

TRANSNATIONAL

ASSOCIATIONS

TRANSNATIONALES



**Business-NGOs Interaction
in African Development**



Les OING et l'Unesco

The review of international
associations and meetings

1987 - n° 4

Revue bimestrielle Juillet - Août

La revue des associations et
des réunions internationales

This publication, produced by the UAI, appears six times a year.

The purpose of the studies, surveys and information included in this periodical concerning the international and transnational networks of nongovernmental organizations is to promote understanding of the associative phenomenon in a human society which continues to grow and evolve regardless of the consequences.

The programme of the review, in accordance with the principles of the UAI, is intended to clarify general awareness concerning the associative phenomenon within the framework of international relations and, in particular, to inform associations about aspects of the problems which they tend to share or which are of common interest to them.

The columns of this review are open to association officers, research workers and specialists of associative questions. The articles do not of course necessarily reflect the point of view of the publisher.

Cette publication, éditée par l'UAI, se présente à ses lecteurs sous la forme d'une revue de période bimestrielle.

Son objet associatif d'études, d'enquêtes, d'informations, au service des réseaux internationaux et transnationaux d'organisations non gouvernementales, s'attache aux idées et aux faits d'un phénomène de société humaine en expansion continue et en évolution hâtée.

Son programme, conforme aux principes et aux méthodes de l'UAI, vise, en général, à éclairer les connaissances du grand public sur la vie associative dans la perspective des relations internationales et, en particulier, à informer les associations des divers aspects de leurs problèmes propres et d'intérêt commun.

Les colonnes de la revue sont ouvertes à la fois aux responsables d'associations, chercheurs, spécialistes des matières associatives, dont les articles n'expriment pas nécessairement le point de vue de l'éditeur.

UNION DES ASSOCIATIONS INTERNATIONALES	Membres:	Members:
UNION OC INTERNATIONAL ASSOCIATIONS	F.W.G. BAKER (U.K.) Executive Secretary, International Council	Cyril RITCHIE (Ireland)
EXECUTIVE COUNCIL COMITE DE DIRECTION	of	
Président :	Scientific Unions.	Mynam SCHREIBER (Belgique)
F. A. CASADIO, Directeur de la Société Italiana per la	Christian DE LAET (Canada)	Albert TEVOEDJRE (Bénin)
Vice-présidents:	Robert FENALX (Belgique)	Secrétaire général de l'Association mondiale de prospective sociale.
Rafael CALDERA (Venezuela)	Ambassadeur honoraire	REPRESENTATIONS PERMANENTES DE L'UAI
Ancien président de l'Union Inter parlementaire.	Jonan GALTUNG (Norway)	UAI REPRESENTATIVES
S.A. SAXENA (India)	Vice-recteur	Organisation des Nations Unies :
Former Director of the International Cooperative Alliance.	de l'Université transnationale, Paris.	New York: Andrew RICE
Auguste VANISTENDAELE (Belgique)	Vladimir HERCK (Tchécoslovaquie)	
Secrétaire général de Coopération et solidarité.	Ancien haut fonctionnaire de l'Unesco.	Genève: Cyril RITCHE
Treasurer General :	Marcel MERLE (France)	
Paul E. HIERNAUX (Belgique)	Professeur à l'Université de Paris 1.	UNESCO: Vladimir HERCIK
Président honoraire de la Conférence permanente	Gregor MOROZOV (URSS)	
Communauté économique européenne.	Maitre émérite des sciences de l'Institut de l'économie mondiale.	Paris: Maryvonne STEPHAN
Secrétaire général :	Académie des sciences de l'URSS.	
Secretary-General :	Ancien Juge à la Cour de justice des Communautés européennes	
Jacques RAEYMAECKERS (Belgique)	Andrew E. RICE (U.S.A.)	
Ambassadeur honoraire .	Former Executive Secretary of the Society for International Development.	



1987 - N° 4

Rédaction / Editorial

Jacques RAEYMAECKERS
Robert PENAUX
Geneviève DEVILLE
Anthony J.N. JUDGE
Ghislaine de CONINCK
Paul GHILS
Myriam SCHREIBER

Published by/Publié par:

Union of International Associations — UAI
(founded 1910)
Issn-0020-6059

Editorial and Administration :

Rue Washington 40, 1050 Brussels (Belgium)
Tel (02) 640 18 08 - 640 41 09
Tx 65080 INAC B

Editeur responsable:

Jacques Raeymaeckers
Rue Washington 40, 1050 Bruxelles
(Belgique)
Tél. (02) 640 18 08 - 640 41 09

Subscription rate: BF 1.100, or equivalent
per year (6 issues) + postage BF 270.

Abonnement : FB 1.100 ou équivalent, par an
(6 numéros) + Frais de port FB 270.

Method of payment:

Mode de paiement à utiliser:

Bruxelles: Compte-chèque postal n° 000-
034699-70 ou Compte n° 210-0508283-55 à
la Société Générale de Banque, 253, Avenue
Louise, 1050 Bruxelles.

London: Account n° 04552334, National
Westminster Bank Ltd., 1 Princes Street.

Genève: Compte courant n° 472.043.30 0 à
l'Union des Banques Suisses.

Paris: par virement compte n° 545150-
04200 au Crédit du Nord, boulevard Hauss-
mann, 6-8, Paris 75009.

Copyright (C) 1987 by Union of International
Associations. All rights reserved. No part of
this work may be reproduced or copied in any
form or by any means — graphic, electronic,
or mechanical, including photocopying,
recording, taping, or information and retrie-
val systems - without written permission of
the Secretary General, Union of International
Associations.

SOMMAIRE

CONTENTS

Voluntary Agencies Contribution to International Relief	199
The Enabling Environment Conference. Effective Private Sector Contribution to Development in Sub-Saharan Africa	203
Le Comité d'entente des grandes associations internationales. Un chapitre de l'histoire du mouvement transnational d'éducation pour la paix et la coopération intellectuelle (2 ^e partie, 1933-39), par Elly Hermon	208
Towards a Community Law for Associations, by Louis Eyraud	218
Du nouveau dans les relations OING/Unesco: révision des procédures, par Vladimir Hercik	220
Les étapes de la révision des relations ONG/Unesco	221
Directory of Departments and Offices of the UN Secretariat. UN Programmes, Specialized Agencies and Other Intergovernmental Organizations Dealing with Non-Governmental Organizations	229
Vie associative — Association News	235
Congressalia	243
IAPCO News	246
Les reunions internationales en 1986, par Ghislaine de Coninck	248

Voluntary Agencies Contribution to International Relief

The survey that follows is the summary of an ongoing project based at the Harvard Graduate School of Education. It was started by a number of (International) NGOs from North America and Europe and will develop guidelines to promote long-term development in Africa, Asia and Latin America.*

The International Relief /Development Project (IRDP) is a cooperative effort among voluntary agencies based in the United States, Canada, and Europe. The project will develop guidelines for the design of emergency relief projects that will ensure that they promote longer term development in countries of Africa, Asia, and Latin America. The project is based at the Graduate School of Education at Harvard University and is staffed by a team of people with field and headquarters experience in pro-

Brief history

In preparation for this project, the directors met extensively with the staff of a number of private voluntary agencies in North America and Europe, as well as the staff of United Nations and other international agencies who work in disaster response. These meetings explored agency experience in promoting development through disaster work, and discussed agency needs for additional information, analysis, and practical program design assistance. These meetings confirmed the need for the project.

Growing out of these consultations, an institute on « Education for Development in the Context of Disasters » was held in July 1984 at the Harvard Graduate School of Education. The institute brought together researchers and practitioners in disaster and development work to address the issues of education and training and their relation to planning for disaster mitigation and response. The institute helped expand the theoretical base for the IRDP.

Subsequent to the institute, the project directors drew up a revised proposal for the IRDP and began the process of seeking funds. In addition, a special supplement to the *Disasters* journal of the International Disaster Institute (now the Relief and Development Institute) was produced, based on the 1984 institute.

* Harvard University Graduate School of Education, Monroe C. Gutman Library, Appian Way, Cambridge, MA, 02138-3704 U.S.A.

ject design, implementation, and evaluation for both disaster response and development efforts.

In order to examine the ways that emergency relief projects can promote long-term development, the IRDP will develop a series of about thirty-five case histories of actual field projects by voluntary agencies. The projects chosen for study will be those which have, in some way, successfully linked relief and development efforts.

The IRDP has a particular interest in the ways in which people acquire skills and knowledge in a crisis situation and, especially, skills and knowledge in areas that reduce their vulnerability to future crises. Thus, educational and training opportunities in disaster situations will be a focus. The project will seek to identify situations where private voluntary agencies can implement or support education and training programs in the disaster context.

Basic analytical framework

The IRDP works with two important definitions:

1. *Disaster* is an acute crisis or event which outstrips the capacity of a society to cope with it.
2. *Development* is a process through which people's vulnerability to crises (material/physical, social/organizational, psychological/motivational) is reduced, or their capacity to cope is increased.

Not all crisis events (earthquakes, droughts, etc.) become disasters. A society that experiences a crisis, but is able to cope with it without undue suffering or long-term loss, has achieved some positive development. Furthermore, not all people within a crisis area are affected equally; those that are more vulnerable are more deeply affected, whether because they are materially poor, socially unorganized, or psychologically victimized.

We think that these definitions of development and disaster avoid some of the culture-bound definitions that look mainly at narrowly-defined economic measures of development. Rather, these assumptions point to a set of material, organizational, and psychological factors, that are combined in different ways for different cultures, to define an effective basis for functioning economically, politically and socially. The definitions also permit an examination of vulnerability in First or Second World settings where some forms of « progress » have greatly increased the threat of industrial or weapons-related disasters. The analysis of disaster (and development) efforts according to how they reduce vulnerability

can be applied across different kinds of disasters (including both natural and human-caused) and across different cultures.

The analysis is also applicable to refugee populations - in some ways the ultimate case of vulnerability. Refugees are often dependent on others for shelter, food, security, etc., and face a situation where their most basic institutions, including the family unit, have been severely disrupted. The question of how to approach the vulnerability of refugee groups falls into two areas of concern: 1) their long-term possibilities for resettlement or repatriation, and strategies for reducing their vulnerability in those future settings; and 2) their immediate needs as refugees for physical security and emotional strength.

IRDP focuses particular attention on education and training as one critical element in reducing vulnerability and increasing coping mechanisms. The project will examine three types of education: the raising of public consciousness; the transmission of specific skills and knowledge; and formal education, including training in problem-solving, literacy and numeracy.

The IRDP will look at the vulnerability of communities to disaster in three areas: the material/physical, the social/organizational, and the psychological/motivational. Part of the process of the study will be to refine and develop the indicators of vulnerability in these different realms.

a) *Material/physical vulnerability.* Material vulnerability is reduced when resources for meeting basic human physical needs are sufficient both for present consumption and for sustaining a community through a non-productive period which might be caused by a crisis event. Material vulnerability is high when individuals, groups, and societies have few options for attaining these resources other than those immediately at hand.

b) *Social/organizational vulnerability.* The organizational capacity to cope with crisis is of equal importance to the material resource-based capacity. A poor community which is closely knit may withstand or recover from a natural hazard more effectively than a wealthier community where social and political suspicions and divisions exist. Even people with material resources and seeming options may, when organizational systems break down, become highly vulnerable. This occurs, for example, in times of political crisis when even the highly educated who hold positions of responsibility and power in their societies become refugees.

Organizational strength may mitigate the impact of a physical event that disrupts material production. Organizational vulnerability will exacerbate a society's failure to cope with material vulnerability. However, organizational vulnerability revealed in a society's political disruption (revolution or war) will increase material vulnerability, but may also, in some instances, be offset by material strength. Neither material nor organizational strength alone ensures the capacity to cope with a crisis. Both are integral aspects of development.

c) *Psychological/motivational vulnerability.* Psychological and motivational vulnerability is of equal importance to material and organizational vulnerability, although we know less about it. Those involved in development and disaster response in the Third World have noted the defeatism of dependence and victimization, but little has been done to understand the role of psychological strength (both individual and societal) in development. In this area, we will be looking at such factors as common vision, sense of purpose, feelings of hope or ability to affect the environment, and determination, in order to understand the relative strength of a community in the psychological/motivational realm.

Related to this area are the roles of leadership (which overlap with organization), ideology, and/or religion as sources of capacity in reducing psychological vulnerability to crisis.

The projects of voluntary agencies will be studied with attention to how they address the vulnerabilities or strengths of populations in relation to crises. Traditionally, most program interventions by private voluntary organizations concentrate on the physical/material realm, supplying food, equipment, raw materials, funds, etc. Some programs, however, have also addressed social organization, encouraging the process of institution building within vulnerable societies. Few agency programs deal directly with the psychological/motivational arena, although successful projects may have a profound effect on the spirit and sense of purpose of populations.

The IRDP does not suggest that all projects must address each of these areas in a direct manner, but only that these three elements must be analyzed and taken into account as programs are planned that meet emergency needs and work towards longer-term development through reduction of vulnerability to crises.

Selection of projects to be studied

The primary criterion for choice of projects to be studied will be whether or not the project will provide useful lessons for future program design, that is, whether it successfully links emergency relief efforts with aspects of longer term development.

The IRDP will first choose specific (major) disasters that have occurred in recent years, and then identify projects of voluntary agencies clustered around those disasters, in order to allow for a comparison of different project approaches in similar circumstances.

The IRDP is committed to studying cases across types of emergencies and across continents (and, therefore, across cultures). Thus we will choose cases that deal not only with drought and famine, but earthquake, flood, displacement of people, volcanic eruption, etc., including both natural and human-caused events.

We are convinced that a study of project interventions in a variety of crises will reveal common dynamics. By studying cases in Africa, Latin America, and Asia, and across the various types of disasters, we will be able to compose a model for response that will be applicable in a wide range of circumstances.

In addition to choosing specific disasters and then clustering cases around them, IRDP will be assisted in its choices by 17 suggestions by agencies (and others) of projects they consider « successful » in relating relief and development, and 2) surveys of projects in a particular disaster area.

Participation of third world people in the IRDP

Although the focus of the IRDP is on the interventions of private voluntary agencies which are primarily based in North America and Europe, we are committed to involving Third World people in the project at every stage.

1. Some of the projects studied by the IRDP will be those of indigenous Third World agencies in their own countries.

This will enable us to see how local agencies respond to crises as compared to expatriate agencies.

2. A visiting Third World scholar is a member of the staff team at Harvard University working on project conceptualization and implementation.

3. In each of the countries where agency projects are studied, whenever possible, the ERDP will hire local researchers to help in the process of data gathering. In addition, senior professionals will be consulted by the project in the field and brought to meetings at Harvard when case materials from their areas are reviewed by the Advisory Panel (see below).
4. Toward the end of the project, as results are being enunciated, the IRDP plans to run a series of workshop/seminars in each of the regions that have been involved in the project. This will enable many more people from the countries in question (in addition to expatriate field staff of voluntary agencies) to respond to the tentative conclusions of the project and to learn, add, or amend data based on their own experience.

Advisory panel

The Advisory Panel for the IRDP will provide project oversight and review. It will have a crucial role in reviewing and analyzing the case studies and assessing the lessons drawn through comparative analysis.

There will be two groups involved in the Advisory Panel. The first is a permanent core group who will work closely with the team at Harvard to help draw lessons from the cases. This group will include five or six knowledgeable academics and experienced Third World scholars. They will provide guidance regarding the project's methodology, analysis, and conclusions.

The second part of the Advisory Panel will include representatives of each of the voluntary agencies which are participating in the project (see list below), and senior professionals from the regions where cases are being studied. The inclusion of these two groups will help ensure the relevance of the findings to actual agency field work and to conditions in Third World settings. The Harvard team and the core group of the Advisory Panel will meet with the larger Panel as well. Meetings of the large group will be held at the conclusion of each set of cases (Horn of Africa, West Africa, Latin America, Asia) and towards the end of the project as programming guidelines are being drawn up.

Strategy for use of the results of the study

The primary purpose of the IRDP is to produce practical guidelines for the design of emergency relief programs so that they promote longer term development, with particular attention to the role of education and training. The intent of the project is to influence the ways that agencies undertake such programs. Other key agencies in disaster response may also come to be influenced by such guidelines, such as UN agencies and government bodies in both Third World countries and «donor» nations. In this way, the main product of the IRDP will be changed approaches to and structure of actual field projects.

The IRDP will also produce several specific documents and undertake activities as follows :

1. *Report of Findings*: All of the case studies produced through the project will be put together in a volume for use as a resource to voluntary agencies or other interested parties. This is the raw material from which the broader generalizations will have been drawn.
2. *Field Manual*: The IRDP will produce a practical field manual for the design of emergency relief projects, based on the general lessons drawn from the cases in the course of Advisory Panel meetings. The Manual will be in the form of considerations and key questions for programming in emergency situations, rather than

detailed or technical prescriptions. Such guidelines and considerations will be keyed to specific case materials for further information about how some agencies have effectively approached similar situations.

3. *Workshops & Seminars*: The IRDP will provide two types of workshops for voluntary agencies and others from Third World countries:
 - a) Regional workshops for voluntary agency field staff and other Third World participants in the regions where field research has been done, using the Field Manual as a training tool.
 - b) Workshops for headquarters staff and decision makers or for groups of agencies in North America and Europe, again using the Field Manual as a resource.
4. *Consultant Services*: The project staff will be available to agencies to help apply the Field Manual in particular situations. Requests have already been received for help evaluating programs proposals based on our preliminary methods and theories.
5. *Curriculum Materials*: At a later stage in the project, the development of curriculum materials based on the case studies and Field Manual will be important. This phase of the project will be coordinated with other institutions already engaged in this field, in order to ensure collaboration and avoid duplication of effort. Funds for this phase will be raised separately.

Participating agencies

A number of agencies have formally joined the IRDP. These agencies agree to have their projects included among the case histories. They also help review case histories of other projects and take part in the Advisory Panel. Most also contribute financially to the project. The list of participating agencies is always growing, and will continue to do so throughout the life of the IRDP. Those who have joined the effort so far include: Africare, American Friends Service Committee, Church World Service, CARE, Save the Children (USA), Foster Parents Plan, Oxfam America. Among European agencies, Oxfam (UK) and Euro Action-ACORD (itself a consortium) are participating. In addition, Canadian voluntary agencies have come into the project through the Canadian Council for International Cooperation. Cooperative relations are being built with UNICEF, UNHCR, and the League of Red Cross Societies among international agencies, and with InterAction and the International Council of Voluntary Agencies (ICVA).

Project personnel

Project Co-Directors : Mary B. Anderson & Peter Woodrow.

Professor of Development Education & Principal Investigator: Noel F. McGinn.

Senior Research Associate: Hussein Adam.

Staff Assistant: Dawn Trainor.

Research Assistants: Christopher Harris
Arun Joshi
Tom LeBlanc
Julie Lineberger

Project offices

The making address for the IRDP is as on the first page of this document. The IRDP offices are at 3 Garden Street, across from the Cambridge Common, at the corner of Garden Street and Appian Way, Room 3.

The Enabling Environment Conference

Effective Private Sector Contribution to Development in Sub-Saharan Africa

The Enabling Environment Conference " took place in Nairobi, Kenya, October 20-24, 1986. It was intended to facilitate a dialogue among governments, businesses and private non-profit voluntary agencies referred to as private development agencies (PDAs).

This was the first time such a group, composed of representatives from over 25 Sub-Saharan African, European and North-American countries had met to discuss these issues. Approximately two-thirds of the Conference participants were Africans, ensuring that the discussions would be fully cognizant of the needs and priorities of the Continent. The text that follows is a summary of discussions.

Indigenous and international business

The New Recognition

Releasing the energies of the many millions of African men and women who are producers is the key to the solution of the current African malaise. The encouragement of African entrepreneurship is essential. To a large degree, those policies that foster indigenous entrepreneurship will also attract foreign investment. However, the Organization of African Unity (OAU) and African governments are confronting the reality that private foreign capital can only be a small part of the answer to the continent's problems. Africa must rely on itself first.

Most Conference participants expressed the view that, when the environment is appropriate, entrepreneurship in Africa develops quickly. That entrepreneurship - the willingness to take risks and to try new approaches in both the profit and voluntary sectors - requires an atmosphere of confidence, predictability and mutual trust. Where indigenous entrepreneurship flourishes and markets develop, it will also become easier to attract foreign capital. Thus, there is a synergy between indigenous entrepreneurship and international business.

Conference participants agreed that the OAU Priority Programme for Economic Recovery should be given wider dissemination and publicity, by governments and other concerned groups. There needs to be concerted follow-up action and review of progress at regular intervals.

* Co-sponsored by: Aga Khan Foundation; The Government of the Republic of Kenya; The World Bank; Kenya Association of Manufacturers ; African Development Bank ; Voluntary Agencies Development Assistance (Kenya) ; Interaction (U.S.A.).

Policy Reform

After two decades in which many governments and international agencies tended to minimize the role of the private sector, most African governments are now more willing to enlarge the role of private business as a positive force for development. Conference participants generally agreed that national policies should move toward freer markets and more realistic prices for products, capital, labour and foreign exchange. Many participants were concerned, however, that some of these changes, at least in the short term, may be detrimental to vulnerable groups in society, which could result in instability. Special measures may be required to lessen the hardship for these groups. Such measures are now being systematically considered in the design of adjustment programmes. The World Bank, with funding by UNDP, is launching an Africa-wide study to assist governments to monitor changing conditions of different socio-economic groups.

Most participants recognized that removal of price controls should be accompanied by increasing competition and avoidance of monopolies and cartels, whether by parastatals or private business.

While advocating greater flexibility of exchange rates and working toward a reduction of exchange controls, Conference participants recognized that these processes would be helped by a reduction of protectionism in developed countries and by global economic expansion.

Apart from macro-economic policy changes, participants expressed the view that stability and consistency of policy are vital to the encouragement of the private sector. Governments should establish investment codes which should,

as far as possible, apply equally to both domestic and foreign business. These codes should be easy to understand and implement. Governments could establish broad indicative lists of activities that private business would be welcomed to undertake.

Participants recognized that there is relatively little foreign investment taking place in Africa today. Most participants believed that the policies outlined above should be helpful in attracting foreign investment. Perhaps the most difficult issue in this regard concerns repatriation of dividends. Companies consider repatriation an essential incentive to foreign investment. In those countries where it is difficult to relax restrictions, some Conference participants urged governments to consider, as an interim measure, providing additional investment incentives if dividends are reinvested. Some participants suggested that governments should consider allowing tax relief for donations of « blocked » assets to PDAs. The World Bank demurred and expressed a need to study such proposals in the light of the fiscal policy of the concerned country. (See also, discussion below under «PDA relationships with business»)

Investment guarantees such as the Multilateral Investment Guarantee Agency and the Guaranteed Recovery of Investment Principal deserve support and expansion; some countries might introduce additional bilateral guarantee arrangements.

Administrative Reform

A vast amount of the time of businessmen and women - both indigenous and foreign - is spent trying to meet the administrative and regulatory requirements of governments. This often diverts resources from more productive purposes.

Most Conference participants supported a recommendation that African governments should make strong efforts to reduce their administrative control of business and to simplify procedures. There should be greater consistency and transparency in the regulatory and administrative systems applied to the private sector and government to identify legal and administrative problem areas.

Promotion of Entrepreneurship

The Conference focused particularly on the needs of the African entrepreneur, a crucial ingredient of Africa's economic development. Entrepreneurs need:

- (i) better access to information and to technical assistance through extension services;
- (ii) better access to credit either directly from lending institutions or, in the case of small entrepreneurs and farmers, through intermediary structures such as credit unions or effective PDA organizations; collateral requirements will need to be redefined where proven entrepreneurial talent exists; and
- (iii) management assistance and training through strengthening or creation of training institutions and through the use of PDAs, particularly for training and management assistance for micro-enterprises. Some participants suggested that entrepreneurship and business practices should be further integrated into the formal educational system, thereby encouraging specific skills and «risk-taking». Many participants also recommended that special efforts be made to encourage joint ventures

between international business and African enterprises. In the case of small farmers and micro-enterprises, sub-contracting relationships with larger African and international businesses (including parastatals) should be encouraged.

The Small-Scale Sector

Most Conference participants recognized the particularly important contribution and potential of small-scale entrepreneurs : smallholder agriculture, entrepreneurs in the informal sector, and small businesses owned and operated by women. This sector requires and deserves special attention.

By far the largest group of entrepreneurs in Africa work small farms. Price regulation and marketing boards have often worked against the interests of this group : their operations need to be reviewed to ensure incentives for farmers. Greater attention should be paid to storage, processing and marketing to help improve prices paid to farm producers. They also require assistance with credit, technology and extension.

The informal sector should be recognized as a major source for the initiation of entrepreneurship. Special efforts should be made to provide the same framework of support for this sector, as suggested above under the heading «Promotion of Entrepreneurship».

In most African economies, women form a large proportion of producers and traders. Many Conference participants expressed the view that special attention should be given to the credit, management and training needs of women. Some participants noted discriminatory practices directed against women that should be removed, e.g. lending institutions requiring counter-signatures of husbands for loans.

Regional Markets

It was recognized that the small size of country markets inhibits growth of African economies. Several Conference participants suggested that African governments work with one another to attempt to create viable regional markets and trade zones, possibly through such regional economic groupings as the Economic Community of West African States (ECOWAS), the Preferential trade Area for East and Southern African States (PTA) and the Southern African Development Coordination Conference (SADCC), or through negotiating accords on product specialization among African countries.

It would be helpful if governments gave priority to inter-country transportation and communication links. Less emphasis should be placed on creating new sub-regional arrangements than on implementing and strengthening existing accords.

Several participants suggested that international corporations may be able to contribute to such regional integration by building multinational markets. Indigenous business might, for its part, create interstate cooperative councils for exchange of information on markets.

Additional specific suggestions included:

- (i) opening boundaries between neighbouring states for free movement of people and goods;
- (ii) standardizing the incentive structures for foreign investment, regulations on product quality, and overall economic policies among neighbouring states; and

- (iii) considering the establishment of common agricultural policies with a view to encouraging each country to produce those agricultural commodities in which it has a comparative advantage.

The Special Case of Privatization of Parastatals

The role of parastatals generated substantial discussion and controversy. Some Conference participants, particularly representatives of African governments, emphasized that in many economies, parastatals have a useful and strategic role. In many cases, however, parastatals have become inefficient, and consume resources that could be used more productively. As monopolies, they have also engendered a restrictive climate that discourages private initiatives.

Parastatal reforms, therefore, are an integral part of creating an enabling environment. The elements of a reform programme might include :

- (i) reducing or eliminating budget subsidies for inefficient and inessential parastatals;
- (ii) reducing the monopolistic status of parastatals; and
- (iii) increasing efficiency, improving management, and reducing interference in those parastatals that continue to play a useful role.

Some governments, in taking stock of their parastatals, have decided to divest themselves of some of these enterprises. Privatization in such cases has

been considered appropriate. But it is only one facet of a broader and more complex reform programme. Many participants emphasized that privatization of parastatals is not an end in itself, but one more tool to be utilized, where appropriate, in the ongoing efforts to provide and distribute more efficiently the needed goods and services.

Policy Dialogue : Government/Business Consultation

There was a consensus among Conference participants that business should be sensitive to government priorities and should be willing to define and articulate its responsibilities to the broader community. Many participants recommend an ongoing dialogue between government and business, with business participating in the preparation of long-term development plans. Some participants suggested that Chambers of Commerce representing traders and manufacturers from different countries convene regularly to devise mechanisms under which governments might encourage trade. Some participants recommended the establishment of a formal mechanism to study and make recommendations concerning business ethics in Sub-Saharan Africa. A specific suggestion was that the Economic Commission for Africa undertake such a study, with a view to producing a draft code of ethics for the consideration of governments in consultation with such institutions as the African Federation of Chambers of Commerce, the PTA, ECOWAS and SADCC.

Indigenous and international private development agencies

The Challenge

Private Development Agencies (PDAs) comprise a rich variety of formal organizations and informal associations, covering a broad spectrum of activities. Their most noteworthy characteristics are their roots in the powerful voluntary ethos, their concern for the disadvantaged, their ability to harness the energies of many people, and their non-governmental and non-profit nature. Their activities run the gamut from the traditional direct provision of social services to the initiation of innovative enterprise development. As such, they can also test and implement new cost-effective and participatory approaches to the challenge of economic and social development.

Governments and business often do not consider PDAs serious partners in the development process. As a group, PDAs may have been deficient in documenting and articulating their accomplishments and the breadth of their activities. Traditionally jealous of their independence, many PDAs have been cautious about allowing outside scrutiny. Moreover, some PDAs have been inadequately managed, under-financed and inefficient, though there are many examples to the contrary.

It is, therefore, not surprising that many governments and businesses have tended to ignore or undervalue PDA contributions to development. Now, however, with the growing emphasis on releasing energies of individuals, encouraging participation and genuine self-help, promoting the informal sector, and involving women in development, PDAs have a special opportunity to demonstrate and build upon their traditional strengths.

A challenge facing the Conference was to identify the many ways PDAs can directly complement government and business in order to unleash the full potential of the voluntary sector to contribute to the future development of Africa.

PDA Relationships with Governments

The Conference focused on the balance between assuring the independence of PDAs as a «Third Sector» in the economy and maintaining good working relations with government. Conference participants generally supported the idea of structuring a clearly recognized administrative and legal framework within which an optimal PDA/government relationship might be fostered. Some suggested that this framework be based on two principles:

- a. PDAs, both international and indigenous, should recognize the legitimate right of governments to have information on their procedures, activities and plans, and to exercise some oversight of their appropriateness, integrity and efficiency; and
- b. this general oversight notwithstanding, governments should recognize the right of PDAs to pursue their objectives independently of detailed government control and supported by an environment that recognizes the positive role that PDAs can play.

Many Conference participants wished to encourage governments to work collaboratively with PDAs to formulate a framework within which governments and PDAs (both indigenous and international) should interact.

Suggestions included establishing a framework of published procedures (or matters such as accounting procedures, tax exemptions, importation of necessary supplies and equipment and PDA hiring practices). The caveat was expressed that the framework not be overly rigid, though it should state clearly the government's legitimate expectations. Some participants were attracted to the concept of a single administrative focal point in government/PDA interaction, to avoid bureaucratic delays in decision making. Others, however, recognized that such a focal point could itself present a bottleneck, and might prevent other parts of that government from recognizing and supporting the PDA efforts. In any event, most participants thought that programme matters should be taken up between individual PDAs and the relevant government ministry or department.

On programme and policy matters, the participants were firm in their belief that PDAs and governments should be in close consultation. Government should indicate priority areas where PDA operations would be particularly welcome. Government should also recognize the unique contribution PDAs can make to policy, particularly in their sensitivity to the needs and aspirations of small entrepreneurs and rural populations where government is often less involved. For their part, PDAs should seek to complement or extend, not duplicate, government programmes.

Governments might consider other means of encouraging PDA action. Recognizing that few African governments have the budgetary strength to consider financial assistance to PDAs, participants noted a range of possible in-kind contributions governments can make, such as the secondment of personnel, training, material and equipment, housing, office space, or transport.

The subject of governments' provision of tax incentives for business and individual donations to qualified PDAs evoked considerable discussion and some disagreement. While noting severe governmental budgetary constraints, and the absence of a strong tradition of tax deductions for charitable contributions, many participants expressed a strong belief that such an incentive system would appreciably strengthen PDAs, as it has in many countries around the world. Other participants strongly disagreed because of budgetary constraints on African governments. Some participants favouring tax incentives suggested that a start could be made with incentives for qualified indigenous PDAs, particularly in designated priority areas, such as the increased involvement of women in all spheres of the economy. Qualified local « branches » of international PDAs might also be considered eligible for such deductions.

PDA Relationships with Business

Many business participants at the Conference learned for the first time of the many strengths of PDAs. In Africa some businesses have already sub-contracted with PDAs to be « intermediaries » in providing services to employees. But more extensive and creative collaboration between businesses and PDAs is possible and desirable.

Businesses contribute funds to PDAs and sometimes lend volunteers. But what PDAs often need - especially those involved in enterprise development - goes beyond funds and equipment, to access to such things as out-grower schemes, sub-contracts (e.g. from textile manufacturers), processing facilities and assistance with quality control and marketing. Such collaboration between African and international businesses is already occurring but it can

be increased, with substantial benefit and at little monetary cost.

Another recent innovative mechanism for business contribution to PDAs is the donation of « blocked » assets to PDAs. Conference participants recognized this type of contribution as controversial, quite complex and needing considerable thought, country by country. Many Conference participants objected to assets being blocked since that restricts enterprise and discourages foreign investment. However, they recognized that to preserve foreign exchange, some governments restrict repatriation of profit. Some Conference participants suggested that countries where this practice is present might consider offering tax deductions for such contributions. Some U.S. corporations have already made such contributions to a few U.S. tax-exempt PDAs operating in certain African countries. As noted above, the World Bank (and others) thought this idea needed considerable study before implementation.

Participants noted with great interest the growing role of PDAs in the provision of credit and technical assistance, particularly in the informal sector and rural economy. It was noted that the management of small loans is expensive and risky and requires high standards of managerial probity. On balance, many thought this area ripe for expanding collaboration between business, PDAs and the informal business sector.

Finally, many Conference participants supported the idea of instituting a dialogue among PDAs, business and governments to assure appropriate consultation on development policies and on possibilities for collaboration among the three sectors.

Relations among PDAs

The Conference carefully considered the relationship of African and international PDAs. Generally, participants accepted the guidelines on non-governmental organizations provided at the U.N. General Assembly Special Session in May 1986. These guidelines include: an admonition to the better endowed international PDAs to guard against « paternalism »; an acknowledgement among African PDAs of their basic responsibility for African development; a call to international PDAs to provide consistent support to the activities and growth of African PDAs; and an appeal to make maximum use of local resources and personnel. Consistent with the Conference's discussion of the enabling environment for indigenous business, most participants firmly believed that indigenous African PDAs should be strengthened in their role as resources for economic and social development.

Participants supported the idea that PDAs should make greater efforts to coordinate among themselves and pay particular attention to facilitating communication and policy dialogue with government and business. Additionally, PDAs need to avoid unproductive duplication of their own efforts, to maintain common standards of behaviour and efficiency, and to learn from each other. Some countries have established councils of PDAs to meet these needs, a model that many participants commend to others. Such councils could also serve as information centres to collate, document and disseminate data on successful programmes and on the reasons for failure of others.

Participants noted with approval the proposal of His Highness the Aga Khan to create a Faculty of Development Policy and Management. Other institutions capable of providing practical management training should also be inventoried. Participants urged PDAs to seek out - and business

and government to help provide - practical training programmes and institutions.

The role of PDAs in public education was discussed. Located throughout African societies and economies, particularly at the grassroots, PDAs are well positioned to serve an educational function, by acting as a link between African peoples' aspirations and policymakers and donors. International PDAs have a separate but especially important educational role in their home communities and with international donor agencies, bilateral assistance organizations, and the philanthropic donors of industrialized nations. In their educational role, most participants urged PDAs to

emphasize the long-term needs of Africa and the will and primacy of Africans to confront their own development challenges.

Finally, Conference participants were unanimous in their call to PDAs to be aggressive in explaining and documenting their role in economic and social development. Only in making the case for themselves can PDAs make business and government aware of their accomplishments and potential role. National councils of PDAs can assist in such an effort but individual PDAs must accept responsibility for such communication with constituencies.

Social responsibility

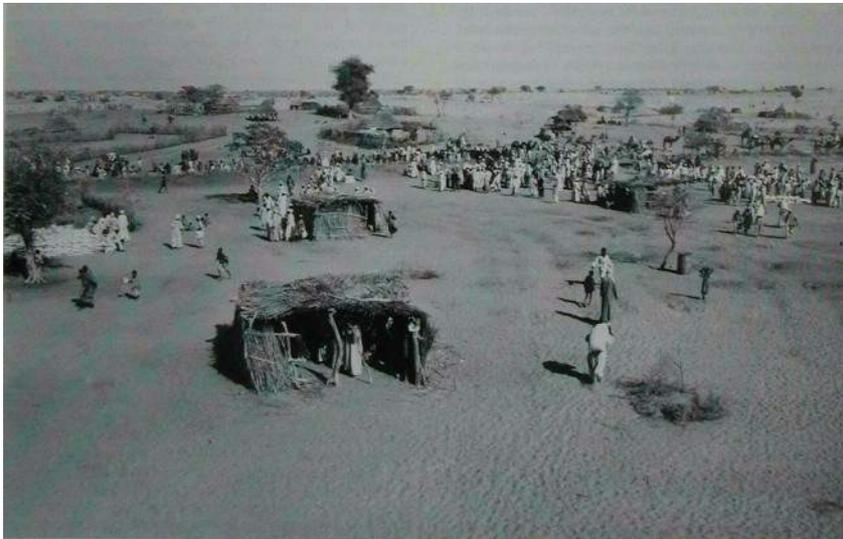
By their very nature, businesses contribute to economic development, through production and distribution of goods and services. Additionally, however, businesses make other forms of economic and social contribution to the societies in which they operate. In North America and in many other industrialized countries, this practice has been called «social responsibility». In many third world settings, including Africa, «social responsibility» of business exists, though it may not be named or formally institutionalized.

In his inaugural speech, The President of the Republic of Kenya The Honorable Daniel T. Arap Moi paid particular tribute to the concept of social responsibility and asserted that it is «a challenge which the private sector should take seriously in the future».

The concept of social responsibility of business is difficult to define with precision. It describes a business carry-

ing out its functions in a caring, thoughtful way, supportive of its employees' needs and attentive to the broad social and economic requirements of the communities in which it operates.

The Conference achieved a level of commitment to a social responsibility concept appropriate to Africa. Specifically, participants acknowledged and expressed respect for the proposition that the primary purpose of any business enterprise must be to produce needed goods and services profitably. Moreover, they welcomed the Conference's overall emphasis on the current and potential contribution - however defined and implemented - of business to economic and social development in Africa. For instance, the Conference's call to both international and larger African businesses to work with African entrepreneurs was acknowledged as an example of one form of



Canadian refugees in Sudan. Life gradually gets organised in the camp.

Photo UNHCR.

social responsibility. Seeking opportunities to work productively with PDAs is another.

In general, participants were not able to agree on a shared definition of social responsibility. Some participants believed that the concept, as described in Conference discussions, does not appear to reach the problems of the vast majority of Africans. These participants stressed that business' social responsibility will only contribute successfully to African development if it gives priority to institution building and industrial training linked to technology transfer. Conference participants strongly urged increased discussion and information on the various forms of social responsibility, both in Africa and in other countries whose models could be adopted within Africa. Nonetheless, as conveyed by the following summary of specific elements of social responsibility, the concept remains elusive and somewhat controversial.

Doing Business in a Socially Responsible Way

As a normal part of their business decision - making and operations, businesses should demonstrate a genuine commitment to the country in which they operate and a sense of responsibility toward their employees and the community within which they function.

Conference participants cited a number of elements of such a broad framework :

- (i) Business should follow an ethical code of conduct for dealings within the African marketplace.
- (ii) Business should pay careful regard to the safety of its employees.
- (iii) Business might also strengthen its work force by developing programmes to assure the social security, health, training, family planning, and education of its employees and their families.
- (iv) Business should view their investments in light of the long term needs of Africa, e.g., by heeding environmental protection requirements. Beyond these self-evident elements of beginning a social responsibility programme, Conference participants generally agreed on other, essentially « affirmative action » steps, that businesses might take within the framework of normal business decisions. These might include :
 - (i) Locating plants and operations in areas of the country where there is particular need for development and employment;
 - (ii) actively seeking opportunities to work with African entrepreneurs and small holders - particularly women - in their business operations, e.g., large scale tea producers contracting with local small holders;
 - (iii) investing in raw material development, and in research and development in their field of operations; and
 - (iv) seeking opportunities to work productively with PDAs, particularly in their business relationships with small scale entrepreneurs and smallholders. Participants cited a number of example of contracting with PDAs to provide necessary goods and services. (It was noted that PDAs must do a better job of describing how they can be helpful to business). All the above elements of a social responsibility programme, within the context of normal business decision making, were solidly reaffirmed by the participants.

Other Possible Elements of Social Responsibility

- (i) **Cash grants.** Participants recognized that cash grants to PDAs sometimes are targeted in ways that produce obvious benefits to the business. In other instances, such as general support grants to PDAs, the relationship to the « bottom line » is often less clear - despite the advantages to the business of demonstrating its good will and supporting worthwhile community action. Participants discussed cash grants and new ideas such as contributions of blocked assets to PDAs operating within the country. Current examples, such as Heinz' gift of blocked funds in Zimbabwe, were noted. (See, however, discussion above). Participants also noted the existence of several foundations and trusts in Africa, some created by businesses for their grantmaking. They - and the American community foundation model - were viewed with some interest by the participants.
- (ii) **Other forms of grants.** Non-cash contributions to PDAs were also discussed. Examples included the provision of management assistance and training, the secondment of personnel (including retired personnel), service on PDA's governing bodies, assistance with quality control, and donations of office space, material and equipment. Kenyan businesses' Support to self-help efforts within the Harambee movement were repeatedly cited.
- (iii) **Role of governments.** Participants focused on the role of government in the question of social responsibility. President Moi's inaugural speech provided participants with a clear example of a government encouraging and challenging business to develop social responsibility programmes which are supportive of a country's long term development priorities and the needs of business' employees and communities. Many Conference participants emphasized that social responsibility - while desirable - should not be on business by African governments. Leadership and encouragement, however, are seen as appropriate and desirable. Some participants suggested that governments encourage business in their social responsibility programmes by offering matching grants, or by granting tax deductions for business contribution to qualified PDAs operating in priority areas. (See discussion above)
- (iv) **« Trialogue ».** There was discussion of government, business and PDAs cooperating together in a social responsibility effort. The case study of the U.S. PDA Africare, the Pharmaceutical Manufacturers Association, and the governments of The Gambia and Sierra Leone working together to provide distribution of medicines was cited by many participants. Other examples of African businesses working with their governments included the Business and Professional Women's Association in Ghana.
- (v) **Conclusion.** The forms of social responsibility of African and international business operating in Africa are numerous. There was a consensus that more case studies are needed of African experience with social responsibility. Finally, Conference participants stressed that as the business sector thrives in Africa, so too will it strengthen its ability to initiate new ways of contributing to Africa and its peoples.

Le Comité d'entente des grandes associations internationales

Un chapitre de l'histoire du mouvement transnational d'éducation pour la paix et la coopération intellectuelle internationale

2^{ème} partie

par Elly Hermon*

La défense de la paix contre vents et marées

Le C.E. de 1933 à 1939

A partir de 1933 l'évolution du C.E. fut marquée par une nouvelle prise de conscience de la gravité de la crise internationale et de l'urgence d'une action plus énergique en matière de désarmement moral.

Une nouvelle orientation commença ainsi à se dessiner au C.E. qui se tourna de plus en plus vers la recherche de moyens d'action plus efficaces pour sensibiliser l'opinion publique au danger de la guerre et à la nécessité d'un rapprochement international.

Une note envoyée par le Comité en avril 1933 aux branches nationales des associations membres reflétait bien ce nouvel état d'esprit. On y soulignait l'urgence d'une détente internationale pour prévenir les pires catastrophes et on demandait aux branches nationales de se mettre en rapport avec la grande presse afin de l'amener à exercer une influence plus positive dans ce sens(64).

Ainsi, devant la rapide détérioration des relations internationales, le C.E. se tourna vers l'emploi de grands moyens s'engageant progressivement dans l'action propagandiste en faveur de la paix alors qu'auparavant il affichait tant de scrupules à ce propos. Toutefois, le C.E. tenait à souligner que ses nouvelles priorités ne signifiaient pas une rupture dans ses orientations fondamentales. C'est ainsi que lors d'une discussion agitée sur les tendances de l'éducation dans divers pays il est revenu à réaffirmer sa déclaration de principe votée en 1926 pour souligner que

ses principes fondamentaux restaient toujours valables d'autant plus qu'ils avaient été endossés depuis leur adoption par plus de vingt congrès internationaux ainsi que par la SdN(65).

Cependant, le C.E. ajouta à ces principes qui se référaient essentiellement à l'éducation dans le milieu scolaire une clause mentionnant la résistance opposée dans certains cas à la propagation de ces principes et signalant la mobilisation des moyens de communication par les pouvoirs publics pour glorifier la guerre et «*exciter les uns contre les autres les jeunesse des différents pays* "(66). Ce fut la première fois que le C.E. sortit de sa réserve reflétant son souci de maintenir sa neutralité politique, pour mettre directement en cause les régimes nationalistes et militaristes. Face à l'endoctrinement massif effectué par certains régimes agressifs et intolérants, les scrupules du C.E. concernant sa neutralité politique étaient en effet révolus et le Comité conclut son ajout à sa déclaration de principes originale par un appel pressant à toutes les associations membres de venir en aide aux réfugiés victimes de «*l'intolérance, de quelque nature qu'elle soit*»(67).

Le C.E. et la défense des droits de l'homme

Une véritable réorientation dans le sens du militantisme ne se manifesta pourtant au C.E. qu'avec le retrait de l'Allemagne de la SdN et de la Conférence pour le désarmement vers la fin de 1933. La menace que le régime nazi faisait planer sur la paix internationale commençait à être

* Historien. Les recherches qui ont mené à la rédaction de la présente étude ont été facilitées par une subvention du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada. La 1^{ère} partie a paru dans le n° 2/1987.

perçue plus concrètement dans les milieux de la SdN mais l'unanimité était encore loin de se faire quant à l'attitude à adopter vis-à-vis de l'Allemagne nazie. Le président de la C.I.C.I., G. Murray, avait déjà tenté de combattre les tendances militaristes du régime nazi dans l'éducation avant le retrait de l'Allemagne de la SdN. Par contre, au Secrétariat de la SdN, même après le retrait de l'Allemagne de l'institution internationale, on espérait toujours pouvoir maintenir des relations avec ce pays, du moins sur le plan de la coopération intellectuelle. Par conséquent, on conseilla à G. Murray d'entreprendre des initiatives susceptibles de détériorer davantage les relations entre la SdN et l'Allemagne(68).

Les divergences de vues qui se sont manifestées dans les milieux de la SdN au sujet de l'attitude à adopter vis-à-vis de l'Allemagne nazie n'ont pas épargné le C.E. et ont éclaté dès sa première réunion qui suivit le retrait de l'Allemagne de la SdN. A l'ordre du jour de cette réunion figurait un point intitulé « *Un problème capital: les idées de paix, de nation et de race dans l'éducation* » et auquel toute une séance devait être consacrée.

L'annonce de cette séance du Comité qualifiée « *d'une importance exceptionnelle* », suscita des inquiétudes au Secrétariat de l'Organisation de coopération intellectuelle de la SdN où l'on se préoccupait tant de son ordre du jour que de la publicité qui lui fut donnée. En effet, le C.E. laissait même prévoir, fait sans précédent, la tenue d'une séance spéciale de nuit pour débattre du problème posé à l'ordre du jour, ce qui soulignait davantage le caractère urgent et grave du sujet. Il était ainsi évident qu'une radicalisation significative s'annonçait dans l'orientation générale du Comité et Hallsten-Kallia, qui représentait la SdN à titre d'observateur aux réunions du C.E., reçut des instructions spéciales concernant l'attitude à adopter devant une telle éventualité(69).

Le rapport de Hallsten-Kallia sur cette séance est révélateur quant aux difficultés des organisations internationales, tant officielles que privées, à traiter des problèmes d'ordre politico-idéologique. L'on y fait état des divergences de vues qui se sont manifestées au sein du C.E. au sujet de l'épineux problème du racisme nazi tout en soulignant l'écart entre les opinions exprimées par certains délégués des associations membres et le point de vue du président du Comité. Cet écart fut expliqué par le fait que seul le président qui ne représentait aucune organisation pouvait parler à titre personnel tandis que les autres membres du Comité étaient tenus d'exprimer uniquement les opinions approuvées par leurs organisations respectives. De même, tout en mentionnant les précautions particulières prises par A. Waltz, qui par souci d'objectivité limita son exposé à la présentation de documents officiels démontrant le caractère du racisme nazi, le rapport soulignait les reproches faits par certains membres du Comité à leur président au sujet de la sélection de ces textes qui d'après eux ne tenait pas compte de tous les points de vue(70).

Le rapport de Hallsten-Kallia tendait ainsi à marginaliser le président du Comité à qui revenait la responsabilité de permettre sinon de provoquer la tenue d'un débat considéré comme nuisible dans certains milieux de la SdN. En effet, son auteur concluait avec une satisfaction manifeste que le C.E. évita de prendre position contre le racisme nazi grâce au « *profond sens de responsabilité* » de plusieurs délégués à qui fut attribuée la décision de « *ne rien faire qui puisse rendre plus difficile l'œuvre de la SdN* »(71).

Bien que la discussion sur le racisme nazi n'ait pas produit les résultats escomptés, le débat lui-même autour de cette question fut particulièrement significatif. Déjà la décision même de la tenue d'un débat qui indisposait considé-

rament certains milieux influents du Secrétariat de la SdN, représentait en soi une certaine rupture avec la politique traditionnelle du C.E. qui cherchait à s'aligner sur la SdN. Cette attitude indique clairement que le Comité n'acceptait plus de se voir confiné au rôle de satellite dans l'orbite de la SdN et entendait défendre ses principes même au risque de gêner l'institution internationale. Cela ne doit pourtant pas être interprété comme un nouveau souci d'indépendance du C.E. vis-à-vis de la SdN. En effet, en abordant une question à caractère politico-idéologique aussi saillante que le racisme nazi, le Comité n'a fait qu'exercer son jugement quant à la priorité respective de chacun de ses deux principes qui dans certaines circonstances se sont trouvés inconciliables: le maintien de sa neutralité politique et son devoir de faire entendre sa voix sur des questions touchant sa propre raison d'être. L'écart par rapport à certaines orientations de la SdN s'était donc dessiné non pas par une évolution intérieure du Comité mais sous la pression des circonstances extérieures qui ont fait paraître des divergences d'optique entre ce dernier et certains milieux de l'institution internationale.

C'est donc l'installation du régime nazi en Allemagne et la propagation d'une idéologie représentant l'antithèse des principes fondamentaux du C.E., qui ont fait définitivement tourner la page sur la première phase de l'évolution de celui-ci marquée par le souci prioritaire du maintien de sa neutralité politique et par la performance d'un rôle d'auxiliaire de la SdN. Le nouveau chapitre inauguré dans l'histoire du C.E. en 1933 sera donc marqué par une orientation plus militante qui contraste avec la timidité de ses positions antérieures.

Il est vrai que ce nouveau militantisme ne fut pas accepté à l'unanimité par les membres du C.E. dont plusieurs préféraient, même dans les nouvelles circonstances, l'ancienne réserve affichée sur le plan politico-idéologique.

La tenue du débat tenu à la séance du 16 novembre 1933 qui fut consacrée à la discussion du racisme nazi et de ses incidences sur l'éducation est particulièrement révélatrice à cet égard. Le rapport de M. Butts, délégué du Bureau international d'éducation au C.E., sur cette séance montre clairement que la controverse relative à l'opportunité d'une prise de position énergique par le comité contre le racisme nazi ne fut pas déterminée par le souci de certains de ses membres d'éviter des inconvenients à la SdN, tel qu'allégué par Hallsten-Kallia dans son rapport sur cette réunion. En effet, le rapport Butts fait état d'un débat orageux qui opposa les délégués de plusieurs associations ayant d'importantes branches en Allemagne, au président Waltz, lui-même soutenu par d'autres membres favorables à l'idée d'une campagne de dénonciation du racisme nazi et de son influence néfaste sur l'éducation. L'opposition à cette idée était motivée surtout, et les délégués concernés l'ont affirmé très nettement, par le souci d'éviter la dislocation de leurs organisations dont les branches allemandes n'auraient pas accepté la dénonciation de l'idéologie officielle de leur pays. Le dilemme posé au C.E. se résumait ainsi à un conflit entre les « *intérêts matériels* » et les « *intérêts spirituels* » des organisations représentées au Comité, comme l'avait pertinemment constaté un de ses membres(72).

En effet, ces organisations ne pouvaient pas se permettre d'ignorer les assauts de la propagande adverse contre leurs idéaux de paix, de tolérance et de concorde sans compromettre gravement leur propre raison d'être. Une prise de position s'imposait, cela était évident même pour ceux qui se sont montrés désireux de ménager autant que possible l'Allemagne nazie par souci de sauvegarder l'unité

de leurs organisations. Car, comme un des participants au débat en question le fit remarquer, les pressions des membres qui exigeaient une action énergique pour contrecarrer l'idéologie nazie diffusée à l'échelle internationale par des puissants moyens de propagande, étaient telles que la cohésion des organisations internationales étaient menacée même au cas où l'on évitait toute prise de position à ce sujet. Afin de maintenir leur cohésion ces organisations devaient chercher la voie moyenne entre la thèse des militants pacifistes et celle défendue par les partisans de la stricte neutralité politique. C'est dans ce sens que se sont prononcés les délégués de plusieurs organisations qui recommandèrent d'enlever la pointe anti-allemande de la dénonciation de l'idéologie raciste et ultra-nationaliste en procédant à une étude objective de ce phénomène qui ne serait pas limitée à l'Allemagne seule. Mais lorsque l'un d'entre eux suggéra de se référer également aux mouvements fascistes actifs dans les pays démocratiques, il fut coupé court par le président Waltz qui fit remarquer qu'en procédant ainsi on glissait sur le terrain politique qu'il fallait éviter. Par contre, la dénonciation du racisme nazi ne fut pas considérée comme un acte politique(73). Le raisonnement sous-jacent se rattachait au fait que les mouvements fascistes dans les pays démocratiques étaient impliqués dans la vie politique et que leur dénonciation représentait par conséquent un acte politique tandis que le nazisme ne représentait, quant à lui, que l'idéologie officielle d'un pays étranger.

Le C.E. fut divisé ainsi en deux camps opposés: l'un exigeant la dénonciation catégorique du racisme nazi, l'autre cherchant à diluer autant que possible cette dénonciation en lui enlevant la pointe anti-allemande.

L'appréhension de la controverse suscitée par la question de l'attitude à adopter à l'égard du racisme nazi fut telle que le C.E. n'est pas parvenu à se mettre d'accord même sur les principes généraux qui devaient guider ses orientations à ce propos. Même le document modéré, rédigé par les soins de A. Waltz, qui définissait dans les grandes lignes le caractère du racisme nazi, ne réunit pas le consensus général des membres du Comité bien qu'il fut conçu dans un souci évident d'objectivité pour répondre aux normes d'une enquête scientifique. La doctrine raciste nazie y fut analysée sur la base de considérations d'ordre politique plutôt que normatif. Son rejet y était justifié notamment par le chaos qu'on allait engendrer en substituant la notion de race à celle de nation comme facteur déterminant dans l'organisation politique du monde(74). Certains membres du Comité contestèrent pourtant l'objectivité de ce document, indiquant à l'appui de leurs allégations de partialité le fait qu'il ne se référait pas à d'autres phénomènes racistes en dehors de l'Allemagne et qu'il contenait des citations de discours de responsables politiques nazis jugées incompatibles avec l'esprit de neutralité politique dans lequel aurait dû être rédigé un tel document(75). De surcroît, l'approche fondamentale de ce document en matière d'éducation fut également contestée par ceux qui lui reprochaient son orientation politique. Selon ces derniers, la dénonciation du fanatisme raciste et nationaliste, même entreprise dans un esprit scientifique, n'était pas susceptible d'obtenir les effets désirés en ce qui concerne la jeunesse notamment. Les éducateurs devaient trouver des méthodes « plus positives et dynamiques » afin de faire comprendre à cette jeunesse, exaltée par une propagande déchaînée, que « son enthousiasme pour sa patrie doit servir l'humanité, sous peine de desservir la patrie adorée qu'un nationalisme étroit – mis en pratique dans la politique internationale – tuerait »(76). L'idée sous-jacente était qu'un compromis devait être recherché par les éducateurs entre le nationalisme étroit et agressif et l'internationalisme car, vu l'état d'esprit de la jeunesse contemporaine, rejeter en bloc le premier ne rendait pas le meilleur service au dernier.

A. Waltz a défendu le document contesté, soutenant que le problème du racisme nazi se posait avec acuité car c'était la seule forme de racisme érigé en doctrine d'Etat devenant même « la doctrine fondamentale » d'un Etat et que c'était un problème tout récent qui méritait une attention particulière(77).

La controverse autour de la question de l'attitude à adopter à l'égard de l'idéologie nazie révèle ainsi le divorce qui peut se produire dans certaines circonstances entre les idéaux de l'éducation pour la paix et les intérêts de la coopération internationale et représente la plus sérieuse dissension qui marqua l'histoire du C.E. dans l'entre-deux-guerres. La problématique qui fut à l'origine de cette controverse est revenue d'ailleurs encore à plusieurs reprises dans les discussions du C.E. sans provoquer pourtant des tensions semblables à celles suscitées par le débat sur le racisme. En général, le clivage qui se manifesta à cette dernière occasion au sein du C.E. persista. Les divergences d'optique quant à l'attitude à adopter à l'égard de l'Allemagne nazie traduisaient toujours des divergences d'intérêts plutôt que des divergences idéologiques, les organisations ayant des branches importantes en Allemagne cherchant à atténuer les critiques à l'égard de ce pays. Ainsi, S.F. Willis, dont l'Alliance universelle des associations chrétiennes des jeunes gens faisait partie de cette catégorie, persista à recommander la recherche d'un *modus vivendi* avec l'Allemagne allant jusqu'à préconiser la révision du traité de Versailles en sa faveur. Par contre, les représentants des organisations telles que les Associations Internationales des enseignants qui furent disloquées ou gravement perturbées par l'installation des régimes comme le nazi en Allemagne et le fasciste en Italie, se montrèrent très pessimistes quant à la possibilité de poursuivre la collaboration avec ces pays(78).

En dressant le bilan des résultats obtenus par les auteurs de l'initiative d'entamer la discussion du racisme nazi au C.E., il ne faut pas perdre de vue que, même si ceux-ci ne sont pas parvenus à faire prévaloir leur point de vue dans le contexte du débat qui s'était produit au Comité, l'impact de leurs initiatives restait quand même significatif. En effet, en abordant cette question épineuse, ne reculant ni devant la crainte de dissensions intérieures, ni devant la perspective de se trouver en désaccord avec la SdN, le C.E. venait de franchir une étape importante dans son évolution.

Cette nouvelle orientation du C.E. marquée par un esprit de militantisme et d'indépendance, a rencontré la désapprobation, voire l'hostilité, de certains milieux de la SdN qui suivaient ses activités. On a déjà noté la critique sévère formulée à ce propos par Hallsten-Kallia dans son rapport sur la séance du Comité du 16 novembre 1933. Le rapport mettait en relief le point de vue des délégués qui se sont opposés à la dénonciation publique du racisme nazi en faisant prévaloir le principe de « collaboration internationale » présenté comme étant pour le C.E. aussi fondamental que le principe de l'« égalité des nations et des races »(79). Dans cette optique, l'intérêt de la collaboration internationale primait sur le devoir de dénoncer l'atteinte portée aux principes qui représentaient la raison d'être du C.E. et qui se trouvaient également à la base de la SdN. Ce raisonnement est révélateur du divorce possible dans certaines circonstances entre les intérêts de la coopération internationale et ceux de l'éducation pour la paix malgré leur convergence apparente.

Les réactions suscitées par le rapport de Hallsten-Kallia au Secrétariat de l'Organisation de coopération intellectuelle de la SdN révélait l'ampleur de l'opposition à toute initiative susceptible de compromettre les chances de maintenir avec l'Allemagne les relations que l'institution internationale espérait encore pouvoir sauvegarder. Ainsi,

il fut recommandé au Secrétaire Général de la SdN de suivre étroitement les activités du C.E. "qui laissés à ses propres initiatives court le risque de s'éloigner de son vrai programme" (80). Certains agents de l'institution internationale qui suivaient de près les activités du C.E. se sont même livrés à des attaques personnelles contre ses animateurs qui s'étaient montrés décidés à ne pas laisser passer sous silence les méfaits de la propagande nazie (81).

Ces réactions attestent la difficulté des organisations internationales attachées au principe de la neutralité politique de prendre position sur des questions à caractère politico-idéologique saillant, même quand celles-ci concernaient des principes fondamentaux sur lesquels il y avait pourtant un consensus général. Il reste que la critique à l'égard des animateurs du C.E. qui avaient pris la responsabilité d'engager une discussion sur ces questions épineuses tendait à ignorer un fait important: l'initiative de cette discussion revenait non pas à quelques personnes isolées mais à la base même du Comité - les associations membres dont la grande majorité dénonça sans ambages le racisme nazi (82).

Détérioration du climat international et réorientation vers l'éducation extrascolaire

L'évolution des relations internationales à partir de 1933 n'était pas de nature à donner raison à ceux qui avaient opté pour une attitude complaisante à l'égard du régime nazi par crainte de ne pas compromettre la collaboration internationale. Dans les milieux internationaux qui s'occupaient de la coopération intellectuelle se développait progressivement une prise de conscience quant à la nécessité d'agir plus énergiquement pour faire face aux atteintes à l'esprit international. Comme la SdN se trouvait impuissante à freiner par une action politique efficace la détérioration des relations internationales, son organisation de coopération intellectuelle s'orienta à son tour vers une action plus directe sur l'opinion publique mondiale qui se détournait de plus en plus de la SdN.

Dans ces circonstances, le C.E., élément représentatif important de l'opinion publique sur qui la SdN cherchait à agir, devenait un allié précieux. Cette nouvelle prise de conscience quant à l'utilité du rôle du C.E. et des OING qu'il représentait dans l'orientation de l'opinion publique, se refléta dans l'allocation prononcée devant le C.E. en février 1934 par le directeur de l'I.I.C.I., H. Bonnet. Celui-ci souligna la nécessité d'intensifier les efforts en vue de l'éducation pour la paix, notamment dans le domaine de l'éducation des adultes relativement négligé jusqu'alors par le C.E. aussi bien que par l'Organisation de la coopération intellectuelle elle-même. Faisant observer que plus que jamais l'opinion publique commandait la politique, Bonnet s'interrogea sur les moyens à prendre pour mobiliser cette opinion en faveur de l'esprit international. Encouragé par l'accueil favorable à ses propos, Bonnet lança devant le C.E. un appel direct à une campagne internationale pour défendre la SdN. une campagne dans laquelle les OING devaient jouer un rôle essentiel (83).

L'évolution de la situation internationale accordait ainsi une importance accrue au C.E. appelé désormais à jouer un rôle plus autonome et à contribuer plus activement à l'œuvre de l'Organisation de la coopération intellectuelle de la SdN qui se trouvait de plus en plus sur la défensive.

Une lettre adressée en octobre 1934 au président du Comité, Waltz, par le secrétaire de l'Organisation de coopération intellectuelle, Montenach, atteste la nouvelle tournure des rapports entre le C.E. et la SdN. Il y était

signalée la substitution du Sous-comité d'Experts pour l'enseignement de la SdN par un comité consultatif chargé de poursuivre la réalisation du programme de son prédécesseur à la lumière des expériences acquises. Le programme renouvelé attribué au C.E. la tâche «d'assurer l'harmonisation de l'activité des organisations privées avec les activités officielles» et soulignait «le rôle de premier plan» que celui-ci était appelé à jouer dans la réalisation du programme de l'Organisation de coopération intellectuelle qui ne pouvait plus se «concevoir sans un concours très ample et continu du C.E.» (84).

De son côté, le C.E. répondit positivement aux sollicitations d'une collaboration plus étroite avec la SdN en adoptant en novembre 1934 une résolution approuvant la tenue de l'une de ses deux réunions annuelles au Secrétariat de la SdN. Cela fut interprété par le représentant de la SdN auprès du C.E., Hallsten-Kallia, comme une confirmation de la tendance du Comité de concentrer son travail autour de l'institution internationale (85). En réalité, cela signifiait plutôt la reconnaissance de l'importance du rôle du C.E. par l'institution internationale qui lui octroyait ainsi un statut consultatif officiel en lui accordant un droit de regard sur l'élaboration de son programme en matière de coopération intellectuelle et d'éducation internationale.

Une nette indication du nouvel esprit d'autonomie et de dynamisme qui anima le C.E. pendant la deuxième phase de son évolution fut la révision de son programme. Celui-ci ne se limitait plus à l'étude des méthodes d'application d'un programme dont les orientations générales avaient été établies par les organes spécialisés de la SdN. Le Comité visait à présent à contribuer à l'élaboration de ces orientations par des études portant sur des questions fondamentales qui dépassaient de beaucoup le cadre restreint des questions d'ordre purement pédagogique auquel les organes spécialisés de la SdN avaient auparavant cherché à le confiner.

A partir de 1933 le C.E. accorda ainsi une importance croissante dans son programme à l'étude de questions de portée générale qui se rattachaient aux nouvelles exigences nées de l'évolution de la conjoncture internationale. Le Comité évolua ainsi du stade d'exécuteur ou collaborateur technique au stade de concepteur ou collaborateur à l'élaboration d'un programme d'action en matière de coopération intellectuelle et d'éducation pour la paix.

Dans ce contexte révisé du programme d'activité du C.E., deux questions ont fait l'objet d'un examen particulièrement attentif : la crise de la collaboration internationale et le chômage et ses répercussions morales sur la jeunesse. Le lien entre les deux ordres de problèmes qui s'était opéré dans l'esprit des membres du Comité est bien significatif. En percevant, bien que cette perception fût encore assez confuse, des problèmes relevant du domaine de la justice sociale comme associés à la problématique générale de la sauvegarde de la paix, le C.E. s'était mis à l'avant-garde du mouvement de l'éducation pour la paix. Cependant, il est fort possible que les membres du Comité, ou du moins un bon nombre d'entre eux, n'étaient pas pleinement conscients de la portée de l'extension du champ de leurs intérêts lorsqu'on y inclut des questions d'ordre social. Il est probable qu'aux yeux de la plupart d'entre eux cette extension ne faisait que refléter la dynamique de l'évolution de leur Comité qui cherchait à étendre son champ d'intérêt à tous les problèmes majeurs affectant la jeunesse sans se préoccuper outre mesure des implications d'une telle extension sur le plan de la conceptualisation de la paix.

En ce qui concerne la question de la crise de la collaboration internationale, un questionnaire diffusé par le C.E.

parmi les organisations membres révèle comment le problème était envisagé au Comité et quelle était sa démarche méthodologique pour étudier des questions de ce genre.

Dans une première étape, on procédait à la cueillette de données sur la base d'une enquête menée parmi les associations membres qui grâce à leurs affiliations dans de nombreux pays et à la diversité de leurs domaines d'action étaient en mesure de fournir des données pertinentes pour l'analyse des différents aspects d'une question aussi complexe. Le questionnaire préparé au sujet de la crise de la collaboration internationale portait ainsi sur la définition du caractère de la crise, ses origines et les remèdes à y apporter. Un chapitre particulier était consacré à l'analyse de l'attitude de la jeunesse dans ce contexte. Les questions principales visaient l'évaluation du degré de fléchissement de l'idée de paix, la perte de confiance en la SdN et le fatalisme quant à la perspective d'un nouveau conflit armé général. D'autres questions portaient sur la contribution de la diminution de l'ignorance et des préjugés au développement de la compréhension internationale et sur l'efficacité de la propagande pacifiste. D'autres questions encore cherchaient à évaluer l'impact de la crise économique et de la poussée des «nationalismes exaspérés», ainsi que l'impact de la crise de la collaboration internationale, sur les organisations dont le but essentiel était de promouvoir une mentalité internationaliste. Enfin, une question intéressante posée encore dans ce contexte portait sur la conceptualisation même de la collaboration internationale: celle-ci devait-elle être conçue comme étant alimentée uniquement de facteurs techniques ou avait-elle besoin également d'une certaine base idéologique qu'il fallait développer?(86).

Une communication sur le thème de la crise de collaboration internationale présentée au C.E. par Z.F. Willis, délégué de l'Alliance universelle des unions chrétiennes de jeunes gens, suscita un débat animé qui révéla à quel point l'unanimité était loin de se faire sur ce sujet même dans un forum aussi sélectif que le C.E. qui regroupait des gens ayant souscrit à des principes communs en matière de promotion de l'esprit international.

Analysant les causes de la crise de la collaboration internationale, Willis mentionna la croyance en l'inévitabilité d'un système international à caractère conflictuel, croyance qui s'était renforcée par la politique des vainqueurs de la première guerre mondiale vis-à-vis des vaincus. L'autre obstacle majeur au développement de la collaboration internationale était selon Willis, le principe de souveraineté nationale absolue et illimitée considéré incompatible avec «une vraie collaboration internationale». Dans ce contexte fut signalé l'échec des organisations représentées au C.E. à réviser la conception traditionnelle du patriotisme qui impliquait le divorce entre le sentiment de loyauté à sa propre patrie et les affinités avec la communauté internationale. Aux causes matérielles de la crise de collaboration internationale, telle que la montée du nationalisme économique, Willis ajouta des facteurs psychologiques comme les sentiments d'infériorité de certaines ethnies et le défaitisme en ce qui concerne l'évaluation de la nature humaine(87).

Dans le débat qui suivit cette communication, certains participants ont souligné l'importance de l'influence exercée sur l'opinion publique par «les forces de guerre» qui présentaient les termes «national» et «collaboration internationale» comme inconciliables tandis qu'en réalité seuls les termes «national» et «nationaliste» seraient incompatibles(88). Le débat se développa ainsi autour de la défini-

tion du contenu conceptuel des termes «patriotisme» et «pacifisme». Si sur le premier point l'unanimité était plus facile à se faire, les membres du C.E. ayant convenu de dénoncer l'assimilation de l'amour de la patrie avec la haine des étrangers, la discussion sur le deuxième terme révéla l'ampleur de la diversité conceptuelle parmi les partisans déclarés de la paix et de la collaboration internationale. Un des participants au débat fit pertinemment remarquer les divergences de vues entre pacifistes français et allemands, les premiers étant favorables à la révision du *statu quo* territorial, les derniers préconisant son maintien, ce qui prouvait que l'adhésion aux principes pacifistes ne comportait pas nécessairement un consensus quant au règlement des conflits internationaux. Un autre intervenant prétendit qu'il n'y avait même pas lieu de parler de crise de la collaboration internationale tandis que d'autres insistèrent sur l'ampleur de cette crise et sur ses répercussions néfastes sur l'œuvre du C.E. et des associations membres sérieusement affectées par le découragement et la désertion. Ce débat dégagait pourtant la tendance prédominante au sein du C.E. de concentrer les efforts sur la propagation des idées de paix et de coopération internationale malgré les revers subis par la SdN et le déclin manifeste de la popularité de ses idéaux(89).

La position du C.E. à ce sujet fut bien résumée dans un document rédigé par M. Butts, déléguée du Bureau International d'Education, qui indiquait les moyens appropriés pour faire face à la crise de la collaboration internationale dans la sphère de compétence du C.E. : «Si la jeunesse... n'est pas très bien disposée en ce moment pour l'idée de la SdN, si le terme de pacifisme sonne désagréablement à ses oreilles, c'est parce qu'elle s'imagine que le pacifisme et la collaboration internationale ont fait faillite. Le C.E. devra renforcer son étude des moyens de lui inculquer une attitude meilleure: cinéma, radio, voyages, échanges de correspondances... séjours de vacances bien choisis... échanges de matériel d'enseignement et de travaux d'élèves». Ce document attirait encore l'attention sur l'importance d'une documentation exacte permettant l'étude scientifique des questions traitées, la jeunesse contemporaine étant considérée plus accessible «à cet aspect raisonnable plutôt que sentimental». Le C.E. devait procéder à la vulgarisation et à la diffusion de ses études sur les méthodes pédagogiques appropriées en vue de l'éducation, au-delà de la jeunesse sa première cible, de l'opinion publique en général «qui a tendance à croire que la page de la coopération intellectuelle est tournée»(90).

Le dynamisme qui marqua les activités du C.E. pendant la deuxième phase de son évolution et son engagement plus militant en faveur de la promotion de l'éducation pour la paix et de la coopération internationale ont favorablement impressionné les agents de l'Organisation de coopération intellectuelle qui suivaient ses activités et ont contribué à le revaloriser dans les milieux compétents de la SdN(91). L'importance du travail effectué par le C.E. et par les organisations qu'il représentait fut reconnue, entre autres, par G. Murray, président de la C.I.C.I., qui est venu assister à une réunion du Comité tenue en 1935. Murray fit à cette occasion un exposé éloquent sur l'affrontement des deux camps idéologiques - celui des partisans des idées de paix et de coopération intellectuelle qui gravitait autour de la SdN et celui des militaristes inspirés par «la croyance nietzschéenne en la suprématie de la force» et qui glorifiaient la guerre. Se référant aux efforts des adversaires du mouvement pacifiste de ridiculiser les activités de celui-ci, notamment les congrès internationaux présentés comme des «réunions des bavards», Murray souligna la valeur de ces congrès où des organisations ayant des millions de membres faisaient écho à la tendance de vastes secteurs de l'opinion publique mondiale à rejeter catégoriquement

l'idéologie militariste et à promouvoir le désarmement moral par tous les moyens. Murray mentionna aussi le rapprochement survenu entre divers courants du mouvement pacifiste tels que le catholicisme et le libéralisme anglais et conclut en affirmant sa conviction que l'opinion publique représentait un facteur de poids sur la scène internationale(92).

Cette note d'optimisme sur le progrès du mouvement d'opinion en faveur de la paix et de la coopération internationale n'était pas sans fondement dans la mesure où la poussée du mouvement adverse suscita une meilleure concertation au sein du camp pacifiste et une intensification considérable de ses activités. Il reste néanmoins que la pression psychologique de ses adversaires était très forte et que le découragement était très répandu parmi ses sympathisants même si les militants restaient inébranlés. Face à cette situation, le nouveau président du C.E., Mgr Eugène Beaupin, délégué de l'Union catholique d'études internationales et vice-recteur de l'Institut catholique de Paris, élu à la suite du décès de A. Waltz en 1935, estima que la question cardinale qui se posait au Comité était de savoir « comment on doit combattre la crise du pessimisme par laquelle passe la collaboration internationale, quels sont les remèdes que l'on peut proposer et dans quel sens on doit chercher à construire »(93). Un des moyens par lequel le C.E. cherchait à combattre cette crise de pessimisme fut la réalisation d'études démontrant que dans une perspective historique des progrès très significatifs avaient été accomplis par le mouvement en vue du développement de la collaboration internationale et plus particulièrement par les OING qui s'étaient engagées à œuvrer dans ce sens. Une étude de ce genre fut entreprise par Th. Ruysen, Secrétaire générale de l'Union internationale des Associations pour la SdN et délégué de cette organisation au C.E. Cette étude intitulée « L'évolution de l'idée de collaboration internationale » mit en relief les problèmes internationaux entravant le progrès de cette idée et surtout le fait que ce progrès ne pouvait s'accomplir que par un travail patient de longue haleine. On laissait ainsi entendre que les idées de la SdN, notamment la mise de la guerre hors-la-loi, étaient en avance sur leur temps. Ce dernier point de vue était partagé par d'autres du C.E. qui estimaient également que l'importance des efforts de leur mouvement résidait moins dans ses résultats immédiats que dans la poursuite même de ces efforts qui allaient porter leurs fruits à plus long terme.

L'opinion qui prévalut alors au C.E. était de tenter de se réadapter aux nouvelles circonstances par des efforts accrus dirigés vers des couches sociales plus populaires, généralement négligées par les OING qui dirigeaient leurs activités notamment vers des gens ayant un niveau d'instruction relativement élevé. Selon Mgr Beaupin, l'ouverture vers des couches de population plus larges où le sentiment patriotique était traditionnellement bien enraciné, devait être facilitée par une synthèse entre le pacifisme et le patriotisme afin de démontrer que la paix était tout à fait compatible avec l'amour que l'on éprouve pour sa patrie (94).

Ainsi, bien qu'au cours de la deuxième phase de l'évolution du C.E., la référence explicite au pacifisme soit devenue légitime et respectable dans son vocabulaire, certaines réserves quant à sa portée ne se sont pas tout à fait dissipées. Notons pourtant qu'à la base du Comité, à savoir les organisations membres, l'évolution à cet égard fut bien plus nette et les rapports qui parvenaient au Comité sur les activités de celles-ci signalaient une intensification considérable de la propagande pacifiste(95). La réserve du C.E. à cet égard s'était reflétée à plusieurs reprises et tout en se penchant sur l'étude des problèmes internationaux qui se posaient à l'ordre du jour du Comité, certains membres de sa direction tenaient toujours à souligner son caractère

« strictement apolitique » qui contrastait avec la position militante adoptée par plusieurs de ses organisations membres.

L'attitude du C.E. à l'égard de l'invasion italienne de l'Ethiopie en 1936 est bien caractéristique de la réticence du Comité à se mêler aux conflits internationaux même quand il s'agissait d'une violation flagrante des principes de la SdN. Sous la pression de plusieurs de ses organisations membres le C.E. entreprit toutefois une enquête à ce sujet et demanda à ses membres des renseignements quant à la position de leurs organisations vis-à-vis de ce conflit. Cependant, évoquant son caractère apolitique le C.E. refusa de rendre publics les résultats de cette enquête qui démontraient à quel point l'action du Gouvernement fasciste dans ce conflit était impopulaire(96).

Malgré sa timidité sur le plan politique le C.E. se montra très actif. Il est parvenu à attirer à ces réunions des experts parmi les plus compétents pour traiter diverses questions relatives au rapprochement international par l'éducation telles que l'étude scientifique des relations internationales, l'enseignement de l'histoire dans l'esprit de compréhension internationale, les rôles respectifs des médias, de la littérature et des bibliothèques pour la jeunesse dans le développement de l'esprit international. Ces activités ont favorablement impressionné les responsables de l'Organisation de coopération intellectuelle de la SdN qui assistèrent à leur tour à ces réunions. A leurs yeux, le C.E. justifiait sa raison d'être en créant autour de lui une certaine atmosphère favorable à la propagation des idées de la SdN et en les adaptant à l'état de réceptivité de différents milieux(97).

La conception que se faisait le C.E. de sa propre mission fut eloquemment exposée par son président, Mgr Beaupin, lors d'une réunion tenue au Secrétariat de la SdN en juillet 1936 conformément à l'invitation de celui-ci de tenir une réunion annuelle à Genève. Selon Beaupin, le C.E. ne pouvait pas se substituer ni aux organisations membres, ni aux pouvoirs publics pour agir à leur place mais devait suggérer aux unes comme aux autres les initiatives qu'il estimait utiles et recommander les moyens appropriés en vue de leur réalisation. Faisant allusion à l'évolution de la situation internationale, le président du C.E. démarqua pour la première fois le mouvement international d'éducation pour la paix de la SdN, affirmant que les idéaux de l'institution internationale étaient plus importants que l'institution elle-même et lui survivraient si celle-ci devait disparaître. Faisant une véritable profession de foi du mouvement auquel le C.E. faisait tête, Beaupin affirma la résolution de celui-ci de poursuivre son travail contre vents et marées: « Ce n'est pas au moment où nous voyons les funestes effets de l'abandon par certains de tout ce qui s'abrite de nécessaire à la paix du monde dans ce qu'on nomme « le désarmement moral » ou encore la « coopération intellectuelle » que nous désertons la propagande de ces idées justes, fallut-il pour cela en trouver une meilleure formule ». La leçon à tirer de l'échec des institutions et des méthodes de propagation des idées qui les ont inspirées était selon Beaupin la nécessité de réviser ces méthodes et de chercher à des voies d'accès plus susceptibles d'atteindre les esprits et les cœurs "(98). Dressant le bilan des réalisations du C.E., Beaupin fit mention spéciale de la contribution de celui-ci dans le domaine social évoquant ses études sur le problème du chômage des jeunes intellectuels et sur la question du service social et la paix. Aux problèmes sociaux s'ajoutaient les relations interculturelles, un autre domaine d'intérêt privilégié du C.E. qui se pencha notamment sur le développement des relations entre l'Occident et l'Orient, thème auquel il consacra plusieurs études.

L'attention accordée par le C.E. aux problèmes sociaux et aux relations interculturelles dont l'importance dans son programme allait en croissant, attestait une certaine évolu-

tion dans la conceptualisation de la paix qui était en avance sur son temps. En effet, en développant son intérêt pour les domaines social et culturel, en plus de son intérêt déjà évoqué pour les droits de l'homme, le C.E. traçait la voie à l'élaboration d'un concept de paix dynamique et positif à l'opposé du concept négatif et statique qui prédominait à l'époque et qui réduisait la paix à l'abolition de la guerre sans se préoccuper du contenu positif de ce concept. Même si cela ne fut pas le cas de tous les membres du C.E., ses animateurs prenaient conscience du fait que les problèmes sociaux comme le chômage des jeunes constituaient un obstacle majeur à la consolidation de la paix et ont tenté de contribuer à la recherche de solutions appropriées à ces problèmes. Par cela il se rapprochaient, dans la pratique plutôt que sur le plan théorique, à leurs successeurs du mouvement contemporain de l'éducation pour la paix qui allaient élaborer un concept de paix multidimensionnel. Notons pourtant que cette perception de la paix était à l'époque encore assez vague et que le C.E. n'avait pas tenté d'intégrer son intérêt pour la paix et les questions sociales, culturelles et celles touchant aux droits de l'homme dans une doctrine ou une stratégie globale d'éducation pour la paix portant sur tous les niveaux d'organisation de la vie sociale à l'exemple de ses successeurs contemporains(99).

Toutefois, malgré son attachement aux idéaux de paix et de concorde, le C.E. restait toujours fidèle à son orientation qui faisait la distinction entre les idées pacifistes dans le sens de l'alloccution de son président citée ci-haut et le mouvement pacifiste en tant que force politique dont il tenait à se démarquer. C'est ainsi que le C.E. décida de ne pas admettre dans ses rangs en tant que membres réguliers des organisations telles que le Bureau International de la Paix et l'Union mondiale de la femme pour la concorde internationale dont l'engagement pacifiste plus marqué fut jugé incompatible avec le caractère apolitique du C.E. Ces organisations ne pouvaient être admises qu'à titre de membres correspondants(100).

L'orientation générale du C.E. sous la présidence de Mgr Beupin semblait pourtant justifier la réputation de progressiste que celui-ci s'était faite aux yeux de ses amis de l'aile droite du spectre politique(101). Tout en restant à l'écart d'organisations dont l'engagement pacifiste était jugé trop radical, le C.E. s'efforçait à résister aux pressions de la propagande nationaliste et militariste sur l'opinion publique. Un rapport préparé sur l'initiative du C.E. sur le rôle de la presse en tant que «facteur de paix et d'éducation» constatait ainsi que le Comité «en décidant d'aborder le problème de la presse sous l'angle de l'éducation et de la paix, a marqué son désir de remonter le courant qui entraîne le monde vers l'ignorance et vers la guerre»(102). Les recommandations contenues dans le rapport ont amené le C.E. à adopter des résolutions visant à la fois le public des lecteurs - chez qui on devait développer l'esprit critique en lui apprenant à lire les journaux avec discernement - et les journalistes qui devaient être amenés à respecter les normes de leur éthique professionnelle. Le C.E. se rallia aux conclusions du rapport qui soulignaient «la nocivité de la presse actuelle» et l'importance de l'éducation post-scolaire(103).

Ces résolutions témoignaient que le Comité restait fidèle à sa nouvelle orientation adoptée en 1933 qui mettait l'accent sur l'éducation des adultes et que même s'il maintenait toujours des réserves à l'égard du militantisme pacifiste radical, il n'hésitait plus, par contre, à réagir énergiquement contre la propagande adverse à ses idéaux de paix et de concorde internationale. Cette attitude du Comité était d'autant plus remarquable qu'elle se démarquait de l'attitude plus réservée du Secrétariat de l'Organisation de Coopération Intellectuelle de la SdN où l'on cherchait toujours à maintenir le C.E. sur la voie de la stricte

neutralité politique en lui suggérant d'éviter toute discussion sur des sujets à connotations politiques tels que le rôle de la presse en tant que facteur de paix(104).

La question des moyens appropriés pour corriger les effets de l'influence néfaste de la presse sur l'opinion publique est revenue pourtant à l'ordre du jour du C.E. et fit l'objet d'échanges de vues attestant la difficulté d'entreprendre une action efficace sur ce plan. Certains membres du Comité se sont montrés sceptiques quant à la possibilité de développer l'esprit critique chez le public des lecteurs de journaux faute de moyens de discerner la vérité. D'autres membres estimaient, par contre, que cela était possible en comparant les informations diffusées dans différents organes de presse, notamment ceux publiés dans différents pays, tout en évitant ceux à tendance politique trop prononcée. Les écoles ont été suggérées comme un milieu propice pour une telle entreprise éducative tandis que d'autres membres du Comité estimaient que les OING devaient s'impliquer davantage dans ce domaine en créant des cercles d'études et il fut même proposé de mettre sur pied un service de presse du C.E. D'autres encore se sont pris aux journalistes irresponsables allant jusqu'à suggérer la restriction de leur liberté d'expression tout en recommandant de donner une plus large diffusion aux informations circulées par les services spécialisés de la SdN(105).

L'importance attachée par le C.E. durant la deuxième phase de son évolution au rôle des médias dans l'orientation de l'opinion publique contrastait avec la place plus limitée réservée à la discussion de questions relatives à l'enseignement de la paix. Au Comité on était bien conscient du fait que ce dernier domaine était relativement négligé, ce qui fut justifié par la lenteur de l'éducation scolaire à atteindre les objectifs visés par le C.E.(106). L'urgence d'une action efficace et immédiate sur l'opinion publique fut ainsi mise en relief, ce qui traduisait la nouvelle orientation du Comité.

Au secrétariat de la SdN on s'était finalement rendu compte que cette réorientation du C.E. n'était pas sans intérêts du point de vue de l'institution internationale et que le Comité avait des suggestions utiles à formuler en ce qui concerne l'emploi des médias en vue d'une meilleure compréhension internationale(107). L'intérêt de la SdN à ce moment à s'assurer la collaboration du C.E. dans ce domaine s'expliquait par ses efforts pour obtenir l'adoption générale et l'application d'une convention internationale relative à l'emploi de la radiodiffusion au service de la paix(108). Le Comité se montra très intéressé à apporter à la SdN la collaboration sollicitée et adressa aux Gouvernements ses vœux de voir la convention en question ratifiée et appliquée. En même temps, il manifesta son intérêt pour le développement des émissions radiophoniques de la SdN(109).

Les initiatives du C.E. ont été fort appréciées par l'Organisation de coopération intellectuelle de la SdN. Analysant devant le C.E. les rôles respectifs de celui-ci, de l'I.C.I. et de la C.I.C.I., G. Murray, président de cette dernière, constata que ces organismes se complétaient utilement, le rôle du C.E. consistant en le maintien du contact avec l'opinion publique mondiale par l'intermédiaire des branches nationales de ses associations membres(110).

Un point d'intérêt particulier survenu dans les discussions du C.E. et qui attesta l'importance attachée par le Comité à l'éducation dans les milieux extra-scolaires, fut les contacts entre les groupes d'étudiants français et allemands en vue du rapprochement entre les jeunes des deux pays. Une rencontre entre deux groupes d'étudiants représentant les deux pays, organisée avec la bénédiction de leurs autorités respectives, eut comme seule conséquence un échange de vues assez insolite au cours duquel les thèses doctrinaires de la jeunesse hitlérienne furent vigoureusement soutenues. La discussion entre les deux

groupes tourna par conséquent en dialogue de sourds malgré les affirmations contraires des deux côtés(111). Cet événement suscita un vif intérêt au C.E. où plusieurs membres l'ont considéré comme un exemple de moyens pratiqués à utiliser pour développer l'esprit de paix(112). Même la visite effectuée en France au début de 1938 par le chef de la jeunesse hitlérienne pour préparer un échange de mille jeunes français et allemands(113) fut saluée par certains membres du C.E. tandis que d'autres se sont montrés plus réservés réservés souhaitant que des rencontres de ce genre fassent l'objet des «plans et des principes soigneusement réfléchis »(114).

L'intérêt manifesté par certains membres du C.E. par les contacts avec des groupes de jeunes endoctrinés par une idéologie représentant l'antithèse de leurs conceptions en matière d'éducation, met en relief, une fois de plus, l'écart voire le fossé qui pouvait se manifester dans certains cas entre les intérêts de la coopération intellectuelle et ceux de l'éducation de la paix proprement dite.

La question des contacts avec la jeunesse des pays à régime ultra-nationaliste et raciste est revenue dans les discussions du C.E. en juillet 1938. Ce fut encore une fois, Th. Koeppe, délégué du Bureau International des Eclaireurs, qui s'était déjà distingué comme partisan de tels contacts, qui présenta une communication à ce propos où il fit remarquer que la SdN gênait la collaboration entre la jeunesse de certains pays. G. Murray, le président de la C.I.C.I. qui fut présent à cette séance du C.E., répliqua que le désir de solidarité avec un groupe déterminé exclut souvent la solidarité avec d'autres(115). Cette réponse reflétait le point de vue de nombreux promoteurs de la coopération intellectuelle quant aux limites souhaitables des relations avec des régimes pratiquant une politique raciste systématique. D'autres intervenants dans ce débat, tout en estimant que les contacts avec des jeunes intellectuels de pays à régime totalitaire pouvaient contribuer à dissiper certains malentendus créés par la propagande officielle et par une presse tendancieuse, ont souligné la difficulté à aboutir à un dialogue fructueux étant donné que ces jeunes étaient sélectionnés selon des critères idéologiques(115).

La rencontre entre étudiants français et allemands ne fut qu'un épisode sans lendemain et l'ombre de la crise internationale qui allait en s'aggravant pesait de plus en plus lourdement sur les activités du C.E. Les conséquences de cette évolution pour le Comité furent pertinemment analysées par un de ses membres, le Père Dubois, dans le cadre d'une étude portant sur la formation de l'esprit de solidarité chez les adultes. Cette étude qui attestait l'intérêt croissant du Comité pour l'éducation des adultes, soulignait la polarisation idéologique du monde entre partisans et adversaires de la démocratie et la nécessité pour les éducateurs d'agir prudemment afin d'éviter des réactions hostiles aux idées de paix qu'ils cherchaient à promouvoir. Dubois constatait encore qu'en raison de l'aggravation des tensions internationales, des préjugés défavorables à la coopération internationale se sont répandus chez les adultes et même chez les partisans de la SdN(117). Il remarquait la position du C.E. à ce sujet qui cherchait à concilier l'intérêt national légitime avec les exigences de la solidarité internationale, mentionnant à titre d'exemple sa position favorable au désarmement accompagné des garanties internationales afin d'assurer la sécurité de chaque nation. La conclusion de l'auteur de cette étude fut qu'il fallait renforcer les fondements philosophiques de l'idée de solidarité internationale de la présentant à la fois comme une idée transcendantale reliée à la place de l'homme dans l'univers et comme une idée rattachée à la réalité concrète de l'interdépendance internationale et de l'enrichissement réciproque des cultures différents(118).

De son côté, Mgr Beaupin fit également une analyse pertinente de la crise internationale et de sa portée pour le

C.E. constatant que cette crise ne signifiait que l'échec des organismes s'occupant du règlement pacifique de conflits internationaux et ne justifiait pas un constat d'échec des organismes chargés du développement d'autres aspects de la vie internationale, tels que l'éducation de l'opinion publique à laquelle le C.E. était associé. La reconnaissance de l'utilité de celui-ci en produisait la preuve(119). Un rapport sur les congrès tenus par les associations membres du C.E. confirmait les propos de Beaupin selon lesquels l'action de celles-ci en vue de la diffusion de l'idée de collaboration internationale se poursuivait sans relâche malgré le découragement et la perte de confiance dans la SdN qui se répandaient dans de nombreux milieux(120).

Même vers la fin de l'année 1938, quand une conflagration générale paraissait déjà imminente, le C.E. ne se laissa pas abattre. Son nouveau président, A.M. Gossarts, délégué de la Fédération internationale des professeurs de l'enseignement secondaire officiel, lança aux membres du Comité un appel pressant à l'intensification de leur campagne d'éducation pour la paix auprès des adultes sans négliger pour autant les jeunes. D'autre part, il demanda aux organisations membres des renseignements quant à leur attitude au cas d'un conflit généralisé(121).

Avec l'aggravation de la crise internationale, la coordination des activités des OING devenait de plus en plus problématique sur le plan international aussi bien qu'à l'échelle nationale. Quelques organisations ont fait savoir au C.E. qu'elles se trouvaient dans l'impossibilité de poursuivre leur participation à ses activités. D'autre part, plusieurs organisations commençaient à se douter sérieusement de l'importance attachée par leurs membres à leurs positions officielles. Ainsi, le C.E. lança une enquête quant aux liens entre les organisations membres et leurs branches nationales et entre celles-ci et leurs propres membres(122). Parallèlement, le Comité entreprit un échange de vues parmi ses membres autour du thème « *La nature et la portée de la solidarité internationale* » - ce qui indiquait le profond malaise ressenti par les partisans de la coopération internationale devant la détérioration des relations internationales qui tournait en dérision leurs efforts dans ce domaine(123).

Au cours des entretiens organisés par le C.E. à ce sujet en février 1939, des graves questions ont été soulevées par les participants qui se demandaient si le «rendement» des efforts en vue du développement de l'esprit international n'était pas «*disproportionné aux ressources et au labeur engagés dans l'entreprise de paix organisée* »(124). Faisant le bilan des réalisations dans le domaine de la collaboration internationale, le professeur Th. Ruysse, - délégué de l'Union internationale des associations pour la SdN - qui s'était distingué par ses travaux sur cette question, constata que la coopération internationale se poursuivait dans tous les domaines qui n'étaient pas directement affectés par la crise politique qui secoua divers pays et notamment par la crise de la SdN. Statistiques à l'appui. Ruysse démontra ainsi que les OING n'ont pas relâché leurs efforts dans leurs sphères respectives d'activité bien que ces organisations se soient fortement ressenties des problèmes économiques qui réduisaient substantiellement les fonds nécessaires à leur action(125).

Une analyse lucide des lacunes de l'œuvre accomplie par les promoteurs de la coopération internationale fut présentée à l'occasion des entretiens en question sur la crise de la collaboration internationale par Z.F. Willis, un autre membre du C.E. qui s'était distingué par ses travaux sur cette problématique(126). Selon Willis la responsabilité de la crise de la collaboration internationale se partageait entre hommes d'Etat, éducateurs et propagandistes qui n'ont pas su tirer avantage de l'euphorie de l'après-guerre pour réaliser le potentiel de la SdN. Une condition essen-

tielle pour le succès de la réorganisation de la vie internationale était l'abandon des conceptions antérieures du patriotisme et de la souveraineté nationale illimitée qui devaient céder la place à un esprit civique universel. Faisant une véritable autocritique du C.E., Willis posa la question de la sincérité des affirmations en faveur de la solidarité internationale qui ne sont pas suivies des actes concrets, tout en insistant sur l'importance de l'éducation des adultes négligée dans le passé par le C.E. En même temps, il adressa une mise en garde aux promoteurs de la solidarité internationale qui par leur idéalisme répugnent à réadapter leurs projets à la réalité et recommanda la concentration de leurs efforts en vue de l'adoption des mesures les plus urgentes. Toutefois, l'adoption d'un programme d'action «*intermédiaire*» par tous ceux qui travaillaient pour la paix ne devait pas, selon Willis, compromettre les principes fondamentaux dont s'inspirait leur action(127).

Les entretiens de février 1939 représentent la dernière tentative du C.E. de se réadapter à une réalité qui lui échappait totalement. Impuissant à agir efficacement pour contrecarrer le courant d'opinion persuadé de l'inévitabilité d'un conflit armé général, il ne restait au C.E. qu'à constater son échec et l'inutilité de la poursuite de son action ou bien à réaffirmer ses convictions fondamentales et poursuivre son travail contre vents et marées. Le C.E. opta pour cette dernière alternative et réaffirma son adhésion à ses principes fondamentaux formulés en 1926 tout en se déclarant décidé à poursuivre son programme d'action et à maintenir des relations actives dans tous les pays où cela était possible(128). Cette position du comité était conforme à celle d'un bon nombre de ses associations membres qui ont tenté jusqu'au dernier moment d'empêcher par tous les moyens à leur disposition le déclenchement du conflit mondial(129).

Il serait toutefois erroné de conclure que les protagonistes du mouvement d'éducation pour la paix restèrent dans leur ensemble aveuglés à la perspective d'une conflagration générale. Conscients de l'imminence d'un conflit armé de grande envergure, de nombreux partisans de ce mouvement réagirent en se réorientant vers une action éducative de longue haleine, déplaçant le centre d'intérêt de leur action de la sphère politique à celle culturelle en vue du développement d'une culture de paix(130).

Conclusion

L'écroulement du système international et le conflit mondial ont certes profondément ébranlé le mouvement associatif transnational favorable à l'éducation pour la paix et à la coopération internationale mais cela ne permet pourtant pas de conclure ce chapitre de son histoire par un constat d'échec total.

Le C.E. poursuivit ses activités même après le déclenchement de la guerre mondiale, orientant son action vers la préparation d'une «paix juste et durable» conformément aux souhaits de ses organisations membres qui poursuivirent leur action sans relâche dans la mesure où cela leur fut encore possible(131). En effet même si les circonstances historiques lui furent défavorables, le C.E. et les organisations qu'il représentait, ont tenu bon sans céder au découragement, ni compromettre leurs principes et ont pu ainsi préparer le terrain à la renaissance de leur mouvement au lendemain de la guerre.

La nature des relations entre la SdN et le C.E., créé précisément dans le but d'assurer la liaison entre l'institution internationale et les OING intéressées à l'éducation pour la paix, laisse supposer l'existence d'un rapport direct entre l'évolution respective des deux organisations. Or, un survol de l'histoire du C.E. suffit pour montrer que c'est plutôt un rapport inverse qui caractérise l'évolution parallèle des

deux organisations: la phase de déclin de la SdN correspond, en effet, à une phase d'intensification considérable des activités du C.E. et à un accroissement remarquable de son prestige.

Ce phénomène témoigne de l'importance croissante des organisations non gouvernementales dans le mouvement international d'éducation pour la paix où celles-ci sont parvenues à jouer un rôle plus efficace et autonome après une décennie marquée par l'ascendant incontestable de la SdN qui les reléguait à un rôle auxiliaire et subordonné.

La vitalité du mouvement transnational d'éducation pour la paix dont le C.E. fut l'un de ses pivots, sa capacité à se réadapter aux circonstances historiques changeantes en modifiant alternativement ses priorités fondamentales - une œuvre éducative de longue haleine ou des appels pressants à l'opinion publique -, permettent difficilement de conclure ce chapitre de son histoire par un constat d'échec. L'échec fut surtout celui du mouvement de la SdN auquel le mouvement d'éducation pour la paix représenté par le C.E. avait été étroitement associé(132), mais dont il sut prendre ses distances dès que le naufrage de l'institution internationale est apparu inéluctable. Ce n'est qu'en considérant le mouvement auquel le C.E. fit tête comme défenseur irréductible d'une certaine institution internationale vouée à l'échec par la fragilité même de l'ordre international issu du premier conflit mondial, plutôt que comme le représentant d'un courant d'idées dont l'évolution dépasse largement le contexte historique de l'entre-deux-guerres, que l'on puisse être amené à lui attribuer - ce que ses détracteurs n'ont jamais cessé d'ailleurs de faire - un manque flagrant d'esprit de réalisme et un échec total. En effet, un tel constat serait invalidé par le nouvel essor de ce mouvement après la Seconde Guerre mondiale qui prouve que ses résultats restent à être évalués dans une perspective historique plus longue que celle de l'entre-deux-guerres.

L'expérience du C.E. apparaît ainsi comme significative bien au-delà de son contexte historique limité faisant l'objet de la présente étude, en démontrant la force morale du mouvement international d'éducation pour la paix dans un contexte qui lui fut particulièrement défavorable et le rôle moteur des OING dans ce mouvement. Celles-ci, malgré les ressources limitées et les moyens d'actions réduits dont disposent les organisations volontaires, se sont révélées en effet comme la véritable épine dorsale et l'avant-garde de ce mouvement qui ne s'était pas effondré même avec l'écroulement des institutions qui se sont inspirées de ses idéaux, démontrant ainsi que celles-ci restaient à rebâtir et à réviser tandis que la valeur de ses idéaux restait toujours en vigueur comme l'avait prouvé le regain de ses activités au lendemain de la Seconde Guerre mondiale.

Enfin, en dressant le bilan des réalisations du C.E. la signification de son œuvre apparaît non tant sur le plan de ses réalisations concrètes, somme toute assez modestes, mais plutôt sur celui de la conceptualisation de l'éducation pour la paix. Sur ce dernier plan le C.E. se présenta comme un véritable précurseur du mouvement contemporain de l'éducation pour la paix par l'ampleur de ses intérêts portant à la fois sur des problèmes internationaux, sociaux, interculturels et ceux reliés aux droits de l'homme dont la reconnaissance en tant qu'aspects indissociables de la problématique de l'éducation pour la paix ne commence à se généraliser que de nos jours. Dans cette optique le C.E. apparaît comme une expression authentique d'un mouvement éducatif d'avant-garde dont l'intérêt est souligné d'autant plus par le maintien de sa cohésion fondamentale malgré la diversité conceptuelle de ses membres et la conjonction internationale défavorable dans laquelle il dut opérer.

NOTES

Abréviations :

ASdN - Archives de la Société des Nations. Bibliothèque des Nations Unies, Palais des Nations, Genève.
 ABIE - Archives du Bureau international d'éducation, Genève.

- 64) C.E. 111,6/4/1933.
 65) C.E. 113, 12/6/1933 (ASdN, 7B/5263/664).
 66) *Ibid.*
 67) *Ibid.*
 68) Murray à Monténach. 20/9/1933; 16/10/1933: Monténach à Murray. 24/10/1933 (ASdN, 5C/6812/319).
 69) Monténach à Pilotti. 24/10/1933 (ASdN, 5C/1175/699).
 70) Rapport de Hallsten-Kallia sur la réunion du C.E. du 16/1 M 1933 en date du 21/11/1933 (ASdN, 5C/1175/699).
 71) *Ibid.*
 72) Rapport de M. Butts sur la réunion du C.E. du 16/11/1933 (ABIE, C5/1/183).
 73) *Ibid.*
 74) C.E. 119, 24/11/1933 (ABIE, C5/1/573).
 75) M.A. Dingman (déléguée de l'Alliance universelle des unions chrétiennes de jeunes filles) et M. Butts du Bureau international d'éducation à A. Waltz, 6/12/1933 (ABIE, C5/1/638).
 76) M. Butts à A. Waltz. 29/3/1934 (ABIE, C5/1/638).
 77) Waltz à M.A. Dingman et M. Butts, 9/12/1933 (ABIE, C5/1/638).
 78) Rapport de M. Butts sur la séance du C.E. du 15/11/1934 (ABIE, C5/1/183).
 79) Rapport cité de Hallsten-Kallia du 21/11/1933.
 80) Pilotti au Secrétaire général, 19/11/1934 (ASdN, 5C/1175/699).
 81) Ce fut notamment le cas de G. Radziwill qui assista à titre d'observateur à des nombreuses réunions du C.E. Bien qu'à certaines occasions notamment quand A. Waltz s'était opposé à donner au Comité une orientation pacifiste militante, elle fit des éloges de celui-ci (son rapport cité sur la réunion du C.E. du 10/12/1925), elle se livra à des attaques virulentes contre sa personne à la suite de ses tentatives de réagir contre la propagande nazie. Dans une lettre à sa collègue Hallsten-Kallia qui se montra également critique à l'égard de la position prise par Waltz: sur cette question, Radziwill exprima le regret que les membres du C.E. n'avaient pas « le courage de se débarrasser d'un président dont elles ne voulaient pas et qui leur a été imposé par l'ancien directeur de l'I.C.I., M. Luchaire » (Radziwill à Hallsten-Kallia, 16/1/1934 (ASdN, 5C/1175/699).
 82) En témoignant les rapports fournis par les délégués au C.E. sur les résolutions adoptées par les associations membres (C.E. 118, 10/11/1933; ASdN, 5C/1175/699).
 83) C.E./P.V. 30, 22/2/1934 (ASdN, 5C/1175/699).
 84) Monténach à Waltz, 19/10/1934 (ASdN, 5C/1175/699).
 85) Note de Hallsten-Kallia du 4/12/1934 (ASdN, 5C/1175/699).
 86) Questionnaire : « La crise de la collaboration internationale », 17/10/1934 (ASdN, 5C/1175/699).
 87) C.E. 146, 7/1/1935 (ASdN, 5C/1175/699).
 88) C.E./P.V. 32, 7/1/1935 (ASdN, 5C/1175/699).
 89) *Ibid.*
 90) C.E. 150, 15/1/1935 (ASdN, 5C/1175/699).
 91) Kullman, du Secrétariat de la SdN, qui rapporta sur le nouvel esprit qui animait le C.E. et sur le «renouveau de ses activités», accompagna son rapport de la recommandation de donner au Comité «tous les encouragements qu'il mérite» (Note du 26/2/1935 sur la séance du C.E. tenue les 21 et 22/2/1935; ASdN, 5C/1175/699).
 92) C.E./P.V. réunion du 9/7/1935. 3^e séance (ASdN/1175/699).
 93) *Ibid.*, P.V. 4^e séance.
 94) *Ibid.*
 95) C.E. 181, 25/1/1936 (ASdN, 5C/1175/699).
 96) C.E. 196, 25/2/1936 (ASdN, 5C/1175/699).
 97) Monténach à Dreyfus-Barney. 18/3/1936; Kullman à Dreyfus-Barney, 13/3/1936 (ASdN, 5C/1175/699).
 98) C.E., Allocution du président à l'Assemblée plénière des 6 et 7 juillet 1936 (ASdN, 5C/1175/699).
 99) Sur le caractère multidimensionnel du concept contemporain d'éducation pour la paix voir : *Revue internationale de pédagogie* (1983, No. 3); *Bulletin of Peace Proposals* (1984, No. 2); *Gandhi Marg* 1984, No. 4-5.
 100) C.E. 225, 12/12/1936 (ASdN, 5C/1175/699).
 101) Aux yeux de son ami et collaborateur, G. de Reynold, qui affichait ouvertement ses sympathies pour la droite, Mgr Beupin était un gauchiste (G. de Reynold, op. cit., p. 515). J. Luchaire rapporte sur la méfiance dans les milieux de droite à l'égard de tout mouvement des OING dont plusieurs étaient suspectes « de liaisons avec les internationales politiques, surtout socialistes » (J. Luchaire. Confession d'un Français moyen, op. cit., pp. 11-112).
 102) C.E. 229, 14/1/1937 (ASdN, 5C/1175/699).
 103) *Ibid.*
 104) Monténach à Beupin, 15/1/1937 (ASdN, 5C/1175/699).
 105) C.E./P.V. 37^e session du 3/3/1937 (ASdN, 5C/1175/699).
 106) *Ibid.*
 107) Kullmann. SdN à Liard, C.E., 11/3/1937 (ASdN, 5C/1175/699).
 108) Une convention internationale concernant l'emploi de la radiodiffusion dans l'intérêt de la paix fut signée à Paris par 29 pays dont 18 ont ratifié leur signature (I.I.C.I., L'I.C.I. 1925-1946, op. cit. p. 571).
 109) C.E. 266, 2/7/1937 (ASdN, 5C/1175/699).
 110) C.E./P.V. 38^e session, 30/6-1/7/1937 (ASdN, 5C/1175/699).
 111) C.E. 285, 24/1/1938 (ASdN, 5C/1175/699).
 112) Sur les contacts entre la jeunesse hitlérienne et jeunes français voir D. Tiemann, «Les relations franco-allemandes parmi les jeunes pendant l'entre-deux-guerres », H.G. Kirchoff & D. Tiemann (éd.), *Geschichtsunterricht und Geschichtsbewusstsein*. Dortmund, 1983, pp. 65-69.
 113) Cet échange fut finalement annulé par le Gouvernement français en raison des événements internationaux du mois de mars 1938.
 114) C.E./P.V. des 21-22/2/1938, p. 22 (ASdN, 5C/1175/699).
 115) C.E./P.V. 40^e séance, 4-5/7/1938.
 116) C.E. 308, 19/9/1938 (ASdN, 5C/1175, 699).
 117) L'échec de la SdN à agir efficacement sur l'opinion publique est attribué, entre autres, à ses piètres performances en matière de relations publiques (D. Hitchner, «The Failure of the League: Lessons in Public Relations», *Public Opinion Quarterly*, 7 (1944), pp. 61-71.
 118) C.E. 295, 31/5/1938 (ASdN, 5C/1175/699).
 119) Allocution de Mgr Beupin devant le C.E., 7/5/1938 (ASdN, 5C/1175/699).
 120) C.E. 313, 18/1/1939; C.E. 322, 14/1/1939 (ASdN, 5C/1175/699).
 121) C.E. 311, 20/10/1938 (ASdN, 5C/1175/699).
 122) C.E. 314, 24/11/1938 (ASdN, 5C/1175/699).
 123) C.E. 323, 18/1/1939 (ASdN, 5C/1175/699).
 124) Note rédigée par Th. Ruyssen en vue de l'entretien sur la nature et la portée de la solidarité internationale (2-3 février 1939) (C.E. 324, 18/1/1939 (ASdN, 5C/1175/699).
 125) *Ibid.*
 126) C.E. 146, C.E. 270.
 127) C.E. 325, 23/1/1939 (ASdN, 5C/1175/699).
 128) C.E. 345, 7/6/1939 (ASdN, 5C/1175/699).
 129) Résultats d'une enquête du C.E. auprès des organisations membres, C.E. 358, 17/11/1939.
 130) Cf. l'éditionnel de F.J. Brown dans *The Journal of Educational Sociology*, 12 (Mars 1939), p. 386.
 131) C.E. 360, 9/1/1940 (5C/1175/699).
 132) Là où le mouvement d'éducation pour la paix fut identifié avec le mouvement pour la SdN, comme en Grande-Bretagne où les tentatives de réforme de l'enseignement entreprises sous l'impulsion de l'Association pour la SdN échouèrent avec le déclin de l'institution internationale, ce constat d'échec est sans équivoque (Cf. B.J. Elliott. «An Early Failure of Curriculum Reform : History Teaching in England, 1918-1940», *Journal of Educational Administration and History*, 12 (1980), pp. 39-46).

Towards a Community Law for Associations

by Louis Eyraud*

The birth of a Community law for non profit-making associations directly concerns the Peoples' Europe, the key to the future of European construction.

In November 1984, I tabled a motion for a resolution in the European Parliament on « *The role and administration of associations and the law governing them in the European Communities* ».

This initiative stemmed from the difficulties the « European Association for Social Progress » was encountering in legally carrying out its activities throughout the EEC.

What should this association, international in both its composition and its objectives, choose as its registered office, its articles of association, its legal status ? The legal personality of an association is never automatically recognized abroad. The concept of an international association exists only in Belgium. Such an association has no choice but to come under a national legal system, that of its registered office, by which it will more often than not be subjected to the regime of a foreign association, which is usually both restrictive and precarious.

Apart from these, there are also fiscal and psychological barriers (the law of the registered office often requires that the board contain a majority of nationals of that state, which deprives the notion of international association of its main character).

It is also difficult for someone to found an association on a transnational basis or for national associations to found international federations of associations.

* This text was published in French in *Transnational Associations* 1987, n° 2p. 101. The author is a Member of the European Parliament.

At the European level, the absence of a legal structure facilitating cooperation of associations beyond national borders is all the more striking given the increasing importance of the Peoples' Europe in boosting the construction of Europe.

Following my Motion for a Resolution, the Legal Affairs Committee of the European Parliament drew up a report on the subject. The report shows that the Community has the power to take action in this field : while the Community is primarily concerned with economic matters, the criterion of « non profit-making » should not constitute a strict dividing line between economic and non-economic activities. Non profit-making associations certainly contribute to economic life in Europe.

Reliance on Article 235 of the Treaty of Rome is therefore fully justified. This article provides that « *if action by the Community should prove necessary to attain, in the course of the operation of the common market, one of the objectives of the Community and this Treaty has not provided the necessary powers, the Council of Ministers shall take the appropriate measures* ».

In fact, a Community action in favour of associations could enable the Community to achieve a number of objectives laid down in the Treaty of Rome or in the Single European Act adopted in February 1986 or to implement programmes for the Peoples' Europe. Precise indications can be derived from these texts to confirm and clarify the validity of relying on Article 235, if not actually to confer on the Community the « necessary power to act ».

Such action should take the form of eliminating the most flagrant discriminations first, then developing a real Community policy in favour of associations which would give them the legal, fiscal and financial means to carry out their activities on Community territory.

«Any discrimination based on grounds of nationality» prohibited by virtue of Article 7 of the Treaty of Rome which touches aliens in national associations or so-called foreign associations in the Member States should be abolished Under the same principle, enshrined in the Council of Europe Convention¹, the recognition of legal capacity in one Member-State should suffice for recognition in the others An approximation of the relevant provisions favouring an extensive legal capacity is highly desirable.

Associations with a truly European vocation will want however, to go further and draw up a European Statute for Associations. Regulation (EEC) N° 2137/85² set up the legal framework necessary for the creation of European Economic Interest Groups. This constitutes a real legal and fiscal basis on the Community level and not relying on national legal systems, for natural Or legal persons who wish to cooperate in economic matters in the Community on a transnational basis. The European Parliament has already established that this formula, which come into force in 1989, is open to non profit-making associations with an economic, professional, regional or agricultural character, in short, all those associations which will contribute to the achievement of Community policies and/or the Great Internal Market foreseen for 1992.

As for educational, cultural, youth, charity, sporting etc. associations, an analogous set of rules adapted to their activities, which would allow them to acquire a European statute, should be devised.

The legal foundation for such action could be derived from the necessity to facilitate the implementation of important Community programmes in the framework of a Peoples' Europe, such as ERASMUS, YES and COMETT³ all of which recognize, expressly or implicitly, the fundamental part associations will play in their success.

Apart from this, in the chapter devoted to Research and Technological development, Article 130-0 of the Single European Act provides that the Community must eliminate legal and fiscal obstacles to cooperation between undertakings, research centres and universities in Europe. It goes on to specify that the Community may create joint undertakings.

or any other structure necessary to carry out Community Research programmes. This « other structure » could well be a non profit-making association, allowing universities, research centres, even undertakings, to form groups in order to cooperate.

Community action would also be useful - and possible - in the tax field, and in particular on two specific points: the approximation of the tax assessment rules as regards VAT on associations, and the extensions of the possibility of tax deductions to donations and legacies to associations based in another Member State and above all to associations with a European statute.

One final justification for the Community's acting is the financial support which the Community already grants many associations through the budget: if the Community gives them financial means, it should also be able to give them the legal and fiscal means to operate. This being so, it would be appropriate to gather all the various relevant budget chapters and lines together into a single Fund for the Promotion of Associations. The resulting transparence would benefit both the Community and the associations concerned.

These legal arguments, whatever their validity, will carry no weight, however, if they are not backed up by a real mobilisation of the interested parties. Elected representatives may find that this project is a powerful means to relaunch transborder cooperation or twinning, but, above all, associations themselves, representing several million jobs in Europe, could extend the scope of their activities over the entire Community territory, thereby reinforcing the economy, but also the solidarity and the will to construct Europe.

1. European Convention on the recognition of the legal personality of International Non-Governmental Organisations of 24 April 1986 - See «Transnational Associations» n° 3, 1986.
2. Regulation (EEC) N° 2134/85; OJ L 199/85, page 1.
3. ERASMUS - Student Mobility programmes - COM(85) 756 final
YES - Youth Exchange Scheme - COM (86) 52 final
COMETT - New Technologies Training Scheme, COM (85) 431 final.



Du nouveau dans les relations OING/UNESCO

Révision des procédures

par Vladimir Hercik*

Depuis 1961, la coopération des OING avec l'UNESCO a été régie par le règlement appelé «*Directives concernant les relations avec les OING*». Ce document, élaboré par le Conseil Exécutif de l'UNESCO en consultation avec les OING et approuvé par la Conférence générale, définit essentiellement des dispositions concernant l'admission des OING aux différentes catégories de relations (A, B, C) avec l'UNESCO, les privilèges et les obligations attachés à ces catégories et les garanties relatives au changement et au retrait éventuels du Statut des OING auprès de l'UNESCO. Une section importante des directives définit les dispositions selon lesquelles l'UNESCO octroie des subventions à certaines OING et les obligations qui en découlent pour les organisations bénéficiaires.

Pendant plus de deux décennies, le cadre administratif fourni par les directives semblait donner satisfaction tant aux organisations intéressées qu'aux Etats membres de l'UNESCO représentés à la Conférence générale biennale, qui approuvait régulièrement, sans objections, les rapports présentés par le directeur général sur la coopération avec les OING. Il est vrai que certaines questions ont été soulevées périodiquement par des représentants gouvernementaux, comme l'extension géographique des OING aux territoires non européens et les conditions et résultats de l'assistance financière accordée par l'UNESCO à certaines OING.

C'est cette dernière question qui constitue le point de départ d'une nouvelle action d'envergure déclenchée par le Conseil Exécutif de l'UNESCO en 1986 en vue de réviser l'ensemble des règles de relations entre l'UNESCO et les OING. Un groupe de travail, composé de 6 membres du Conseil exécutif, a procédé au début de 1987 à une première étude des problèmes relatifs à la coopération OING/UNESCO. Le groupe a examiné également un document préparé par le Comité permanent OING présentant un point de vue des OING sur différents aspects de cette collaboration. Le président du Comité, M. Robert Harris, a été invité à suivre les travaux du groupe de travail.

* Représentant permanent de l'UAI auprès de l'Unesco

Le rapport du groupe de travail a été soumis à une séance plénière du Conseil exécutif de l'UNESCO. Celui-ci n'a pas jugé opportun d'approuver globalement les recommandations du Groupe. En effet, certaines recommandations ont suscité des controverses au sein du Conseil, notamment en ce qui concerne les rapports entre les OING et les commissions nationales de l'UNESCO, ou le choix des OING susceptibles de bénéficier des subventions de l'UNESCO.

A sa 126ème session (mai-juin 1987), le Conseil exécutif de l'UNESCO a décidé de poursuivre «l'étude prospective» des relations UNESCO/OING. Il a constitué un groupe de travail élargi pour analyser des informations sur tous les aspects de la coopération des OING avec l'UNESCO et notamment sur les aspects financiers de cette coopération. Cette tâche sera poursuivie après la Conférence générale de l'UNESCO (Oct-Nov. 1987) en vue de procéder à une évaluation globale de la contribution des OING aux programmes de l'UNESCO et de proposer une révision éventuelle des directives. La résolution du Conseil exécutif invite le Groupe de travail à «*entreprendre des consultations avec les OING et leur Comité permanent*».

Au cours de sa réunion du 18 juin 1987, le Comité permanent a examiné les résultats des travaux du Conseil exécutif et de son groupe de travail sur l'étude des relations UNESCO/OING. Le Comité a été conscient du fait que les discussions au sein du Conseil exécutif tendaient à aménager une nouvelle période dans les relations entre les OING et l'UNESCO et que certaines modifications envisagées ne seront pas nécessairement à l'avantage des OING. Le Comité a noté avec satisfaction que la décision du Conseil exécutif garantit la participation des OING et de leur Comité permanent aux discussions concernant la révision des règles de coopération OING/UNESCO.

Activités collectives des OING

Comme à l'accoutumée, le Comité a passé en revue les principales activités accomplies collectivement au cours du semestre écoulé. Un compte-rendu détaillé a été présenté de la première réunion des OING africaines et des OING

ayant des membres affiliés en Afrique (Dakar, 2-6 février 1987). Cette conférence - organisée avec le concours technique et financier de l'UNESCO, a réuni quelques 100 ONG - et a contribué à la classification des méthodes de travail des ONG sur le plan national et international. Le rapport final du colloque tenu en 1984 par l'Union des associations internationales (« *l'Afrique et les réseaux transnationaux d'associations* ») a été porté à la connaissance des participants et a fait l'objet d'une appréciation publique dans le discours du directeur général de l'UNESCO.

Un colloque international sur « *l'éducation pour la paix* » - l'aboutissement des travaux de plusieurs mois poursuivis par une trentaine d'ONG - s'est tenu du 10 au 12 décembre. Une brochure bilingue publiée par les soins du Comité ONG résume ces travaux. A l'occasion du Colloque, une exposition a été organisée illustrant par des documents écrits les initiatives des ONG en faveur de la paix depuis le

début du siècle. L'UAI a été représentée à cette exposition par des extraits de la publication « *La vie internationale* » (1912) reproduisant un article de H. La Fontaine.

Un effort collectif entrepris par un nombre d'ONG pendant presque deux années a produit un document substantiel sur « *L'éducation aux droits de l'homme* ». Le document sera soumis à la Conférence consacrée au même thème, convoquée par l'UNESCO à La Valetta, Malte, du 30 août au 5 septembre 1987.

Mentionnons enfin la préparation, en cours, d'une brochure sur la coopération des ONG avec l'UNESCO. Une première brochure sur ce sujet a été publiée en 1965. On estime que le progrès quantitatif et qualitatif de la collaboration des ONG avec l'UNESCO ainsi que la récente interpellation des ONG de la part du Conseil exécutif de l'UNESCO - justifient amplement cette nouvelle publication.

Les étapes de la révision des relations ONG/UNESCO

Avec l'aide de M. Hercik, auteur du rapport qui précède, nous avons réuni les documents officiels qui ont marqué jusqu'ici ~ fin août 1987 - les étapes d'une importante révision en cours. Nous avons jugé utile d'en donner de larges extraits, non à cause des résultats obtenus, mais à cause du rappel de notions générales qui ne sont pas toujours évidentes au regard des gouvernements, du public et parfois des ONG elles-mêmes. Ces notions, on les trouvera heureusement rappelées dans le document présenté par le Comité permanent des ONG. D'autre part, le rapport du Groupe de travail ~ composé de membres du Conseil exécutif de l'Unesco - présente une analyse de données chiffrées fournies par le Secrétariat de l'Unesco et par l'UAI et formule des recommandations. Nous en donnons un résumé ci-dessous.

On trouvera successivement ci-après les textes suivants :

- A. La décision du Conseil exécutif de l'UNESCO lors de sa 125e session.*
- B. Le document présenté par le Comité permanent des ONG*
- C. Un résumé des recommandations du Groupe de travail du Conseil exécutif de l'Unesco*
- D. La décision du Conseil exécutif de l'Unesco lors de sa 126e session.*

A. Décision du Conseil exécutif de l'Unesco lors de sa 125e session

Le Conseil exécutif.

1. *Conscient* de l'utile fonction consultative que les organisations non gouvernementales remplissent dans le cadre de l'Unesco et du rôle important qu'elles jouent dans la mise en œuvre des programmes de l'Organisation à un moment où celle-ci s'efforce de décentraliser ses activités,
2. *Rappelant* le paragraphe 5 de la résolution 22 C/15.5 stipulant *à que les organisations internationales non gouvernementales doivent continuer de faire l'objet d'un*

examen attentif et individuel à la lumière des Directives en vigueur.

3. *Ayant examiné* le document intitulé « *Informations sur l'utilisation des subventions par les organisations internationales non gouvernementales qui en ont bénéficié dans le cadre du Programme de l'Unesco* » (125 EX/18).
4. *Décide* d'entreprendre une étude prospective des relations de l'Unesco avec les organisations non gouvernementales qui portera sur les points suivants:

- (a) contribution actuelle et potentielle des organisations non gouvernementales à la réalisation des objectifs de l'Unesco;
- (b) directives et procédures administratives qui régissent actuellement les relations de l'Unesco avec les organisations non gouvernementales, et plus particulièrement l'attribution de subventions et l'octroi de contrats ainsi que l'obligation des organisations bénéficiaires de rendre des comptes, et qu'il serait souhaitable de mettre en place à cet effet;
- (c) implantation et répartition géographique des organisations non gouvernementales qui entretiennent des relations avec l'Unesco, en vue d'accroître leur participation dans différentes régions. L'étude contiendra des

recommandations et sera soumise au Conseil exécutif à sa 126e session;

5. *Décide en outre* de constituer un groupe de travail composé de M. C. Aboussouan (Liban), M. G.V. Ouranov (Union des républiques socialistes soviétiques), M. S. Singh (Inde), M. A. Tefera (Étiopie), M. A. Wagner de Reyna (Pérou) et M. E. G. Whitlam (Australie), qui sera chargé d'effectuer, en consultation avec le Comité permanent des ONG, l'étude prospective visée ci-dessus;
6. *Invite* le directeur général à mettre à la disposition du Groupe de travail toute la documentation pertinente et les autres formes d'assistance dont il pourrait avoir besoin.

6 octobre 1986

B. Contribution du Comité permanent des organisations internationales non gouvernementales à l'étude prospective du Conseil exécutif de l'Unesco sur les relations de l'Unesco avec les organisations non gouvernementales

«Les gouvernements des Etats parties à la présente Convention, au nom de leurs peuples, déclarent:

« Qu'une paix fondée sur les seuls accords économiques et politiques des gouvernements ne saurait entraîner l'adhésion unanime, durable et sincère des peuples et que, par conséquent, cette paix doit être établie sur le fondement de la solidarité intellectuelle et morale de l'humanité ».

Extrait de la Constitution de l'Unesco

Quand l'Unesco fut fondée il y a quarante ans, les dirigeants des nations émergeant de l'expérience déchirante d'une conflagration mondiale étaient convaincus que le meilleur espoir pour la paix, la justice et le progrès se trouvait dans la volonté de développer et partager la connaissance et le savoir, sur la base des principes éthiques reflétant les valeurs communes de l'humanité. Ils étaient motivés par une conviction profonde de la valeur d'apprendre tant pour les individus que pour les sociétés. Les caractéristiques essentielles de l'agence spécialisée qu'ils créèrent étaient que son domaine principal d'action devait être l'esprit humain. C'était le facteur unificateur qui justifiait la fondation d'une seule agence ayant pour mandat de traiter la multiplicité des questions inhérentes à l'éducation, la science, la culture et la communication.

Tel était le contexte d'un débat qui se poursuit aujourd'hui: quelle est la meilleure façon de promouvoir le partage des connaissances et du savoir, et l'échange des idées? Plus que les autres agences spécialisées, l'Unesco devait étendre ses liens au-delà des canaux gouvernementaux. Le débat sur les relations avec les organisations non gouvernementales émane de la nature même du mandat de l'Unesco.

Lors de la conférence préparatoire de 1945, la délégation française proposa que la Conférence générale soit composée:

- de trois représentants au plus du gouvernement de chaque Etat membre;

- de cinq représentants au plus de chaque Commission nationale, ceux-ci étant choisis parmi les responsables en matière d'arts, de lettres, de sciences, de techniques, de sciences politiques et de moyens d'information;
- d'un représentant de chacune des organisations mondiales à caractère intellectuel reconnues, ou admises par l'Organisation.

Cette proposition aurait eu pour conséquence de donner la majorité de la Conférence générale aux représentants de la communauté intellectuelle mondiale.

Cette proposition ne fut pas retenue, mais il fut décidé à titre de concession que:

« Le gouvernement de chaque Etat membre nomme au plus cinq représentants choisis après consultation avec le comité national, s'il en existe, ou avec les institutions et corps éducatifs, scientifiques et culturels ». (Art. IV.A. 1)

Néanmoins, reconnaissant le mérite du précédent de l'Institut international de coopération intellectuelle, qui avait compté en son sein des personnalités représentatives de différents domaines du savoir, à savoir des personnes aussi éminentes qu'Einstein, Freud, Salvador de Madariaga et Valéry, il fut résolu que:

« En procédant à l'élection des membres du Conseil exécutif, la Conférence générale s'efforcera d'y faire figurer des personnalités compétentes dans le domaine des arts, des lettres, des sciences, de l'éducation et de la diffusion de la pensée, et ayant l'expérience et la compétence nécessaires pour remplir les fonctions administratives et exécutives ».

tives qui incombent au Conseil. Elle tiendra compte également de la diversité des cultures et d'une répartition géographique équitable». (Art. V.A.2)

En 1954 il fut décidé de modifier la Constitution afin de préciser que les membres du Conseil exécutif étaient les représentants des Etats membres, et, en 1976, le pouvoir fut donné aux gouvernements de remplacer leur représentant national, membre du Conseil exécutif, « même si celui-ci ne présente pas sa démission ». (Art. V.A.4 c)

Ayant choisi une organisation qui était évidemment intergouvernementale, les Etats participants à la Conférence préparatoire rédigèrent l'alinéa suivant dans l'Acte constitutif:

«L'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture peut prendre toutes dispositions utiles pour faciliter les consultations et assurer la coopération avec les organisations internationales privées s'occupant de questions qui entrent dans son domaine. Elle peut les inviter à entreprendre certaines tâches déterminées rentrant dans leur compétence. Cette coopération peut également rendre la forme d'une participation appropriée de représentants desdites organisations aux travaux de comités consultatifs créés par la Conférence générale».

(Art. XI. 4)

Cet alinéa est la base juridique pour les relations de l'Unesco avec les ONG, la nature de ces relations étant définie davantage dans les directives concernant de telles relations, approuvées par la Conférence générale à sa 11^{ème} session (en 1960) et modifiées à sa 14^{ème} session (en 1966).

L'extension des ONG

Au-delà de ces dispositions juridiques, les relations entre l'Unesco et les ONG doivent aussi être considérées dans le contexte de deux questions importantes. La première est celle de l'extension du nombre et des types d'organisations avec lesquelles l'Unesco maintient des relations. La deuxième est l'extension des membres de toutes les organisations internationales - intergouvernementales et non gouvernementales - correspondant à l'émergence des peuples du monde du colonialisme.

La nature des ONG

La différence de définition entre «gouvernemental» et «non gouvernemental» est apparue au niveau de la définition au cours des débats menant à la fondation de l'Unesco. Ci-dessus, nous nous sommes référés aux organisations de coopération intellectuelle, terme utilisé dans les propositions formulées par la délégation française lors de la conférence préparatoire. Mais, comme la nouvelle organisation devait adopter un mandat plus large que celui de son prédécesseur de l'avant-guerre, il fut envisagé également que les relations soient établies, non seulement avec les milieux intellectuels et spécialisés, mais aussi avec des rassemblements plus larges représentant les citoyens des nations dans leurs activités diverses. Ainsi, on eut recours au terme plus général de: «organisation non gouvernementale».

Malheureusement, ce terme général, utilisé afin d'englober un plus grand éventail d'organisations, les définit d'une manière négative, en les juxtaposant vis-à-vis des gouvernements avec le rajout du préfixe «non».

Au cours des premières années, le petit groupe d'organisations avec lesquelles l'Unesco entretenait des relations

étaient, pour la plupart, de nature scientifique. Le Comité permanent des ONG était composé principalement de ces organisations. Actuellement, il y a 542 organisations bénéficiant du statut consultatif A, B ou C, cette augmentation étant due surtout aux organisations représentant les non-spécialistes. Il existe une plus grande diversité d'organisations, présentant ainsi plus de difficulté en ce qui concerne la catégorisation des procédures, mais également une augmentation énorme des possibilités d'atteindre les communautés humaines autour de la planète.

Les organisations de citoyens ayant le statut formel avec l'Unesco représentent aujourd'hui ceux qui travaillent directement dans les domaines de compétence de l'Unesco - les enseignants, les scientifiques de toutes les disciplines, des sciences naturelles et humaines, les écrivains, les artistes, les experts conservateurs de musées et les spécialistes des communications. Il s'agit aussi des professions telles que l'architecture et le droit, dont les connaissances sont nécessaires à certains aspects du travail de l'Unesco. Egalement sont inclus les représentants des organisations de masse, les syndicats, les mouvements des femmes et de la jeunesse et les organisations de service avec la communauté. De même il s'agit des organisations dont les activités sont centrées sur des questions telles que la paix, les droits de l'homme, la lutte contre le racisme, le développement et la conservation de la nature. Et ces organisations, dans leur ensemble, reflètent toute la diversité philosophique, culturelle, religieuse et idéologique de la société humaine.

Les ONG sont des organisations autonomes, responsables auprès de leurs propres membres par le biais de leurs organes dirigeants établis en conformité avec leurs propres actes constitutifs. Leurs relations avec l'Unesco se basent sur la compréhension mutuelle de leurs rôles respectifs. Les ONG ne devraient jamais être considérées comme ayant un rôle de soumission à l'égard de l'Unesco. Au contraire, dans des domaines importants d'activités, elles peuvent jouer un rôle complémentaire, un rôle de soutien.

Les activités de certaines organisations sont principalement centrées sur l'Unesco; en fait, plusieurs ont été créées par l'Unesco. La majorité ont des programmes indépendants qui rejoignent ceux de l'Unesco, offrant aussi des possibilités de coopération. Un petit nombre dépend financièrement de l'Unesco. La grande majorité est financièrement indépendante.

Ces organisations de citoyens ont des structures qui varient considérablement. Certaines ont des membres individuels, d'autres des membres institutionnels, d'autres ont des affiliés ou des sections nationaux. Certaines sont de caractère essentiellement régional, tandis que d'autres ont diverses structures régionales. Certaines sont des fédérations regroupant d'autres instances internationales. Certaines s'appuient sur d'importants secrétariats à plein temps, à la fois au niveau international et national, d'autres fonctionnent principalement sur la base du bénévolat.

Lors d'une récente étude portant sur un échantillon d'ONG ayant le statut de catégorie A ou B, il s'est trouvé qu'une organisation avait un nombre d'adhérents restreint (par invitation) de 300 personnes de 55 pays, tandis qu'une autre organisation représentait 214 millions de personnes dans 73 pays. Mais chaque organisation a son importance sur la scène internationale.

Nous soulevons ces points afin de mettre en évidence la difficulté de formuler des généralisations en parlant des organisations de citoyens. Toute évaluation de l'expérience de la coopération entre les organisations de citoyens et de l'Unesco, et en particulier toute étude pros-

¹ Unesco à la veille de son 40^e anniversaire, p. 15.

pective visant à présenter des recommandations pour la coopération future, doit prendre en considération cette diversité très large dans les fonctions, les structures, les membres, les intérêts, les ressources, les capacités et les méthodes d'opération.

La distribution géographique

La période partant de 1960 a été caractérisée par une extension frappante des membres et de la représentativité des principales organisations non gouvernementales, semblable à la croissance des membres des organisations des agences intergouvernementales. Plus récemment, il y a eu une croissance significative du nombre des ONG régionales en Afrique, en Amérique latine, dans les Caraïbes et dans les Etats arabes.

Néanmoins, les ONG se trouvent encore confrontées à des défis considérables dans leur lutte pour assurer que la vie associative endogène dans les pays en voie de développement soit pleinement prise en compte au niveau international, et pour assurer également que les citoyens du tiers-monde bénéficient d'une égalité d'accès aux bénéfices des communications et des échanges internationaux. Une des conséquences significatives de la coopération Unesco-ONG a été d'assurer un accès plus grand à de tels échanges internationaux pour les citoyens des pays en voie de développement. Nombre de programmes des ONG, particulièrement ceux entrepris en coopération avec l'Unesco, sont orientés principalement vers le développement, pour la promotion des échanges « sud-sud » ainsi que des échanges « nord-sud ». Une coopération plus étroite entre les Commissions nationales de l'Unesco et les ONG internationales peut faire beaucoup pour encourager une extension géographique plus grande des membres des ONG avec pour but d'assurer que celles-ci soient pleinement représentatives dans le monde des peuples qui participent dans leurs domaines d'intérêts respectifs.

Il est difficile d'obtenir des informations détaillées sur la distribution géographique des membres de toutes les organisations de citoyens ayant statut consultatif auprès de l'Unesco. Lors d'une étude récente portant sur 28 organisations, presque toutes se sont révélées avoir des organes dirigeants représentatifs de la plupart des régions du monde, y compris les régions en voie de développement. Plus de la moitié avaient des membres dans 50 pays ou plus, et 20% avaient des membres dans 100 pays ou plus. Ces chiffres sont considérés comme critères pour les organisations de catégorie A et B, alors que les organisations de catégorie C sont considérées comme moins représentatives.

Dans certains cas, les organisations nationales sont établies de longue date dans des pays en développement, ayant existé même pendant l'époque coloniale, et ayant participé surtout aux mouvements d'indépendance de leurs nations. De nombreuses organisations d'enseignants, par exemple, existent depuis plus de 50 ans, un certain nombre d'entre elles ayant même été fondées au siècle dernier. Elles n'ont pas attendu l'indépendance nationale pour se joindre à la communauté internationale, et les liens non gouvernementaux ont très souvent renforcé les luttes pour l'indépendance. Dans d'autres cas, les organisations internationales ont aidé à l'établissement de nouvelles organisations nationales.

Formes de coopération

Les relations formelles entre les organisations de citoyens et l'Unesco favorisent diverses formes de coopération pouvant être résumées comme suit: consultation, participation dans des réunions, relations contractuelles et diffusion de l'information.

Consultation. Les ONG sont consultées sur l'élaboration du programme de l'Unesco. Une telle consultation implique que l'utilité d'avoir accès au point de vue de milieux spécifiques doit être reconnue. Elle implique également une acceptation du droit des organisations de citoyens d'agir en tant qu'avocats pour les opinions de leurs membres. Les ONG ont en général exprimé leur satisfaction quant à la manière avec laquelle elles sont consultées dans le processus de rédaction des grandes lignes de l'activité de l'Unesco, qui sont présentées dans les plans à moyen terme de six ans et dans le programme et le budget bien-naux.

Chaque ONG a la possibilité de répondre individuellement lors de consultations écrites entreprises en relation avec ces exercices. En même temps, la Conférence des ONG permet une consultation collective entre ces organisations et le directeur général ainsi que d'autres hauts fonctionnaires. Les ONG ont apprécié particulièrement l'ouverture personnelle du directeur général et sa disponibilité consistant à rencontrer les ONG individuellement et collectivement pour les échanges francs, à la fois sur les principes et la pratique de la coopération ONG/Unesco.

Néanmoins, de telles consultations semblent être moins systématiques quand les décisions sont prises au niveau sectoriel en ce qui concerne l'exécution du programme. De manière idéale, le processus de consultation devrait permettre aux ONG d'exprimer leur point de vue en tant que défenseurs de membres spécifiques sur les grandes lignes du programme d'un secteur. Tout en reconnaissant la légitimité de ce rôle de plaidoyer, tout administrateur éclairé appréciera la valeur du rôle de conseil joué par les ONG ainsi que leurs réponses d'experts pouvant aider énormément à l'établissement de programmes solides. Un tel processus de consultation peut mener à des accords en vue d'une coopération opérationnelle pour la mise en œuvre d'activités spécifiques.

Dans le cas du secteur des sciences, un mécanisme existe pour la consultation régulière entre le secrétariat et le Conseil international des unions scientifiques (CIUS), permettant un libre échange de vues et encourageant la présentation d'idées nouvelles et de suggestions qui, si acceptées, sont souvent susceptibles d'être mises en œuvre sur la base coopérative. Cette consultation est tout à fait concrète et tangible, notamment lors de l'élaboration des PAD annuels.

De tels mécanismes n'existent pas dans le cas des autres secteurs de programme. Mais des discussions ont commencé sur l'établissement éventuel d'un tel mécanisme pour le secteur des sciences sociales. Des réunions avec des ONG ont été convoquées récemment par le secteur de la culture et de la communication. Ces réunions ont été utiles comme première étape de consultation. Aucune consultation générale de ce type n'est tenue par le secteur de l'éducation, bien que son programme en raison de sa nature ait un intérêt certain pour la plus grande partie des ONG. Les ONG portant un intérêt professionnel bien spécifique au programme de l'éducation, à savoir les organisations internationales de la profession enseignante, constituent ensemble un groupe comparable au CIUS dans le domaine de la science. Ces organisations sont d'accord depuis un certain temps quant au besoin de mener une consultation commune et régulière avec le secteur de l'éducation. Leur proposition commune avait été acceptée en principe, mais n'avait pas été mise en application.

Des consultations réelles ont eu lieu autour de certaines questions. Un groupe de travail conjoint ONG/secrétariat de l'Unesco sur les droits de l'homme fonctionne d'une manière intersectorielle, réunissant les représentants des ONG et les représentants des deux secteurs de programme. Des consultations collectives régulières sont organisées entre le secrétariat et les ONG sur le pro-

gramme de la division de la jeunesse et sur l'alphabétisation. Un processus semblable pourrait être développé à l'égard du programme majeur XIV, ayant trait à la condition des femmes.

Un autre dimension de la consultation entre le secrétariat et les ONG concerne la mise en oeuvre du programme de l'Unesco au niveau régional. Une consultation régionale pilote aura lieu pour l'Afrique, à Dakar en 1987, de telles consultations étant prévues dans d'autres régions au cours du prochain biennium.

En général, toute consultation n'a de sens que lorsqu'il y a la possibilité d'un échange réel. Par contre, l'utilité de telles consultations est réduite quand les ONG sont convoquées afin d'être simplement informées sur des décisions qui ont déjà été prises.

Finalement, il est rare qu'il y ait consultation avec les ONG concernant l'impact des programmes de l'Unesco, bien que les ONG soient très bien placées pour apporter un soutien dans le processus de rassemblement d'informations sur les résultats des programmes, contribuant ainsi au processus d'évaluation.

La participation dans les réunions. La participation des représentants des ONG dans les réunions de l'Unesco, et vice et versa, est une extension du processus de consultation. Toutes les ONG bénéficiant du statut de catégorie A ou B sont invitées à envoyer des observateurs à la Conférence générale. Ces observateurs participent souvent activement aux séances plénières et aux travaux des commissions de programme. En général, les ONG ont exprimé leur satisfaction quant aux dispositions prises pour faciliter leur participation.

En ce qui concerne les autres réunions organisées par l'Unesco, la procédure pour établir, par exemple, la liste des invités, est moins directe. Des invitations sont adressées aux ONG ayant des compétences particulières liées au sujet de la réunion en question. Les listes sont normalement préparées par le secrétariat sur la base de son expérience de travail avec les ONG concernées. Ces invitations sont approuvées dans le cas de congrès internationaux par le Conseil exécutif, mais la manière dont ces listes sont préparées pourrait être étudiée.

Souvent les ONG invitent l'Unesco à se faire représenter lors de leurs réunions statutaires aussi bien que lors de rassemblements de spécialistes et de programmes de formation. De telles invitations représentent pour le secrétariat de l'Unesco une possibilité de prendre contact avec ceux qui sont actifs sur le terrain, dans leurs domaines de compétence respectifs.

Relations contractuelles entre les ONG et l'Unesco

Les ONG coopèrent avec l'Unesco pour l'exécution du programme approuvé par la Conférence générale. Cette coopération peut être concrétisée par des relations contractuelles spécifiques. Il est à noter qu'au travers de leur propre programme, les ONG sont également en mesure de promouvoir les buts généraux de l'Unesco et ses objectifs spécifiques. Par le biais de la coopération avec les organisations de citoyens, l'Unesco peut multiplier de façon impressionnante l'impact et la portée de ses propres ressources.

Pendant la période 1981-83, 840 activités ont été entreprises sous contrat entre l'Unesco et les ONG internationales pour un montant total de \$5,840,067. En 1984-85, le nombre des contrats et le montant total en dollars ont été réduits considérablement, même en tenant compte du fait qu'il s'agissait d'un biennium plutôt que d'un triennium, et que le revenu disponible en 1985, suite au retrait des Etats-Unis, se trouvait réduit. Le nombre total de contrats conclus était de 310, le montant total alloué de \$2,332,623. Par le biais de tels contrats, les ONG ont été

en mesure de contribuer directement à l'exécution des programmes de l'Unesco. Encore une fois, il est difficile de généraliser. Dans certains cas, les contrats avec l'Unesco représentent une proportion significative des activités des organisations. Dans d'autres cas, des organisations, avec leur propre programme, acceptent d'entreprendre quelques contrats avec l'Unesco, tout en reconnaissant que, ce faisant, certains frais leur incombent. Elles agissent ainsi parce que les buts de l'Unesco coïncident avec leurs propres buts et qu'elles se sont engagées à promouvoir la coopération dans les domaines de compétence de l'Unesco. Souvent ces programmes auraient été entrepris par les ONG seules, mais la coopération avec l'Unesco vient renforcer les ressources et augmenter l'impact recherché. Dans la plupart des cas, la contribution en ressources humaines et financières par les ONG elles-mêmes est considérable.

Des subventions sont allouées dans le cas de 39 organisations. Au début, de telles subventions étaient fournies principalement pour encourager la coopération intellectuelle internationale dans les domaines de compétence de l'Unesco. En fait, la promotion de contacts internationaux à travers de telles organisations a été perçue comme un moyen de promouvoir en soi certains buts importants de l'Unesco. Plus récemment, l'attention a été portée sur le rôle des subventions pour assurer l'exécution des éléments du programme approuvé de l'Unesco. Selon cette perspective, les subventions peuvent être considérées plutôt comme des accords contractuels annuels, établis sur la base de plans acceptés par les deux parties, et sujets à des exigences strictes en ce qui concerne les comptes rendus et la comptabilité. Il est probable qu'un plan annuel des activités appuyées par une subvention serait plus approprié du point de vue conceptuel et administratif qu'une série de contrats séparés. Cependant, certaines des organisations ayant bénéficié de subventions ont évoqué la lourdeur administrative des procédures. Il est également à noter qu'un certain nombre des 39 subventions actuellement allouées correspondent à des montants relativement peu élevés, et sont principalement utilisées pour encourager la diffusion d'informations sur les activités de l'Unesco auprès de publics spécifiques dans le monde. Le rendement quant à ces faibles «investissements» est plutôt substantiel. Une telle subvention aide à assurer, par exemple, que le message de l'Unesco soit véhiculé en six langues aux membres d'une profession importante travaillant dans 120 pays autour du monde.

Certaines ONG ont également reçu des fonds du programme de participation établi en 1956 pour appuyer des initiatives gouvernementales, des commissions nationales ou des ONG susceptibles de compléter les activités de l'Unesco. L'opinion quasiment unanime des ONG ayant eu une certaine expérience avec ce programme est que les procédures sont de loin trop complexes, et que ceci est un obstacle sérieux à la souplesse dont le programme aurait dû faire preuve. Afin de réaliser les buts du programme de participation dans le cas des ONG, il serait souhaitable de simplifier les procédures, en particulier en permettant aux ONG internationales bénéficiant du statut A ou B de présenter leurs demandes directement sans passer par les instances gouvernementales.

Au sein du système des Nations Unies il y a eu dernièrement des discussions informelles sur l'idée de privatisation de certaines activités. Les ONG rejettent le concept selon lequel une utilisation efficace des ressources passe par l'octroi de certaines activités sous forme de contrat à des organisations privées. Les ONG sont des organisations à buts non lucratifs, et ce serait une erreur de croire qu'il est possible d'appliquer les règles du marché aux relations entre organisations, relations basées essentiellement sur le concept de coopération. Il existe une opposition fonda-

mentale entre la notion de « privatisation » et l'idée d'association.

La dissémination de l'information

Les ONG internationales représentent un véhicule important pour la diffusion d'informations sur les activités de l'Unesco auprès de publics spécialisés. Les ONG font plus qu'il n'est généralement reconnu pour fournir des informations sur l'Unesco à ces publics spécialisés. Une revue rapide des bulletins des ONG internationales montrerait l'attention qu'elles donnent à l'Unesco dans les domaines touchant leur propres sphères de compétences et d'intérêts. Nous devons aller plus loin. Nous devons assurer que les informations sur l'Unesco et ses activités apparaissent régulièrement dans les bulletins *nationaux* des ONG - dont des milliers d'exemplaires atteignent des centaines de millions de lecteurs à travers le monde. A cet égard, un rôle de soutien mutuel doit être joué par les ONG internationales et les commissions nationales.

Les ONG internationales peuvent encourager leurs affiliés nationaux à présenter de telles informations en leur transmettant la « matière première » pour des articles dans leurs bulletins d'actualités. Les Commissions nationales devraient fournir un effort particulier afin de disséminer des informations condensées en rapport avec les intérêts des publics spécialisés qu'elles peuvent atteindre par le biais des associations.

De nombreuses ONG ont commenté le besoin d'une plus grande sélectivité de l'information diffusée par des ONG spécifiques, en fonction de leurs domaines particuliers d'intérêts. Les ONG pourraient aussi participer plus systématiquement à la diffusion des publications de l'Unesco. Un autre point soulevé fréquemment est le besoin pour les ONG elles-mêmes de fournir des informations dirigées non seulement vers le siège de l'Unesco, mais aussi vers les secteurs appropriés, les bureaux régionaux, les Commissions nationales et les délégations permanentes.

Problèmes pratiques

Les réponses des ONG indiquent que la plupart des difficultés qui subsistent dans leurs relations avec l'Unesco sont liées à des problèmes pratiques, typiques du fonctionnement de toutes les grandes institutions complexes. Les commentaires qui suivent ont certainement un mérite particulier dans la mesure où les ONG voient souvent la manière dont l'organisation fonctionne du point de vue opérationnel.

Beaucoup de l'énergie du secrétariat est consacrée à la planification - la planification à moyen terme, l'élaboration du programme et du budget biennaux, le PAD annuel. Les séances annuelles assez longues du Conseil exécutif occupent le temps du secrétariat d'une manière disproportionnée, la même chose s'appliquant à la Conférence générale portant sur six semaines. Les enquêtes associées au soi-disant processus de réforme ont ajouté aux exigences pesant sur le secrétariat, à une époque où le nombre de postes devait être réduit.

Nous ne nions pas la nécessité de la planification, le besoin de remplir correctement les exigences des organes dirigeants, ni l'utilité des enquêtes. Mais il est nécessaire d'établir un équilibre entre les ressources allouées à ces activités et celles allouées à l'exécution des programmes. Un problème central semble être la difficulté d'obtenir des décisions pratiques nécessaires à l'exécution des programmes.

Les ONG ayant une expérience de coopération avec l'Unesco ne font que réitérer le problème de la lourdeur administrative. L'Unesco souffre du même problème à cet égard que toute bureaucratie importante; le problème

étant aggravé dans son cas par un mandat très large donnant lieu à un éventail de secteurs dont les activités sont néanmoins interdépendantes. L'organisation est ainsi obligée de mener un processus continu de consultation pour la plus petite décision, telle que l'envoi d'un représentant à une réunion des ONG, ou la négociation d'un petit contrat afin d'exécuter une partie du programme approuvé. Des retards et des incertitudes vont à rencontre d'une mise en œuvre efficace. Le processus de décision pour l'exécution de programmes devrait être revu et simplifié. Il devrait y avoir moins de débats sur les décisions et plus de prises de décisions.

Le coût des heures de travail de personnes nécessaires pour établir des accords, même sur de petits contrats, peut fort bien dépasser la valeur du programme en question. Nous trouvons ironique que l'Unesco ait été critiquée dans certains secteurs (injustement, à notre point de vue) sur des questions de comptabilité. Notre expérience est plutôt que l'Unesco souffre de trop de comptabilité, à tel point que quelques procédures complexes sont devenues contre-productives, ayant pour effet d'entraver plutôt que de faciliter la mise en œuvre des programmes.

Une plainte fréquente exprimée par les ONG est que les invitations à participer aux activités de programmes ne sont pas reçues suffisamment à l'avance par rapport à la manifestation en question. Un temps insuffisant est octroyé pour la préparation et la convocation des réunions. Des cas extrêmes sont cités où les ONG ont reçu les invitations après l'événement!

Une autre plainte touche la présentation des invitations. Un effort est nécessaire afin d'assurer que toutes les invitations à participer à une activité de l'Unesco fournissent d'une manière claire et succincte les informations nécessaires, y compris le but de l'activité, une description précise du programme proposé, le type de participation attendue, et d'autres faits pertinents.

Ces commentaires sont présentés dans un esprit constructif. Ils reflètent la réalité vécue par les ONG. Il est intéressant de noter que de telles questions ont été rarement soulevées lors des débats parfois polémiques sur l'Unesco au cours des années précédentes. La résolution de tels problèmes pratiques peut beaucoup contribuer à neutraliser certaines des attaques destructives qui ont érodé la capacité de l'Organisation à remplir la mission pour laquelle elle a été fondée. Les ONG sont prêtes à travailler avec l'Organisation dans tous les efforts entrepris afin d'améliorer son efficacité.

Conclusion

L'Unesco a été conçue avec un mandat moins tangible, plus difficile à saisir que celui d'autres agences spécialisées. Mais c'est un mandat qui a pour approche l'essence de la nature humaine, la capacité de savoir et de chercher à explorer cette capacité au niveau international, il a été reconnu depuis le début qu'un tel mandat ne pouvait être rempli par des échanges se limitant aux gouvernements. Le rôle des organisations de citoyens n'a jamais été mis en question.

La participation croissante de la famille des nations au travail de l'Unesco offrait la possibilité pour une organisation de puiser dans les richesses de cultures diverses. Les organisations de citoyens constituent aujourd'hui une chance sans précédent de construire des ponts entre ces cultures, et d'assurer l'accès pour les citoyens de toutes cultures au plein éventail de la connaissance et du savoir humains.

Aujourd'hui plus que jamais, les buts essentiels de l'Unesco sont importants. Si l'Unesco n'existait pas, il serait nécessaire de la créer. L'Unesco est l'institution qui présente la possibilité de prendre ce qu'il y a de meilleur dans la civilisation humaine afin que la connaissance et

l'imagination puissent être appliquées à la résolution des problèmes cruciaux auxquels l'humanité doit faire face. Pour ce faire, cette institution a besoin de la pleine participation des organisations qui atteignent les peuples dans la communauté du monde, organisations dont les membres sont appelés à appliquer à travers leurs rôles spécialisés ou bénévoles les principes qui se dégagent des discours entre les représentants des Etats.

Quarante ans après la fondation de l'Unesco, le moment est venu de se demander si les organisations représenta-

tives ont toutes les possibilités de jouer pleinement le rôle qui leur est assigné par le mandat même de l'Unesco. Le moment est venu de repenser les possibilités de participation des citoyens dans la vie et le travail de l'organisation, et de reconsidérer, à la lumière de l'évolution du système international, les débats qui ont eu lieu au moment de la fondation de l'Unesco. Il importe aussi de se demander encore comment cette participation pourrait être améliorée afin d'aider cette institution vitale à répondre aux besoins de notre époque.

5 décembre 1986
RTH/LP/mpj

C. Rapport du Groupe de travail du Conseil exécutif de l'Unesco concernant une étude prospective sur les relations de l'Unesco avec les OING (résumé)

Le Groupe de travail a été composé des membres du Conseil exécutif représentant les six pays suivants: Australie, Ethiopie, Inde, Liban, URSS, Pérou. Parmi les documents étudiés par le Groupe figuraient des répertoires provisoires des OING ayant des relations officielles avec l'Unesco et un rapport spécial concernant l'extension géographique des OING, documents préparés par l'Union des associations internationales. Une documentation détaillée soumise au Groupe par le Secrétariat de l'Unesco portait sur les fonds octroyés par l'Unesco aux OING entre 1974 et 1987 sous forme de contrats, subventions et dans le cadre du programme de participation.

Le Groupe de travail a adopté les recommandations suivantes :

- (1) Augmentation du personnel et des moyens d'action de l'unité du Secrétariat chargée de la coopération avec les OING.
- (2) Amélioration de la coopération entre l'Unesco et les divers types et catégories d'OING, par le moyen de consultations du directeur général avec la Conférence et le Comité permanent des ONG.
- (3) Etablissement d'un groupe de travail du Conseil exécutif de six membres qui serait chargé d'assurer des relations continues avec le Secrétariat et le Comité permanent des ONG sur toutes questions concernant les relations avec les OING y compris la révision des

Directives régissant les relations entre les OING et l'Unesco.

- (4) Mise en œuvre des études concernant la participation des OING dans l'exécution des activités de programme; examen des demandes d'assistance présentées par des organismes extérieurs; exécution des études et de la recherche nécessaires à l'Unesco; organisation des réunions, etc.
- (5) Publication de listes d'organisations intergouvernementales et semi-gouvernementales.
- (6) Négociation avec l'UAI concernant la publication par celle-ci d'un annuaire contenant des descriptions des OING de différentes catégories coopérant avec l'Unesco. L'annuaire mis à jour serait publié six mois avant chaque Conférence générale de l'Unesco.
- (7) (8) Soumission, à une date déterminée des rapports par les OING ayant reçu une assistance financière de l'Unesco; ces rapports contiendraient une évaluation des résultats de cette assistance et feraient des propositions pour la période suivante.
- (9) Une procédure plus sévère en matière d'octroi de subventions compte tenu des difficultés budgétaires de l'Unesco.
- (10) Consultation des Commissions nationales concernant le caractère représentatif des OING sollicitant l'admission aux relations officielles avec l'Unesco.
- (11) Diffusion périodique aussi large que possible des informations relatives aux dispositions régissant la coopération entre l'Unesco et les OING.

(126 EX/31 1 avril 1987)

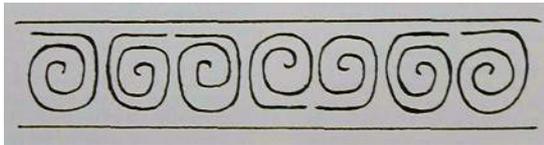
D. Décision du Conseil exécutif de l'Unesco lors de sa 126e session

Le Conseil exécutif,

1. *Rappelant* la décision 6.3 adoptée à sa 125e session;
2. *Considérant* les Directives concernant les relations de l'Unesco avec les organisations internationales non gouvernementales;
3. *Ayant examiné* le rapport relatif à l'étude prospective des relations de l'Unesco avec les organisations non gouvernementales (126 EX/31);
4. *Rend hommage* aux organisations internationales non gouvernementales pour la contribution fructueuse qu'elles apportent à l'élaboration et à la mise en œuvre des programmes de l'Unesco;

5. *Exprime sa gratitude* au groupe de travail qui a établi le rapport et formulé des recommandations sur les trois questions énumérées au paragraphe 4 de la décision 125 EX/6.3;
6. *Exprime également sa gratitude* au Comité permanent des organisations non gouvernementales pour les avis et l'assistance qu'il a fournis au groupe de travail;
7. *Ayant pris note* des débats initiaux qui ont eu lieu au sein du Comité des organisations non gouvernementales;
8. *Considère* que le rapport constitue une première étape dans la réflexion sur le sujet;

9. *Décide*, dans une deuxième phase, de créer un groupe de travail élargi qui sera chargé de procéder à une étude relative aux informations supplémentaires nécessaires au Conseil exécutif pour que celui-ci puisse mieux s'acquitter des obligations lui incombant en vertu des Directives, en ce qui concerne l'octroi de subventions aux organisations non gouvernementales, et de présenter des recommandations au Conseil exécutif à sa 127^e session;
10. *Décide en outre* que le groupe devrait se composer des membres suivants: M. C. Aboussouan (Liban), Mme G. Halimi (France), M. G.V. Ouranov (Union des républiques socialistes soviétiques), M. S. Singh (Inde), M. A. Teferra (Ethiopie), M. A. Wagner de Reyna (Pérou) et M. E.G. Whitlam (Australie);
11. *Souligne* la nécessité pour le groupe de recueillir des informations tant des représentants des organisations non gouvernementales que du Secrétariat et, à cet effet, *invite* le directeur général et les organisations non gouvernementales intéressées à fournir des informations complémentaires sur l'assistance financière offerte par l'Unesco sous forme de subventions, d'une part, et, d'autre part, sur les contrats conclus avec les organisations internationales non gouvernementales de même que sur les fonds qui leur sont versés au titre du Programme de participation et tout autre type d'aide apportée pour l'exécution du Programme de l'Organisation;
12. *Invite* le groupe à entreprendre des consultations, en tant que de besoin, avec le Comité permanent des organisations non gouvernementales, les représentants des organisations non gouvernementales intéressées et le Secrétariat;
13. *Décide* d'entreprendre, à sa 127^e session, l'examen de la forme que doit revêtir le rapport sexennal qu'il présentera à la Conférence générale à sa vingt-cinquième session, ainsi que toute révision des Directives qui s'avérerait nécessaire;
14. *Décide* également de constituer à sa 128^e session un groupe de travail qui serait chargé d'entreprendre une analyse complète et détaillée de la contribution des organisations non gouvernementales à l'élaboration et à l'exécution des programmes de l'Unesco, conformément aux Directives;
15. *Invite* le directeur général
- (a) à apporter son concours aux organisations internationales non gouvernementales opérant dans les différentes régions, afin qu'elles améliorent leur représentation géographique, tant en ce qui concerne le recrutement de leurs membres que la localisation de leur siège et de leurs activités, et à encourager les commissions nationales à œuvrer dans ce sens;
- (b) à assurer une diffusion périodique aussi large que possible des informations relatives aux dispositions régissant la coopération entre l'Unesco et les organisations non gouvernementales, en vue d'encourager les organisations concernées dans les différentes régions du monde à participer aux activités de l'Organisation.



**DIRECTORY OF DEPARTMENTS AND OFFICES OF THE UNITED NATIONS SECRETARIAT,
UNITED NATIONS PROGRAMMES, SPECIALIZED AGENCIES AND OTHER
INTERGOVERNMENTAL ORGANIZATIONS DEALING WITH
NON-GOVERNMENTAL ORGANIZATIONS**

This directory was established in April 1986 by the Office of the Under-Secretary-General for Political and General Assembly Affairs of the United Nations in New York. This is apparently the latest to be issued. In spite of the date, this list can be a useful guide for INGOs wishing to initiate or develop cooperation with the United Nations and its organs. This is the reason why we are publishing it hereafter.

1. NON-GOVERNMENTAL ORGANIZATION (NGO) SERVICE OFFICES

<i>NGO/DIESA</i>		<i>Function</i>
Non-Governmental Organizations Unit/DIESA Rm. DC2-1760 (Virginia Saurwein, Chief)	New York	- Services ECOSOC Committee on Non-Governmental Organizations - Services procedural, administrative and general programme needs of NGOs in status with ECOSOC - Monitors rules for consultative relationships with ECOSOC - Provides information and advises NGO representatives, missions and staff members on NGO matters
NGO Liaison Office Office of the Director-General Rm. 141 (Ms. Raymonde Martineau), (NGO Liaison Officer)	Geneva	- Organizes or facilitates consultations between NGOs and various sectors of the UN - Provides information and advises NGO representatives, missions and staff members on NGO matters - Deals with accreditation of NGO representatives to UNOG, ECOSOC and subsidiary organs, Conferences
NGO Liaison Office of the Director-General UN Office Rm. E1409 (Mr. E. Zdrojowy, Senior Officer)	Vienna	- Services procedural, administrative and general programme needs of NGOs in status with ECOSOC - Monitors rules for consultative relationships with ECOSOC - Provides data on NGOs and their contribution to the United Nations
NGO/DPI NGO Section/DPI Rm. S-1037-J (Ms. I. Lehmann, Chief)	New York	- Dissemination of information on United Nations to NGOs - Stimulates NGO activities on behalf of United Nations - Services information needs of NGOs - Promotes and monitors NGO collaboration with UNICs - Provides data to Secretariat on NGOs related to info, activities
Public Relations and Documentation/ S Rm. C-207 (Mr. Y. Yoshida) Information Service Rm. D0417 (Mr. A. Wustenhagen, Info. Officer)	Geneva	- Disseminates information on United Nations NGOs - Services information needs of NGOs - Provides data to Secretariat on NGOs
	Vienna	- Stimulates NGO activities on behalf of United Nations

Non-Governmental Liaison Service (NGLS)
A project of JUNIC co-sponsored by DPI/DESI (lead agency).
UNDP, UNICEF, UNFPA, FAO and UNEP.

- Acts as a catalyst to bring various NGOs together and relate them to the UN agenda on economic and social development
Produces publications, lists and other educational materials on current UN development issues for use by NGOs

Rm. DC II-1103
Mr. Angus Archer. Co-ordinator)

New York

- Assists NGO in Canada, the United States & Japan with the design & implementation of educational programmes in the fields of economic and social development.

Rm. PS- 18
(Mr. J. Lemaesquier. Co-ordinator)

Geneva

- Assists NGOs in Europe, Australia and New Zealand with the design and implementation of educational programmes in the fields of economic and social development.

**II. NON-GOVERNMENTAL ORGANIZATION
(NGO) LIAISON OFFICES WITHIN
SUBSTANTIVE DEPARTMENTS
OF THE UNITED NATIONS SECRETARIAT**
Aging (see under Social Development)

Function

Apartheid
Centre against Apartheid/DPSCA
Rm. S-2775A
(Mr. A. Ajrbous, Chief of Branch)
(Mrs. E. Poppinga, Political Affairs Officer)
Rm. 176-3
(Mr. H. Ansar-Khan, Liaison Officer)

New York

- Services NGOs with provision of information and implementation of campaigns against Apartheid
- Arranges for NGOs to testify at hearings of Special Committee against Apartheid

Children
UN Children's Fund
Rm. A6514
(Ms. Kathleen Peterson, NGO Liaison Officer)
(Ms. M. Newman-Black, NGO Liaison Officer)
Bocage 132. Pavillon 2)

New York

- Promotes co-operation with NGOs at the international and field level
- Services consultative arrangements of NGOs with UNICEF
- Provides information to NGOs on UNICEF's activities and promotes support of UNICEF

Co-operatives (see under Social Development)
Crime (see under Social Development)

Geneva

Decolonization
Information Unit on Decolonization/ PATD
Rm. 3362 A
(Mr. A.R. Khan, Political Affairs Officer, Rm. 3351C)

New York

Function
- Organizes dissemination of information on all aspects of decolonization
- Organizes consultations between relevant NGOs and the Special Committee on the Situation with regard to the Implementation of the Declaration on the Granting of Independence to Colonial Countries and Peoples and its Sub-Committee on Petitions, information and Assistance
- Organizes seminars with NGO participation on dissemination of information on decolonization, as appropriate.

Development (see also Economic Commissions)
Centre for Science and Technology for Development
Rm. DC1-1018
(Mr. A. Aslaoui, Chief, National and Regional Activities Br.)
Un Conference on Trade and Development External Relations Unit and info. Unit
Rm. Nos. E-9070 and E 6058
(Mr. V. Perov and Mr. A.R. Lamond, Chiefs of Unit)

New York

- Services consultative relations of NGOs to Inter-Governmental Committee and to Branch
- Monitors NGO activities and provides support
- Keeps NGOs advised of activities of the Centre and work of Inter-Governmental Committee
- Services consultative arrangements of NGOs with UNCTAD needs of NGOs in status with UNCTAD
- Provides information on UNCTAD issues and activities

Un Development Programme (UNDP)
(Mr. S. Shahid Husain, Deputy Director. Special Unit for Technical Cooperation among Developing Countries)
Room FF- 1244

New York

		<i>Function</i>
<p>(Mr. Edward I. White, Advisor, Division for Policy, Coordination and Procedures, Bureau for Programme, Policy and Evaluation) Room DC1-2094 (See also Section III, UNIDO)</p>	New York	<ul style="list-style-type: none"> - Services consultative arrangements of NGOs to UNDP - Services operational relations in the field
<i>Disability</i> (see under Social Development)		
<p><i>Disaster Relief</i> Office of the UN Disaster Relief Co-ordinator Mr. F. Verhagen, Relief Co-ordination Officer and NGO Liaison Officer Rm. 217 Mr. Onur Gokce, Director Rm. S-2935-A</p>	Geneva New York	<ul style="list-style-type: none"> - Organizes consultative and operational relations with NGOs active in disaster relief and pre-disaster planning - Provides information on assessment of damages and identification of relief needs - Facilitates participation of NGOs in concerted relief programmes
<p><i>Disarmament</i> Co-ordination and WDC Section/DDA Rm. 315-B (Ms. S. da Silva, WDC/NGO Liaison)</p>	New York	<ul style="list-style-type: none"> - Services consultative arrangements for NGOs on disarmament issues - Organizes and services information programmes for NGOs relating to the World Disarmament Campaign - Stimulates NGO activities within the framework of the World Disarmament Campaign and assists NGOs in their implementation
<p><i>Economic Commissions</i> (Regional) Economic Commission for Africa, Addis Ababa New York Office Rm. S-3127 (Mr. Benny Widyono, Chief)</p>		<ul style="list-style-type: none"> - Services programme and procedural relationships of NGOs to EGA and EGA governmental bodies and meetings
<p>Economic Commission for Europe, Geneva Mr. B. Duke, Special Asst. to the Executive Secretary Rm. 358 New York Office Rm. S-3127 (Mr. Benny Widyono, Chief)</p>		<ul style="list-style-type: none"> - Services programme and procedural relationships of NGOs to ECE and ECE Governmental bodies and meetings
<p>Economic Commission for Latin America and the Caribbean, Santiago New York Office Rm. S-3127 (Mr. Benny Widyono, Chief)</p>		<ul style="list-style-type: none"> - Services programme and procedural relationships of NGOs to ECLAC and ECLAC governmental bodies and meetings - Created and services » Asociacion de organizaciones no gubernamentales de Chile»
<p>Economic Commission for Western Asia Baghdad New York Office Rm. S-3127 (Mr. Benny Widyono, Chief)</p>		<ul style="list-style-type: none"> - Services programme and procedural relationships of NGOs to ECWA and ECWA governmental bodies and meetings
<p>Economic and Social Commission for Asia and the Pacific, Bangkok Mr. Enam A. Choudhury, Special Asst. to the Executive Secretary and the Secretary of the Commission New York Office Rm. S-3127 (Mr. Benny Widyono, Chief)</p>		<ul style="list-style-type: none"> - Services programme and procedural relationships of NGOs to ESCAP and ESCAP governmental bodies and meetings
<p><i>Environment</i> Un Environment Programme, New York Office (Mr. N.J. Brox, Director and Special Asst. to Executive Director) Nairobi office (Mr. Yusuf Ahmad, Director for Special Assignments and Asst. to the Exec. Dir. in charge of NGO liaison and activities in UNEP Regional office for Europe</p>	Nairobi Geneva	<ul style="list-style-type: none"> - Supports and works closely with Environment Liaison Centre (ELC) - Carries out joint activities - Provides information on programmes

<i>Family (see under Social Development)</i>		<i>Function</i>
Food/Hunger Freedom from Hunger Campaign/ Action for Development Via delle Termi di Caracalla 00100 ROME, Italy (Mr. Alberto Pena-Montenegro, Co-ordinator, DDA)	lent	
World Food Council (Mr. Alain Vidal-Naquet, Special Asst. to the Executive Director) New York Office Rm S-2955 (Ms. Kate Starr Newell, Acting Chief)	Rome s Director) New York	- Promotes co-operation with NGOs at the international, regional and national level - Provides information to NGOs on WFC activities and, as food policy arm of the General Assembly, promotes efforts towards eradication of hunger and malnutrition
World Food Programme Via delle Termi di Caracalla Rm F-527 (Mr. Paul Kelloway, Deputy Director, Division of External Relations and General Services) DC-1027 (Mr. Tekle Tomlinson Representative of WFP) One United Nations Plaza (See also: Section III - FAO and IFAO)	Rome	- Promotes cooperation and coordination of WFP's relief and development project activities and NGOs at the national and local level. - Provides information to NGOs on WFP's activities and promotes support and coordination of NGO's and WFP's activities.
Human Rights Centre for Human Rights D-121 (Mr. G. Ramcharan, Special Asst. to the Director) Rm. S-3660 (Mr. T. McCarthy, chief)	Geneva New York	- Services programme relationships of NGOs to Commission on Human Rights and its sub-bodies & to the Division - Provides data on NGOs' work in their field
Human Settlements UN Centre for Human Settlements, Nairobi Nairobi Office (Mr. Fritz Schlingemann Human Settlements officer Officer of the Executive Director) New York office Rm. DC-2-0943 (Mr. Ehagwat-Singh, Chief)		- Since the inception of the UN Centre for Human Settlements (HABITAT), the Centre has continuously co-operated and main- tained contacts with human settlements related NGOs, in parti- cular with the preparations of activities for the International Year of Shelter for the Homeless
Law of the sea Office of the Special Rep. of the Secretary-General for the Law of the Sea Rm. S-1845B (Mr. Ismat Stetner, Senior Law of the Sea Officer)	the Law of New York	- Assists and advises NGOs on info, activities relating to the Law of the Sea - Provides information to NGOs on the UN Convention on the Law of the Sea and related resolution of the Third UN Conference on the Law of the Sea - Liaison with and briefing of reps. of NGOs on matters related to the Law of the Sea, in particular on developments related to the UN Convention on the Law of the Sea and on the substantive aspects of work of the Preparatory Commission for the Int'l Sea- Bed Authority and the Int'l Tribunal for the Law of the Sea
Migrant workers (see under Social Development)		
Namibia Secretariat of the Council for Namibia/PATH Rm. S-3302A (Ms. R. Ahmad-Hague, Political Affairs Officer) Rm. S-3308 (Ms. M. Almeida, Secretary, Standing Committee III)	New York New York	- Organizes and services NGO information activities on Namibia - Services consultative, programme and procedural relationship of NGOs to Council for Namibia and Secretariat activities - Provides data on NGOs work in their field
Narcotic Drugs Division of Narcotic Drugs Rm. E1481 (Mr. L. Manasco-Jenkins, Senior Social Affairs Officer) Rm. E1479	Vienna	- Services consultative programme and procedural relationship of NGOs to Commission on Narcotic Drugs and to Division's acti- vities

		<i>Function</i>
(Mr. M. Salay, Social Affairs officer) Rm. 3862 (Mr. Donald E. Fitzpatrick, Special Asst. OUSG/PGAA)	New York	- Provides data on NGOs work in their field - Liaison with New York-based NGOs
<i>Palestinian Rights</i> Division for Palestinian Rights Rm. S-3650 (Mr. Aubrey Nkomo, Political Affairs Officer Ms. Eileen Schaeffler, NGO Liaison Officer)	New York	- Convenes symposia and meetings for NGOs to increase their awareness of the facts relating to the question of Palestine - Publishes a Bulletin containing information regarding NGO activity concerning the Question of Palestine; - Provides publications and other data to assist NGOs in their work in this field.
<i>population</i> UN Fund for Population Activities Rm. DN-1731 (Mr. J. Chui, External Relations Officer) Pavillon du Petit-Saconnex 1108, Geneva (Mr. G. Perez -Arguello, Assoc. Liaison Officer)	New York	- Services procedural and programme needs of NGOs related to UNFPA - Provides information on UNFPA activities and promotes support for these - Assists NGOs in population-related activities
<i>Refugees</i> Office of the UN High Commissioner for Refugees Unit for Liaison with NGOs Centre William Rappart 3174 (Mr. G. Prim, Chief) Rm. C-301A (Mr. M. Fartash, Regional Representative)	Geneva New York	- Assists private organizations and private efforts in promoting voluntary repatriation or assimilation into new communities - Co-ordinates the efforts of private organizations and distributes funds to those best qualified to administer assistance to refugees
UN Relief and Works Agency for Palestine Refugees East Office of the Commissioner General Rm. E0963 (Ms. A. Ghanem, Chief, External Relations Division)	in the Near	- Provides information on UNWRA issues, activities and solicits contributions from NGOs - Services procedural, operational and programme relationship with NGOs related to UNWRA
<i>Social Development</i> Centre for Social Development and Humanitarian Affairs Rm. E1250 (Ms. M. Awwad, Special Asst. to the Asst. Secretary-General)		- Services programme relationship for NGOs to respective ECO-SOC commissions and bodies - Provides data on NGOs' work in this field
Advancement of the Aging Rm. E1312 (Mr. T. Shuman, Senior Social Affairs Officer) Advancement of Women Rm. E1273 (The Director) Crime Prevention and Criminal Justice Rm. E1236 (Mr. K. Neudek, Legal Officer) Disability Prevention and Advancement of Disabled persons Rm. E1321 (Ms. V. Hoel, Social Affairs Officer) Developmental Social Welfare Policies and Services Rm E-1336 (Mr. M. Rao, Senior Social Affairs Officer) Migrant Workers and their Families (Social Affairs Officer) <i>Social Development</i> Promotion of Co-operatives Room E-1347 (Mr. M. Silberman, Senior Social Affairs Officer) The Social Situation of the Family Room E- 1339		

(Mr. W. Sims, Social Affairs Officer)
Youth
Rm. E1367
(Mr. M. Shérif, Senior Social Affairs Officer)
Social Welfare (see under Social Development)

Transnational Corporations
Centre on Transnational Corporations
Rm. DCII-1212
(Mr. S. Avedon, Associate Officer,
Office of the Executive Director)

New York

- Services consultative, programme and procedural relationship
of NGOs to Committee On Transnational Corporations and to
Centre activities
- Provides data on NGOs' work in their field

Women (see under Social Development)

Youth (see under Social Development)

III. NON-GOVERNMENTAL ORGANIZATION (NGO) LIAISON OFFICES WITHIN SPECIALIZED AGENCIES AND OTHER INTER-GOVERNMENTAL ORGANIZATIONS

Food and Agriculture Organization of the United Nations (FAO),

Rome
Office for Inter-Agency Affairs
External Relations Units
(Chief: Mr. H.P. Châtelain Room B 427f).

Freedom from Hunger Campaign/
Action for Development (FFHC/AD)
(Coordinator: Mr. A. Pena Montenegro Room D-636)

International Civil Aviation Organization (ICAO)
1000 Sherbrooke Street West,
Montreal, Quebec, Canada H34 2R2
(Mr. G. Gamacchio, Chief External Relations Office)

International Fund for Agricultural Development (IFAD)
(Mr. Naima Al-Shayji, Director, External Relations Division,
Via del Serafico 107, ROME, Italy)

International Labour Organization (ILO)
Relations with Non-Governmental Organizations Unit
Relations and Meetings Department
4, route des Morillons
CH-1211 GENEVA 22
Switzerland

International Maritime Organization (IMO)
External Relations Office
Legal Affairs and External Relation
4 Albert Embankment
LONDON SE1 7SR
(S. Abbouf, Assistant Director, External Relations Office)

International Monetary Fund (IMF)
External Relations Department
700 19th Street, N.W.
WASHINGTON, D.C. 20431
(Mr. A.F. Mohammed, Director, External Relations Department on
NGO liaison, Mr. R.W. Russell, External Relations Officer.)

International Telecommunications Union (ITU)
External Relations Department
Place des Nations
CH 1211 GENEVA 20, Switzerland
(Mr. John Francis, Head, Department of External Relations.)

International Trade Centre UNCTAD/GATT
External Relations Section, Room 5-11

Palais des Nations
1211 GENEVA 10, Switzerland
(Mr. Finn Willumsen, Chief, External Relations Section, Division of
Programme, Finance and External Relations.)

United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization
UNESCO)
Section for External Relations and Public Information.

UN Industrial Development Organization (UNIDO)
Rm. D-1748
(Mr. M. Janjic, NGO Section/DPC) Vienna

Feuillantes, Villa les 5 Geneva
(Mr. A. Pathmarajah, Special Rep. of the Executive Director at Geneva)

Universal Postal Union (UPU)
Case postale
3000 BERNE 15, Switzerland
(Mr. F. Ciceron, Vice-Director General)

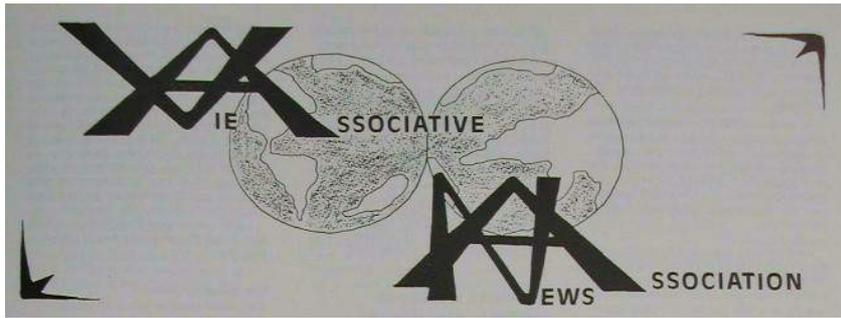
World Bank
International Relations Department
International Organizations Division
1818 H Street, N.W.
Washington, D.C. 20433
(Mr. Marc L. Bazin, Chief, also contact Messrs. Vittorio Masoni and
David Beckmann, and Ms. Kris Martin)

World Health Organization (WHO)
Chief, Collaboration with
United Nations System,
Non-Governmental and other Organizations Programme for External
Coordination, Geneva, Switzerland

WHO Liaison Office with the United Nations New York
(Dr. G.S. Mutalik, Director)

World Intellectual Property Organization (WIPO)
Section for Relations with International Organizations
34 chemin des Colombettes
1211 GENEVA 20, Switzerland
(Mr. Farag Moussa, Head)

World Meteorological Organization (WMO)
Case Postale No. 5
1211 Geneva, Switzerland
(Mr. G.O.P. Obasi, Secretary-General)



Latin American Environmental Network Workshop

Montevideo (Uruguay) - The Latin American Network for Environmental NGOs was formed in 1985 to increase information about regional organisations and to promote cooperation on various activities.

The network members receive a regular newsletter. You can write to Editor, RED, Gpo. Investigación y Conservación, CIPFE, Casilla Correo 13125, Montevideo, Uruguay.

Environmental education for the youth was the main concern of the 8 day workshop organised by Sociedad Conservacionista Aragua, together with other NGOs. Organised from November 21 to 29, 1986 in Maracay, Aragua, Venezuela, the workshop attracted youth from 10 Latin American countries.

The issues dealt by the participants included Environmental education in rural and urban areas, protected areas, formal and nonformal education, language and design of activities, and Government-NGO cooperation. A document was produced by the workshop describing various methods, problems and experiences etc.

For more information write to:
H. Raucosa, Coordinator, Sociedad Conservacionista Aragua, Apartado 5115, El Limon, Maracay 2105 A, Edo. Aragua, Venezuela.

The Association for the study of Man Environment Relations (ASMER) opens a Latin American office in Uruguay in cooperation with the Centre de Investigación y Promoción Franciscano y Ecologico (CIPFE). The objective of ASMER is to study the biological, physiological and social problems of man in relation to his

ASMER, an international organisation with offices all over the world publishes a bi-monthly specialist journal called "Man Environment Systems".

The Latin American office now looks forward to do similar studies in the region in cooperation with other NGOs. They have already organised two regional workshops and have started a newsletter in Spanish called «Entorno» publishing news and information on ASMER and the knowledge of ecology network.

For more information write to: Oficina Regional para America Latina, ASMER, Casilla Correo 13125, Montevideo, Uruguay.

L'UAI à Vancouver

Le nom de Vancouver a toujours eu pour nous une certaine magie et a inspiré à Marcel Thiry un de ses plus beaux poèmes.

Le voyageur qui a le bonheur d'y aller n'est pas déçu: un port superbe, ouvert sur l'Océan Pacifique et l'Extrême-Orient, une ville jeune, étincelante, à l'architecture hardie et harmonieuse, entourée d'eau et de montagnes, et par dessus tout l'accueil extraordinairement amical de la population.

C'est ce qu'il nous a été donné de connaître à l'occasion de l'inauguration dans cette ville, les 3 et 4 juillet dernier, du tout nouveau Palais des Congrès.

Nul doute que ces nouvelles et remarquables installations s'ajoutant à l'infrastructure existante, ne permettent à Vancouver, qui avec Washington, New York et Montréal est déjà l'une des quatre principales villes de Congrès du continent nord-américain (voir Revue «Associations Transnationales» 1987, n° 3, p. 196), de remplir encore davantage sa vocation dans le domaine des échanges internationaux.

J.R.

1987 International Humanitarian Medal

The World Social Prospects Association (AMPS) based in Geneva and its

Secretary-General, Mr. Albert Tévoédjré, have been honoured with the award of the 1987 International Humanitarian Medal by the International Institute for Promotion and Prestige (IIPP). The Institute with headquarters in Geneva and offices in Paris makes the awards through its Award Committee presided over by Professor Ilya Prigogine (Belgium), Nobel Prize for Chemistry.

The award is made annually as a tribute to individuals and institutions for their signal contribution to the improvement of man's condition. In the judgement of the IIPP Award Committee, «AMPS, by its innovative ideas on co-operation, development and social change, deserves increasing support from the international community».

The Award Ceremony was preceded on Friday 24th and Saturday 25th April 1987 by a Colloquium organized in Geneva by AMPS on the theme «Towards a new Language and New Mechanisms of International Co-operation». Some fifty international personalities were invited to participate in the Colloquium. It was hoped that the outcome of the Colloquium would contribute to the current debate on evolving innovative ideas on the spirit and content of international co-operation whether in the context of Nord-South co-operation or of South-South co-operation.

Bees move

The International Bee Research Association has moved to 18 North Road, Cardiff, CF 1 3DY, Britain. It now has access to the facilities of the Bee Research Unit at Cardiff University, the largest apiculture centre in Britain, with a comprehensive information bank and an international studentship.

First meeting of APSDIN

The first meeting of the Asian and Pacific Skill Development Information Network (APSDIN) was held in Chiba.

Japan, from 2 to 10 September 1986. APSDIN is the information network of the Asian and Pacific Skill Development Programme (APSDEP), which, with the government of Japan, co-sponsored the meeting.

In general, APSDIN members identified actions to improve the flow of information on vocational training within the network. Specific recommendations include the production of an APSDEP thesaurus and the establishment of a Micro-ISIS application for processing vocational training information.

APSDEP was organized by the International Labour Office (ILO) with the support of the UN Development Programme (UNDP) on the request of labour ministers of Asia and the Pacific. APSDEP objectives are: examination of policy issues in vocational and technical training; exchange of information and experience; training of policy makers and key person-

nel in various aspects of vocational and technical training; and providing a framework for co-operation in the field of vocational training.

Representatives of the following APSDIN member states attended the meeting: Australia, Burma, Fiji, Hong Kong, India, Indonesia, Japan, Republic of Korea, Malaysia, Pakistan, the Philippines, Sri Lanka, and Thailand.

For more information on APSDIN or APSDEP, please contact: Director, APSDEP, No. 13, Street 18, Sector F-6/2, Islamabad, Pakistan; PO Box 1423.

Principes d'éthique médicale européenne

L'Association médicale mondiale est heureuse d'annoncer un succès person-

nel obtenu par son président, le docteur Joseph Farber, président de l'Association médicale mondiale en octobre dernier.

En effet, le 6 janvier 1987, la Conférence internationale des ordres et des organismes d'attributions similaires a adopté, à l'unanimité, le texte de principes d'éthique médicale préparé par le docteur Farber. Cela implique que les médecins des douze pays de la Communauté européenne vont adopter ce code d'éthique et qu'ils s'efforceront de faire en sorte que la législation de leur pays soit harmonisée avec ces principes.

Le document peut être obtenu, en français et en d'autres langues, à l'adresse

The Secretary General
The World Medical Association, Inc.
35, rue Wajez
B-1420 Braine-l'Alleud
Ph.: 02/384.60.60
Telex: 23151 FEBRAL

ECONET: A Network With a Mission

The 30 participants in the North South roundtable last September concluded that the information revolution has «...profound implications for the future development of the Third World and for evolving relationships between the North and the South...»

Yet by and large, with a few notable exceptions, the community of nonprofit and nongovernmental organizations was passive in the face of the new reality of information and communication control that had become the order of the day. The Farallones Institute, and a handful of others, believed that the microelectronic revolution, and the information explosion as its consequence, held enormous potential for futher self-reliance.

A grant from the Apple Computer Corporation to begin an international data telecommunications network, called ECONET, permitted the Institute to actively explore information and telecommunications technologies.

The increasing power and affordability of micros offer new options for NGOs. They provide a means for decentralizing the control of information and communication. ECONET was formed to gain practical experience. By placing the power of micros and an international communications network at our disposal, they began to test their beliefs.

The Technology

Multinational corporations have used data telecommunications for years. Their use by NGOs was virtually nonexistent, however, and cost-benefit analyses that were done were not circulated outside the corporate information systems management community. Yet it is now

that data telecommunications are rapid, convenient, and less expensive than either telex or telephone. They also help eliminate telephone lag; reduce transcription and mailing labor and materials; improve meeting preparation; allow immediate distribution of priority decisions; and improve up-to-date status reporting.

The Network

ECONET began in February of 1983 when four U.S. organizations concerned with appropriate technology education and international development received a grant from the Apple Computer Corporation to evaluate microprocessor-based communication technologies. The original grantees included the Pacific Research Unit at the University of California, Santa Cruz; Volunteers in Asia at Stanford University, Farallones Institute in Occidental, California; and Transnational Network for Appropriate Technologies in Range-loy, Maine.

The grant consisted of Apple computer equipment, Hayes modems, software, and 100 hours time on Ontyme, the electronic message system of the Tumnet data network. ECONET was quickly joined by two other organizations: Volunteers in Technical Assistance and Appropriate Technology International, both based in Washington, D.C.

The Result

From its modest beginnings in 1983, ECONET has grown to an international network with 260 users in over half a

dozen countries. The ECONET network is for NGOs and academic institutions worldwide that are involved with issues of environmental protection, sustainable development, and disaster relief.

The system consists of multiple bulletin boards covering a diverse range of topics, a file storage and retrieval utility, conference capability, and a message exchange. Users gain access to the network using computers, modems, telecommunications software, and conventional telephone circuits.

One of the central questions ECONET poses is the extent to which computer telecommunication technologies are relevant to the needs of developing countries. In the North, futurists speak of how total industrial revolutions may no longer be necessary for developing countries, suggesting that through systematic computerization entire economies can be built that are information and service oriented. Computer technology is viewed as being a part of the common heritage of all humankind, not the exclusive province of a few.

Even though many of the large centralized data bases were developed before the advent of microcomputers, it still remains an expensive proposition to collect, catalog, and store any form of machine-retrievable information. The development of even more powerful microcomputer and compact mass data storage technologies may eventually make the large central information repositories go the way of the dinosaur. But for now the costs of existing computer technology need to be distributed among as wide a user base as is practically possible, hence the need for remote access utilizing computer telecommunication technologies even in the South.

The problem with the existing information services of this type is that they are basically a one-way flow. Questions that may arise within the context of a particular application and/or location must go largely unanswered. What is called for here is an interactive support structure that is responsive to people's particular needs over a greatly reduced time frame. An interactive communications network like ECONET can provide such a structure. This brings to mind the concept of an Electronic Peace Corps, advocates of which have flocked to ECONET as being one of the forerunners of such a service. Farallones Institute was particularly interested in determining if there was a place for computer telecommunications technologies at the village level. The idea

of turning every village dwelling into an « electronic cottage » is nothing short of absolute madness. However, they believe that they have identified a level of organization in development work, close to the village level for which computer telecommunications are appropriate.

At Farallones they call these « support groups » and they exist to strengthen the work and impact of the grass-roots organizations who are working in the villages themselves. Examples of the kind of support they provide to village workers include: information services, training, and logistical help. These support groups have a great desire to network among themselves, establishing a system of mutual support and information exchange.

These groups view ECONET as a prototype of what they themselves would like to accomplish in their own regions. They know that the new information technologies, if understood and used properly, can bring about a dramatic improvement in a development agency's effectiveness.

Placing the new microelectronic information technologies into the hands of nongovernmental organizations (NGOs) is probably the single most valuable service that agencies supporting sustainable development can perform today. (VITA News, July 1986).

Christian Stalberg

Christian Stalberg is the Manager of the ECONET Project at the Farallones Institute.

New Encyclopedia of World Problems published

Among the many reviews of the "Encyclopedia of World Problems and Human Potential" received at the UAI, we are reproducing the comments below, published in «Action for Children», UNICEF, Dec. 1986.

Encyclopedias in general are reference books that treat comprehensively all the various branches of knowledge. It is a place to go to extract information about anything say, from the extinction of dinosaurs to the history of Western colonialism.

Now, the Union of International Associations based in Brussels, Belgium, has published a unique 1440 page work called the Encyclopedia of World Problems and Human Potential that arranges information in a thought-provoking and challenging manner, unlike any other reference work available.

Well over 10,000 world problems reported by thousands of international organizations are presented, and the question the Encyclopedia asks is « Which of these problems really exists ? »

The ambitious publication deliberately juxtaposes contradictory perceptions about the world's problems. The editors argue that by presenting fundamentally

incompatible viewpoints within the same context, they will challenge the reader to discover new approaches to understanding and action.

Highly controversial «problems» such as capitalism and communism are therefore included with appropriate counter-arguments to reflect the nature of intellectual debate.

The book may therefore be considered as a collection of the biases active in the international community, and aims to provide an overview of the world's fears whether real or imaginary, that inspire or undermine collective initiatives.

The range of problems described is enormous. It includes such topics as Incompetence. Soil Erosion. Acid Rain. Loneliness. Protectionism. Food Grain Spoilage. Forced Labour. Illiteracy. Natural Disasters. Homelessness. Armaments, Corruption and much more.

Extensively indexed and cross-referenced, the Encyclopedia succeeds in

describing patterns and relationships characteristic neither of usual specialized perceptions, nor of the policies and institutions that have become barriers to international change.

In contrast to the many efforts to name « the key problem » or « the key solution » - magically appropriate to all the world's ills - the editors consider that, if anything, it is precisely that mode of thinking which is itself the key problem.

The Encyclopedia of World Problems and Human Potential costs US\$200, with discounts of 50 % available under certain conditions. A ten-page summary is also available for inspection.

For More Information Contact:
Union of International Associations
40 Rue Washington
B-1050 Bruxelles
Belgium.

(UNICEF Action for Children Vol. I, No 7, December 1986).

La mort, le chagrin, le deuil

L'association «VIVRE SA MORT» a organisé un congrès international sur les thèmes mort, chagrin et deuil les 20 et 21 mars 1987 au Palais des Congrès à Bruxelles.

Dans la suite des colloques antérieurs qui avaient traité notamment du consentement éclairé, du traitement de la douleur et de la prise en charge des patients terminaux, le congrès a centré ses travaux sur les problèmes de l'entourage du mourant. En effet, le deuil peut s'accompagner de divers processus pathologiques, constituant une menace pour la santé physique et mentale des personnes confrontées à la maladie et à la mort d'un proche. La nécessité de créer des structures de soutien pour l'entourage auprès des unités de soins palliatifs, est large-

ment reconnue, notamment en Angleterre.

Le congrès a réuni d'éminents scientifiques anglais, parmi lesquels le Pr. Dr Colin Murray Parkes, dont les travaux sur le deuil font autorité, et de nombreux spécialistes belges, français, suédois et suisses. Les structures d'accompagnement et des divers aspects psychologiques, physiologiques et sociaux du deuil chez l'adulte ont fait l'objet des travaux du vendredi 20/3. Le samedi 21/3 concernait principalement le deuil qui accompagne la perte d'un enfant, y compris la perte périnatale et la mort subite du nourrisson; les problèmes des équipes médicales concernées; le soutien aux parents et les autres enfants. Le Pr. Louis Vincent Thomas, vice-président de la société de thanatologie de Paris, clôtura

le programme en évoquant la ritualité du chagrin et du deuil en Afrique.

Le congrès s'adressait très généralement à tous ceux qui se sentent concernés par le problème, et plus spécifiquement aux personnes qui professionnellement se trouvent en contact avec des endeuillés: médecins, infirmières, para-médicaux, clergé, conseillers laïques, psychiatres, psychologues, avocats, notaires, assistants sociaux et autres professionnels du secteur social ou public, groupements de veuves et de veufs, etc.

RENSEIGNEMENTS: Association européenne pour la réhabilitation du mourir, p/a Maison des associations internationales (Mai) - 8P22, rue de Washington 40, 1050 Bruxelles, tél. 02/649 53 07 de 10 à 17 h.

ECO AFRICA

Eco-Africa is now again starting as a bi-monthly bilingual (English and French) environment and development information magazine for African NGOs.

It will also serve as window for African NGOs on the implementation of the African Priority Programme for Economic Recovery, adopted by the United Nations General Assembly Special Session on the Critical Economic Situation in Africa (Way 1986).

ECO AFRICA will serve as a communication and networking forum for African NGOs following the African NGOs meeting in New York and leading to the Dakar NGO conference and beyond. As a supplement ECO-AFRICA will publish and circulate an occasional information bulletin, feature articles and reports on issues of interest to African NGOs.

ECO-AFRICA is available to all African NGOs for free and to others on exchange and subscription. Write to Simon Muchiru, PO Box 58504, Nairobi, Kenya.

Guide to Publishing and Dissemination of Information

Do you have any of the following queries?

The Environment Liaison Centre (ELC) workshop on NGO expressed a need for a manual-cum-guide for NGOs, especially for the south, to help them make their publications more effective. ELC principally agreed to take up this task provided there is an expressed need felt by other NGOs also.

Please read the following problems raised by the workshop participants and to be addressed by the manual. If you feel your organisation will benefit by this information please inform as soon as possible the Editor of ECOFORUM. In case you have more queries than the ones listed below kindly also mention that.

Problems

- Choosing between a Macintosh Desk Top Publishing and a letter press
- Who to write for acquiring free computers
- Names to experienced publishers to help identify the need and marketability of your information

- How to find out the «real value» of your periodical
 - Sources for getting information or graphics or photographs or audio visual
 - How to project appropriate image through your publication
 - List of donors interested in funding publications
 - List of economical translators, correspondents and language monitors
 - Names of publication distribution services
- Please write to the Editor of Ecoforum as early as possible.

A list of NGO periodicals on Environment/development

In response to a demand by the October Workshop participants ELC plans to publish a global list of NGO Periodicals in late 1987. This list will be available free of cost to all NGOs in the south.

To update the existing list of ELC we request you to send us details of your periodical, with a copy of the latest issue.

Please send this information to the Editor of Ecoforum at PO Box 72461, Nairobi Kenya.

(ECOFORUM, Vol II n° 6, Dec. 1986).

New... Creations... Plans... New... Creations... Plans

The European NGO body EEB (European Environment Board) started an information service on environment and development from January 1986. The receivers of this information are NGOs based in 66 southern countries called the ACP (Africa, Caribbean and the Pacific) Countries.

The objective of this information service called *Regular Information System on Environment and Development* (RISED) is to help strengthen local NGOs by regularly informing them about environment and development issues. RISED does this through a bi-monthly newsletter and a quarterly bulletin. The publications put special emphasis on the linkages of these ACP countries with the European Community.

For more details you can write to :

P. Agrasot and J.P. Ledant
EEB-RISED
29 Rue Vautier
B - 1040 Bruxelles (Belgique)

Un «Centre européen de diffusion, de promotion et de propagande pour entreprises» (CDPE) a été créé à Bruxelles le 6 mars 1987. L'association a pour objet l'assistance administrative, juridique et promotionnelle sous toutes ses formes

des indépendants, associations professionnelles, professions libérales, entre-

prises et tous groupements. Elle entretient des relations avec divers Organismes européens dans le but d'améliorer le statut des indépendants.

Le siège est actuellement établi à Bruxelles, Centre Rogier, passage 9, 11e étage, le président est M. Daniel Cauwel (Belgique).

Standardization has been a part of organized society from the beginning, and it was always been the prerogatives of kings and emperors to establish standards of weight, measure and coinage. Standards for these and other public welfare purposes continue to exist; their importance is undiminished, and their compulsory nature is unchanged. The concept of non-compulsory, voluntary standards established and applied by professional groups is a more recent historical development. Early national standards of this kind were aimed at rationalization in engineering industries, and the earliest international efforts appear to have been directed toward testing materials. One of the first steps in the history of modern

international efforts to achieve voluntary

back to September 1886, when records of an international conference in Dresden (German Democratic Republic) show that North Americans and Europeans met to discuss the need for common standards for testing materials. This conference, during which a concept of a truly international voluntary association of persons having the widest variety of views and interests took form, constituted an innovation of great importance : a new approach to meet the pressing requirements for international collaboration in science, industry and trade.

(FIATA News, n°. 1987)

Le bulletin «ONG-CEE Nouvelles» de juillet 1987 se fait l'écho de la conférence ONG tenue à Dakar au mois de mai dernier. Il se félicite des résultats remarquables obtenus tant du point de vue de la représentativité des ONG africaines que de la participation massive des femmes. Les discussions étaient empreintes vis à vis des gouvernements d'un esprit de partenariat, d'égalité et de solidarité pour le développement. La rencontre a débouché sur la création d'une structure africaine «Forum des organisations afri-

caines volontaires de développement FOVAD» qui a été présentée aux ONG du Nord lors de la réunions Nord-Sud qui a suivi du 1er au 4 juin. A l'issue de cette rencontre un consensus s'est dégagé vis à vis des capacités nouvellement acquises par les partenaires du sud qui impliquent une nécessaire autonomie pour ceux-ci qui désirent œuvrer eux-mêmes pour leur développement. «Cette prise de conscience aura pour effet un changement fondamental des tâches des ONG du nord qui, jadis organes d'exécution, seront appelées à apporter un appui différent et plutôt financier au sud et à accorder leur aide pour le renforcement des structures locales. Leur rôle de lobbying en tant que défenseurs des causes du sud auprès de leur opinion publique et des instances politiques du nord sera également accru.

(FOVAD, c/o M. Mazide Ndiaye, Président, BP 12085, Dakar, Sénégal.

In the preparatory documents for the 7th session of the World Tourism Organization's General Assembly to be held in Madrid September 1987, proposals are made for the establishment of a World Tourism Information Exchange Centre. It will be a permanent machinery for coordinating and facilitating the international exchange of tourism information with a view to ensuring the harmonious and integrated development of the sector.

This Centre should be set up with the following key principles in mind :
- it should be designed as a formal network that would link the various holders of tourism information existing

nationally, regionally and internationally, with WTO as the focal point;
- as a decentralized system, the WTIEC would basically act as a referral and information centre, its main role consequently being to coordinate and facilitate the identification, storage, dissemination, exchange and use of information of tourism interest;
- the partners in the future information network would be both public and private institutions directly or indirectly concerned with tourism at the national, regional and international levels;
- a world information network of this kind will necessarily have to be computerized;
- the WTIEC should also be designed to foster the assimilation and effective use of the information by interaction and education. It will likewise be necessary to encourage, at the national level, the setting up of appropriate documentation infrastructures and the strengthening of existing documentation infrastructures in the tourism sector to enable each country to play a full part in WTIEC's activities as both user and supplier of information.

Deux organisations mondiales de normalisation, toutes deux organisations internationales non gouvernementales ont décidé de créer leur tout premier comité technique commun dans un domaine de pointe aujourd'hui : « les techniques relatives à l'information » (JTC 1). La Commission électrotechnique internationale fondée à Londres en 1906 et l'Organisation internationale de normalisation, fondée en 1926, poursuivent depuis plu-

sieurs années des études séparées et conjointes sur l'établissement de normes internationales pouvant aboutir à une compatibilité des technologies. Cette compatibilité est la condition sine qua non pour l'édification future d'une interconnexion opérationnelle. Cette interconnexion est le problème majeur du monde des technologies de l'information et sa réalisation signifie l'élaboration de normes valables pour tous les secteurs de l'industrie et qui assureront une compatibilité au plus haut degré possible entre les matériels et logiciels futurs.

A Center for World Order Alternatives

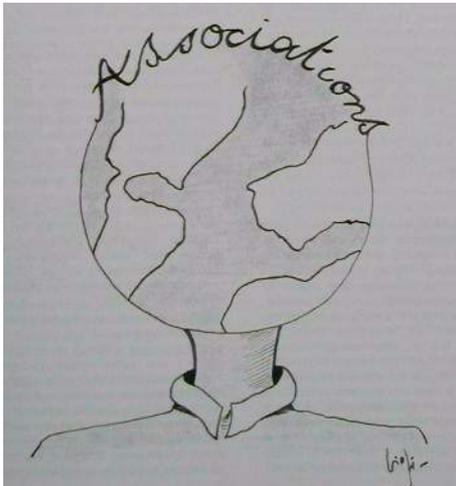
Over the next three years, Global Education Associates is undertaking an ambitious project to establish what has been tentatively named a «Center for World Order Alternatives». The first stages are being administered out of the new offices in New York. Designed to work with existing institutions - and with regional world order institutes to be established in Asia, Africa and Latin America - the center will deepen and multiply GEA's cutting-edge contribution to a viable and just world future.

The idea of the center arose out of an ongoing dialogue among GEA associates around the world, focusing on the inability of individual nation-states, acting alone, to provide peace, justice and security for their citizens. Although the nation will remain a major vehicle for problem-solving and goal-setting, it was judged to be too large to solve some problems and too small to solve others.

A central concern in this dialogue were the global-scale crises that defy traditional expertise and ideologies. The explosive growth of economic and monetary interdependence has created a whole spectrum of rampant global forces that are devastating local and national development efforts, threatening international economic collapse, destroying the earth's environment and perpetuating the rise of the National Security State around the world. These crises bear witness to the birth of a new era, requiring new modes of thinking, acting and institution-building.

It became clear that a sharply focused global forum is needed : first, to redefine the concepts of sovereignty and security within the context of economic, monetary and environmental interdependence; then to formulate world security alternatives that would respect diversity and assure participation of all nations; and finally to develop transitional strategies for achieving those alternatives. This threefold task was seen as urgent and eminently practical.

True leadership is not only the capacity to solve immediate problems. It is, rather, the ability to formulate the right questions



- and perhaps most important, to accurately frame those questions.

Short-term response to immediate crises are important. But, by themselves, they are often only band-aid efforts. Also essential are research, strategies and transitional steps toward the longer-term structural change at the global level that is required for economic and environmental viability and for ending the arms race. Rather than an either/or choice, short and long-term approaches are needed at the same time.

Focus

The center is being designed to provide a framework and energy point for such a forum. Its work on security alternatives will concentrate on three interrelated aspects of world order :

1. *Economic/monetary order*: Focus on the relationship between local, national and global development. (Special emphasis will be on world order approaches to the international debt crisis and its impact on land, food, employment and the environment).
2. *Political order*: Focus on the necessary and complementary partnership between private and public sector institutions at local, national and international levels. (Special emphasis will be on participation in decision-making).
3. *Ecological order*: Focus on world order approaches for protecting the planet's environment as an essential foundation for all security - personal, national and global.

Special attention will be given to include women's perspectives on security and to promote their active participation in creating and administering humane world order alternatives.

In collaboration with GEA associates in some 60 countries, the center and institutes will conduct and facilitate worldwide dialogue research and leadership programs around these issues. They will also produce materials and conduct programs designed to shape public policy.

The Regional Institutes

The regional institutes will play an important role in the multidirectional flow of information, both with the center and among themselves. The institutes will:

1. adapt the relevant insights and formulations of the center (and other institutes) to the specific realities of their respective regions;
2. backstop and facilitate intraregional research, networking and movement-building around those insights, as well as around regional world order issues;
3. develop, and promote implementation of, policy-oriented strategy formulations for world order alternatives around national and regional issues in their area;

4. and foster *interregional* networking designed to promote transnational cooperation around common strategies that will emerge from the above multi-directional flow.

Of the four projected regional institutes, the *Asian Institute for a New World Order* will be established first. The idea came from Asian participants in the February, 1986 Consultation on Asian Perspectives on World Order in Manila. Representatives from that consultation are scheduled to meet there in early 1987 to plan the practical steps of making the institute a reality.

A key role of the Asian Institute is foreseen as that of facilitating *institutional partnerships* with universities, institutes and networks in the Asian region. It is anticipated that a regional «coordinating council» representing different Asian institutions will shape the institute's overall policy and determine regional priorities, responsibility for research, dialogue and seminars on a specific issue will be taken up by a particular institution with special strength and interest in that area. Primary responsibility for funding the staff and the programming of the regional institute will lie with the participating institutions.

Gerald F. Mische

New address :

*Global Education Associates
Suite 570, 475 Riverside Drive
New York, NY 10115
(212)870-3290/3291
USA*

Le congrès constitutif de la Confédération panafricaine des employeurs a eu lieu en octobre 1986 au Caire. Lancée voici treize ans, l'idée a été soutenue par l'Organisation internationale du travail qui a réuni trois colloques pour les organisations nationales d'employeurs d'Afrique. L'une des principales tâches de cette confédération sera de représenter les employeurs africains à l'OIT, à l'ONU et à l'Organisation de l'unité africaine. M. Henri Georget (Niger) a été élu président et M. Tom Owuor (Kenya) secrétaire général de la confédération.

Une résolution adoptée le 23 avril 1983 par l'Organisation de l'unité syndicale africaine a abouti à la constitution, le 23 avril 1987, à Tripoli, d'une Fédération africaine des syndicats des postes et télécommunications. Un comité préparatoire multilatéral y a œuvré avec comme cheville ouvrière le syndicat lybien des PTT. Le but de cette fédération est de mieux faire valoir les intérêts professionnels spécifiques des travailleurs des PTT, d'apporter une contribution concrète à l'action pour l'établissement d'un nouvel ordre économique international, de faire valoir les droits économiques et politiques des pays africains, d'intensifier la coopération des syndicats PTT contre le colo-

nialisme, l'impérialisme, le sionisme, le néo-colonialisme et toutes les autres formes d'oppression. Le représentant du syndical lybien des PTT a été élu secrétaire général. Il sera assisté par quatre secrétaires généraux adjoints du Mali, du Congo, d'Ouganda et de Tunisie.

Le «Centre international des langues littéraires et traditions d'Afrique au service du développement (CILTADE)» a été fondé en juin 1986 à Louvain-la-Neuve (Belgique) sous le régime de la loi belge du 25 octobre 1919. Le siège est fixé avenue des Clos, 1348 Louvain-la-Neuve, Belgique. Le Conseil d'administration compte 11 personnes de 7 nationalités différentes : allemande, belge, congolaise, française, ivoirienne, néerlandaise et zairoise. La secrétaire générale est Mme C. Faik-Nzujji Madyia (Belgique) et le trésorier Michel Francart (Belgique).

The first Executive Bureau of the Arab Federation for Libraries and Information (AFLI) has been elected by the General Assembly which met in Hammamet, Tunisia, on 6-7 December 1986. The Federation was constituted in Kairouan, Tunisia, on 19 January 1986 by lecturers and specialists in the field of librarianship and information science from 11 Arab countries. The headquarters are located in Tunis. Besides the promotion of the profession and the cooperation between library institutions, objectives of the Federation are «to conserve the Arab heritage everywhere under its written or audiovisual form and to make it known». The President is Wahid Goura (Tunisia) and the General Secretary Dr Jassim Muhammad Jirjees (Iraq).

For further information : AFLI, PO Box 1603, Tunis 1055, Tunisia.

«Initiative Européenne», tel est le nom d'une nouvelle association fondée à Bruxelles en septembre 1986 par douze personnes de quatre nationalités : allemande, belge, italienne et néerlandaise. L'association a pour but de favoriser et soutenir toutes initiatives et actions qui visent une plus grande unité et solidarité des Européens, dans le respect de leur diversité et originalité.

Le président est M. Gabriel Fragnière (Belgique), le vice-président Mme Johanna Van Unen (Pays-Bas), Mme Renée Van Gaijen (Belgique), MM. Edouard Cointreau et Jérôme Joliat sont respectivement secrétaire et trésorier de l'association.

Le siège est établi avenue Berlaumont 25, 1160 Bruxelles.

Créé en juin 1986, sous l'égide de l'Union mondiale des pionniers de Stockholm (UMPS), le Comité européen d'action scientifique pour la sûreté nucléaire s'efforce d'obtenir le contrôle des réalisations industrielles actuelles en matière d'énergie nucléaire. Il estime, en outre,

possible de construire des centrales nucléaires utilisant comme combustible du thorium au lieu de l'uranium, dans des conditions plus économiques et d'une totale sécurité. Rappelons que le Comité a été créé à la suite de l'accident de Tchernobyl.

(Ing. A. de Svid. c/o UMPS 15 rue Erlanger. 75016 Paris).

Une nouvelle association pour les éducateurs d'adultes des pays du Commonwealth a été créée avec l'aide financière de la Commonwealth Foundation. Cette association est essentiellement destinée aux praticiens de l'éducation et de la formation des adultes. Elle s'efforcera principalement d'aider les praticiens à accroître leurs ressources et leurs compétences dans tous les aspects de l'éducation et de la formation des adultes.

Secrétariat général: Professeur Alan Rogers, CAEA, Block E, University Village, Wilberforce Road, Norwich, Norfolk NR4 7TJ, Grande-Bretagne.

En septembre 1986, les banques alimentaires créées dans plusieurs pays européens se sont regroupées en une fédération européenne. Le premier vœu de son président a été «que cette nouvelle fédération européenne des banques alimentaires ait une courte vie: cela signifierait que la détresse des pauvres est enfin en recul».

The South Pacific Commission was officially informed that a Pacific Youth Council has been formed in August 1986 by five countries from the South Pacific region, namely Solomon Islands, Papua New Guinea, Fiji, New Zealand and Australia. The secretary of this newly established Pacific Council whose office is at present based in Melbourne, Australia, is Mr Michael Clohesy.

A new group, Friends of the International Federation of Business and Professional Women, was launched at the 17th congress of the Federation held in Auckland (New Zealand) October 1985. Any member of a national federation or an associate club can become a « Friend » by undertaking to donate a sum of at least US \$ 100 per year for two years or more.

(Buchanan House, 24/30 Holborn, London EC1N 2HS).

Les Annexes au Moniteur belge du 28 mai 1987 publient les statuts de l'European Society for Biomedical Research on Alcoholism (Société européenne de recherches biomédicales sur l'alcoolisme). Les membres actifs sont des personnes physiques ou normales engagées dans la recherche biomédicale sur l'alcoolisme résidant en Europe ainsi que dans les pays riverains de la Méditerranée. Le conseil d'administration est actuellement composé de 8 membres de

8 nationalités différentes: France, Belgique, Italie, Espagne, Royaume-Uni, Norvège, République Fédérale d'Allemagne, Suisse.

Le siège social est établi à Louvain la Neuve (Belgique) 1348, Laboratoire de Psychobiologie, Université de Louvain, Place Croix du Sud 1.

La Fédération des associations européennes de la sérigraphie (FESPA) a été créée à Bruxelles le 12 décembre 1986 sous le régime de la loi belge du 25 octobre 1919. Elle a pour but de recueillir, préparer et diffuser des informations de toute nature, présentant un intérêt général pour l'industrie sérigraphique; elle participera à l'élaboration de codifications et normalisations et représentera l'industrie sérigraphique auprès de toutes les institutions et associations internationales. Sont membres les associations nationales de l'industrie sérigraphique. L'assemblée générale constitutive a désigné 6 membres du Comité directeur dont Derek H.A. Down (UK) a été élu président. Manfred Goretzki a été nommé secrétaire général. Le siège social est fixé à Bruxelles, 1040, Square Marie-Louise 18.

Les annexes au Moniteur belge du 23 juillet 1987 publient les statuts du Conseil francophone de la chanson. Celui-ci est composé des associations de promotion de la chanson dotées de la personnalité juridique dans leur pays respectif. Les membres fondateurs du Conseil sont J.C. Mezières et P.G. Farrugia pour la France, D. Thiange et F. Chenot pour la Belgique, J.M. Desponds et J.M. Genier pour la Suisse.

Le siège social est situé rue P.E. Janson 9, 1050 Bruxelles.

Further support for the Southern African Development Coordination Committee (SADCC)'s aims is expected to be forthcoming from the African Fund created by the Non-Aligned Movement. The Africa Fund was set up by last year's NAM summit in Harare with the objective of helping to overcome difficulties created for the Front-line States by the imposition of sanctions against South Africa.

The title of the Fund is not only geographic: «Africa» also stands for: «Action For Resisting Invasion, Colonialism and Apartheid», underlining the message of solidarity. Six of the SADCC countries are also Front-Line States in the struggle against apartheid, and all are subject to the full range of economic and other pressures which Pretoria can bring to bear against its opponents.

Four Commonwealth leaders, those of India, Nigeria, Zambia and Zimbabwe, are centrally concerned with the Fund. The Fund is currently administered from New Delhi, where an Action Plan was finalised and an initial \$70 million pledged by developing countries at a summit meeting of its nine-country committee, held the week

before the SADCC conference. India, Nigeria and Peru were the leading contributors. India's Prime minister Gandhi chaired the meeting and Zambia's President Kaunda was vice-chairman. Zimbabwe's Prime Minister Mugabe also attended, and Nigeria's General Babangida was represented by Rear-Admiral Aikh Momu.

In Gaborone, Secretary-General Ramphal called the Fund an "inspired development" and urged that this assistance from hardpressed developing countries should be generously matched by the rest Of the world. As with SADCC, improving Southern Africa's communications and food security are among the Fund's priorities; it also supports the liberation movements in their efforts to dismantle apartheid and end South Africa's illegal occupation of Namibia.

Discussions have taken place at a technical level between the Fund and the CFTC, the Commonwealth's development arm, on ways in which the two Funds can work together to increase the volume and speed of assistance to the Front-Line States.

The Fund is a response to the difficulties which might be experienced by the Front-Line States in the event of South African retaliation. The Commonwealth Secretary-General in his address to Sadcc declared that «the responsibility to act against apartheid is one that falls primarily on those beyond this region who are less vulnerable than those in the front-line», and that «the timing of sanctions by Front-Line States must take account of the dependency factor, the element of apartheid's grand design against which SADCC labours ». These perceptions were widely shared at the conference.

Aux Annexes du Moniteur belge du 7 mai 1987 paraissent les statuts de («Association internationale des anciens d'Eurocontrol ». Les buts en sont ainsi libellés: «contribuer, en liaison avec le directeur général de l'Organisation européenne pour la sécurité de la navigation aérienne, Eurocontrol, à l'étude des problèmes que pose le contrôle de la circulation aérienne internationale; de stimuler le développement de la coopération européenne dans le domaine de l'aviation et notamment de la navigation aérienne; d'encourager la réflexion des milieux socio-professionnels sur l'importance de cette coopération». Le siège de l'Association est fixé Rue de la Loi 72, 1040 Bruxelles. Le président est M. R. Bulin (France) et le secrétaire M. Y. Forgeot (Belgique).

L'Association pour la formation européenne des travailleurs aux technologies s'attachera à «développer les études et les activités de formation nécessaires pour favoriser la connaissance des nouveaux processus technologiques, leurs potentialités, leur impact sur les systèmes d'organisation du travail, les

conditions de travail et l'emploi». Le siège est fixé en Belgique : rue Fossé aux LOUPS 38, 1000 Bruxelles. Le président est M. Mathies Hinterscheid (Luxembourg), le directeur M. Antonio Miniutti (Italie). Le Conseil d'administration comprend en outre des personnes de nationalité allemande, belge, suédoise, française et britannique. Les statuts sont publiés aux annexes au Moniteur belge du 26 février 1987.

Développer la coopération entre les instituts d'enseignement et les centres de recherche qui s'occupent en Europe de formation au travail architectural assisté par ordinateur. Tel est le but d'une nouvelle association dont les statuts paraissent aux Annexes au Moniteur belge du 12 mars 1987. Son nom : Education in Computer Aided Architectural Design in Europe. La qualité de membre est accessible aux institutions mais aussi à des personnes privées. Le Président est M. Tom Maver (UK). Le Conseil d'administration comprend un italien, un néerlandais, un anglais et une belge (la secrétaire : Hendrika Buelinckx).

Le siège est fixé à l'adresse suivante : c/o Vrije Universiteit Brussel, Fakulteit toegepaste Wetenschappen, Afdeling Architectuur, Pleinlaan 2, 1050 Brussel.

A digital communications network may soon facilitate exchange of information between European institutions involved in analyzing scientific data from satellites. The advisability of establishing such a network was a conclusion of a study commissioned by the European Space Agency (ESA).

During the study, analysis was made of requirements for storage and accessing of data from past and future space missions. The electronic network approach was preferred to the establishment of a single centre to archive data, because it will permit greater ease of access to data

and more flexible solutions to the needs of scientists.

Implementation of the network is likely to take place over the next five years to support such future space missions as the Hubble Space Telescope and the Spacelab micro-gravity flights. Management and co-ordination of network facilities will be the responsibility of ESA's Research Institute (ESRIN) at Frascati, Italy. The network will make use of facilities already functioning at ESA Operations Centre (ESOC) at Darmstadt, Federal Republic of Germany.

For more information on the study, please contact : Logica plc, 64 Newman Street, London W1A 4SE, UK (TP + 44 1/637-9111; TX 27200).

(Computer Communications, October 1986).

A south-south trade network is being set up as part of a project financed by the UN Development Programme to promote inter-regional trade between selected developing countries. Participating countries in the initial stages of the trade network were: Colombia, Côte d'Ivoire, Egypt, Indonesia, Kenya, Morocco, the Philippines and Uruguay. Several other countries have recently joined the network, including Argentina, Ecuador, Pakistan and Sri Lanka.

Supply and demand units have been set up in each country, usually within existing trade promotion organizations and Chambers of Commerce. Following a methodology developed by the International Trade Centre UNCTAD/GATT, these units can provide data on suppliers and buyers for selected products and bring the interested parties together at the enterprise level.

For further information, please contact : Robert Dunning, International Trade Centre UNCTAD/GATT, Palais des Nations, CH-1211 Geneva 10, Switzerland.

(International Trade Forum, April-June 1986).

Personalia

The International Union of Local Authorities has chosen Mr Jacek Zapasnik as its new Secretary General. He has taken the post on 15 June last, succeeding Mr Han van Putten who is retiring after more than 26 years with IULA, almost 24 of them as Secretary General.

M. Roger Denis (Belgique) a été élu comme nouveau secrétaire général de la Confédération mondiale de l'enseignement en remplacement de M. Coen Damen appelée au Bureau international du travail.

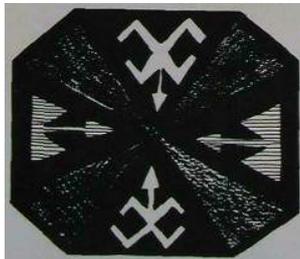
Aidan White, de nationalité irlandaise et britannique, a été élu le 17 mai dernier, nouveau secrétaire général de la Fédération internationale des journalistes, dont le siège est à

Zinc Alloy Die Casters Association (ZADCA) has a new chairman, Mr Ron Perryman. It was announced on 15 June 1987. Mr. Perryman is managing director and chief executive of Lesney Industries.

Chandra Soysa, président de l'IREC (Innovation et réseaux pour le développement) a été récemment coopté en qualité de membre du Club de Rome.

L'Assemblée générale de la Fédération internationale des archives du film tenue le 18 mai 1987 a élu son comité directeur. Mme Anna-Lena Wibom (Suède) en assurera la présidence, MM. Guido Cincotti (Italie) et Raymond Borde (France) respectivement les postes de secrétaire général et trésorier.

M. Juan Cano (Esp) a été élu nouveau président de l'Association internationale des maisons familiales rurales. Il remplace M. Florent Nove-Josserand qui occupa ce poste pendant douze ans.





IACVB SURVEY SHOWS CONVENTION/TRADE-SHOW VALUE TO CITIES ON THE RISE

The economic value of conventions and Trade shows to host cities in the U.S. increased by 9.73% last year, according to the most recent Convention Income Survey commissioned by the International Association of Convention & Visitor Bureaus (IACVB).

Survey results indicate that an individual convention/trade show attendee generated an average income of \$787.54 to the U.S. host community in 1986 as compared to \$717.68 in 1985. Based on an average stay of approximately four nights, the individual attendee's daily expenditure was \$125.66 in addition to per attendee expenditures by the convention-host association, trade show exhibitors and exposition service contractors.

The 1986 Convention Income Survey is the seventh in a series of periodic surveys by IACVB to determine the impact of conventions and trade shows on city economies. «In the past, this survey has been conducted about every five years, the last one in 1985 », said Richard M. Kinney, IACVB president. « However, it was felt that more frequent surveys were required to highlight changes in spending patterns as they occur ».

The 1986 IACVB survey was conducted by Certified Public Accountants. A sample of nine IACVB representative member bureaus, whose convention calen-

SUMMARY OF RESULTS - DELEGATE SURVEY

	1985 Results	U.S. Cities		% Increase
		Only	1986	
Average total expenditure per delegate	\$419.26	\$453.46	\$477.49	5.3
Average daily expenditure per delegate	105.05	122.56	125.66	2.5
Average length of stay per delegate	4.0 nights	3.70	3.80	2.7
Average travel party size	2.5 people	1.80	1.65	-8.3
Transportation usage (percent of delegates)				
			Change in Share	
Airplane	49.2%	59.7%		21.3%
Train	0.9%	1.1%		22.2%
Bus	1.0%	0.4%		
Private car/truck/rv	47.6%	36.7%		-22.89%
Other	1.3%	2.1%		

dars represented a microcosm of convention activity in the U.S., was used to project spending on a nationwide basis. This random sample of bureaus was based on four criteria: 1985 convention spending patterns, convention mix, delegate attendance and changes in the consumer price index. A total of 130 conventions

were surveyed, including 87 national and international and 43 state and regional conventions.

A total of 6,386 attendees (49%) and 762 exhibitors (28%) responded to the survey questionnaire. Associations sponsoring conventions in each city's sample and the exposition ser-

AVERAGE SPENDING GENERATED PER	DELEGATE-DAY		
	1985 Results*	U.S. Cities Only	
		1985	1986
CONVENTION DELEGATE			
Delegate Expenditures	\$ 105.05	\$ 122.56	\$ 125.66
Association Expenditures	11.25	12.31	13.01
TOTAL	\$ 116.30	\$ 134.87	\$ 138.67
TRADE SHOW DELEGATE			
Delegate Expenditures	\$ 105.05	\$ 122.56	\$ 125.66
Association Expenditures	11.25	12.31	13.01
Exhibitor Expenditures	46.06	54.42	64.03
Exposition Service Contractor Expenditures	3.15	4.56	4.56
TOTAL	\$ 165.51	\$ 193.85	\$ 207.26

* Includes both U.S. and non-U.S. cities

vice contractors employed to service those conventions also were surveyed. 130 associations (50%) and 27 exposition services contractors (35%) completed questionnaires.

According to results of the 1986 survey, convention attendees spent an average total of \$477.49 while in a U.S. convention city. Of this total, 50.9% went for hotel rooms and incidentals; 23.3% for food; and 7.6% to retail stores.

The survey further reveals that convention-host associations spent an additional \$49.43 per attendee in the convention city over and above the amount spent directly by attendees. The economic impact of exhibi-

tors also was significant - \$243.31 per attendee, while exposition service contractors spent another \$17.31 per attendee.

IACVB, founded in 1914 to promote sound professional practices in travel marketing and in the solicitation and servicing of meetings, conventions and visitors, is comprised of 270 member bureaus in 20 countries.

Conventions surveyed

National and International	87
State and Regional	43
TOTAL	130

Percent breakdown of Conventions by type

Type	Percentage
Educational	12.3
Engineering & Scientific	16.1
Fraternal & Social	5.4
Labor Union	0.0
Governmental	6.9
Professional	20.0
Religious	0.0
Specialized Business	26.2
Social Service	3.1
Trade Association	8.5
Veteran or Military	1.5
Total	100.0

Sample characteristics

Number of Cities Participating : 9

Number of Conventions

Surveyed : 130

National and International :

87

State and Regional : 43

Delegate survey

Number of Delegate Questionnaires Mailed:

13,000

Number of Useable Delegate Questionnaires Returned: 6,386

Delegate Response Rate:

49%

Exhibitor survey

Number of Exhibitor Questionnaires Mailed:

2,710

Number of Useable Exhibitor Questionnaires Returned : 762

Exhibitor Response Rate:

28%

Association survey

Number of Association Questionnaires Mailed:

130

Number of Useable Association Questionnaires Returned : 65

Association Response rate : 50%

Exposition service contractor survey

Number of Exposition Service Contractor Questionnaires Mailed : 78

Number of Useable Exposition Service Contractor Questionnaires Returned :

27

Exposition Service Contractor Response rate: 35%

AVERAGE SPENDING GENERATED PER	DELEGATE		
	1985 Results*	U.S. Cities Only	
		1985	1986
CONVENTION DELEGATE			
Delegate Expenditures	\$ 419.26	\$ 453.46	\$ 477.49
Association Expenditures	44.90	43.74	46.75
TOTAL	\$ 464.16	\$ 499.01	\$ 526.92
TRADE SHOW DELEGATE			
Delegate Expenditures	\$ 419.26	\$ 453.46	\$ 477.49
Association Expenditures	44.90	45.55	49.43
Exhibitor Expenditures	183.84	201.36	243.31
Exposition Service Contractor Expenditures	12.57	17.31	17.31
TOTAL	\$ 660.57	\$ 717.68	\$ 787.54

* Includes both U.S. and non-U.S. cities

METHODOLOGY

The methodology designed for the IACVB 1986 Convention Income Survey was substantially different than that used in the previous six surveys of convention spending. In previous surveys, any member bureau could participate and the resultant spending patterns were based on that sample. In addition, surveys were conducted approximately every five years, with 1985 being the most recent survey year.

In an ongoing effort to provide member bureaus with more timely information, IACVB decided to begin conducting Convention Income Surveys on a more frequent basis. By so doing, the association would be able to create a clean and statistically valid measure of the ongoing economic impact of convention activity and highlight changes in spending patterns as they occur.

1986 was the first year an effort was made to provide more timely information. In addition, a sample of member bureaus was used to project spending in the United States. The nine member bureaus eventually selected were considered to be a representative sample of IACVB U.S. member bureaus as well as having convention calendars that represented a microcosm of convention activity in the U.S. This random sample of Bureaus was chosen based on the following criteria:

- 1985 Convention Spending Patterns

	1985 Results	U.S. Cities Only	
		1985	1986
Hotel room & incidentals	\$ 196.21	\$ 229.67	\$ 243.12
Hotel restaurants	39.66	43.74	46.75
Other restaurants	61.09	60.48	64.95
Hospitality suites	13.15	14.87	19.13
Entertainment	24.69	22.22	24.04
Retail stores	46.06	42.11	36.69
Local transportation	20.49	24.86	25.61
Other	17.91	15.51	17.20
TOTAL	\$ 419.26	\$ 453.46	\$ 477.49

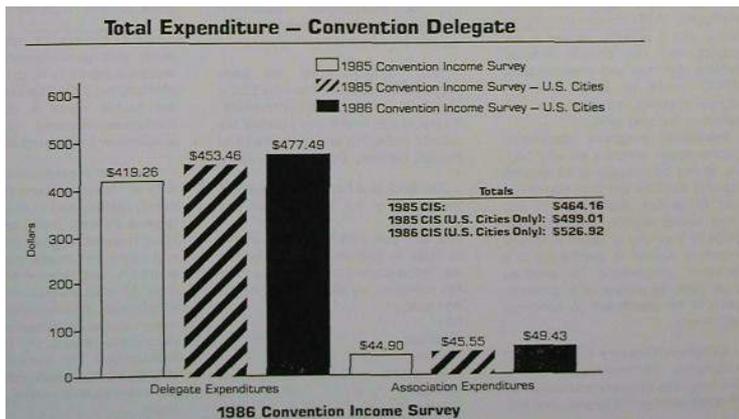
	1985 Results	U.S. Cities Only	
		1985	1986
Hotel room & incidentals	46.8%	50.7 %	50.9 %
Hotel restaurants	9.5 %	9.6 %	9.7%
Other restaurants	14.6 %	13.3 %	13.6%
Hospitality suites	3.1 %	3.3 %	4.0%
Entertainment	5.9 %	4.9 %	5.0%
Retail stores	11.0 %	9.3 %	7.6 %
Local transportation	4.8 %	5.5 %	5.6 %
Other	4.3 %	3.4 %	3.6 %
TOTAL	100.0 %	100.0 %	100.0 %

- Convention Mix
- Delegate Attendance
- Consumer Price Index Changes

weighted, based on the above criteria, to arrive at national spending levels.

The nine cities participating in the survey were: Anaheim, Houston, Omaha, Baltimore, Mobile, San Francisco, Cincinnati, Nashville, Washington, D.C.

Once the cities were selected, a representative sample of conventions were surveyed. Upon receipt of surveys, each city's results were





IAPCO IN ARGENTINA

General Assembly, February 19 to 22, 1987

New President of the International Association of Professional Congress Organizers is Anthea Fortescue, Managing Director of Conference Associates Ltd., London, England.

Anthea Fortescue was elected at IAPCO's 18th General Assembly, which was held in Buenos Aires, Argentina, and preceded by a promotional tour of Rio de Janeiro and Sao Paulo, Brazil. Host for the Assembly was Jorge Castex, President of Congresos Internacionales, Buenos Aires.

Action was agreed on several new ventures, both internal and external:

PCO College A training institute for PCOs (professional congress organizers) has long been identified as the way to formalize their profession and ensure high standards for the future. IAPCO is currently negotiating with a possible partner in the project who can provide finance, training expertise and infrastructure. IAPCO would be responsible for course contents, examinations and selecting teaching staff.

Increasing congress attendance Substantiated statistics on why people attend congresses is of interest not only to PCOs and their clients but also to airlines, tourist boards and other bodies wishing to attract delegates to their city or country. IAPCO members agreed to participate in a research programme to produce such data, by means of a questionnaire to be distributed to congress registrants.

Congress Glossary Publication of «Congress Terminology», IAPCO's five-language glossary and dictionary of conference-world jargon, was wel-

comed by members. This is an ongoing project, and new editions will be published as more words and expressions emerge.

Other topics discussed during the workshops and Assembly were:

- PCO's relations with air carriers
- teleconferencing
- scientific programme manual
- marketing and promoting an event
- pre-requisites of a congress centre
- profitability in a PCO's office
- security during meetings - guidelines
- relations with organizations such as the EEC and with related trade associations

Council members for the next two years are Gianluca Buongiorno (AISC, Rome); Maria Grazia Riontino (MGR, Milan); Dalia Shanni (ECCO, Brussels); Joan Gross (McGill University Conference Office, Montreal); Christer Carlsson (SCB, Stockholm).

CONGRESS TERMINOLOGY

IAPCO's new five-language dictionary

The essence of any international meeting is good communication.

IAPCO's latest publication, «CONGRESS TERMINOLOGY», aims to standardize congress terminology with a view to better understanding and more effective communication throughout the world. It is intended for those who operate in a professional capacity in the congress industry, for international association executives involved in meeting planning and for congress convenors.

The 172-page book has been edited jointly by IAPCO and the EEC's Terminology Department in Brussels. A total of 335 words and phrases are defined in English and translated into French, German, Spanish and Italian.

The book is a handy soft-back and the layout of the text is clear and uncluttered.

The first part lists the words alphabetically in English, followed by the four translations and then by the English definition, as this example of the first entry :

001

Abstract

Résumé

Kurzfassung

Resumen

Riassunto

Written summaries of speeches or papers, generally between 200-500 words.

The next five sections consist of alphabetical indexes in each language, with a simple numerical cross-reference.

«CONGRESS TERMINOLOGY» is available from the publishers, Office for Official Publications of the European Communities, 2 rue Mercier, L-2985 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg. Catalogue number CB-47-86-381-7A-C. Price: 35 ecus or currency equivalent, e.g. \$US 36, £24.70, Belgian francs 1,500, etc.

IAPCO SEMINAR ON PROFESSIONAL CONGRESS ORGANIZATION

« Repeat business is the best business », says Chris Edwards, Business Manager of London's new Queen Elizabeth II Conference Centre. He and his deputy Sean Bodkin attended this year's IAPCO Seminar on Professional Congress Organization in Switzerland and Chris intends to submit early applications for more of his staff to take part next year.

Since the first Seminar in 1975 demand for places has increased and this year again saw a waiting list of disappointed applicants. The fact that 25 per cent of participants were from IAPCO members' own offices confirms the high regard which the congress industry holds for the course.

IAPCO's team of lecturers and guest discussion leaders prefer to restrict numbers to 40 to maintain the intimate, business-like atmosphere of the course which is designed for executives involved in congress management or related activities.

This year's participants, from 22 different countries (and all five continents) represented PCO offices, conference centres, travel centres, convention bureaux, government offices and non-governmental organizations, institutes and corporations. There were 17 main themes on the official programme and everyone was able to make useful contributions to the discussions, based on their varied experiences. The workshops, when they broke into small groups to work on case studies, were particularly lively.

Chris Edwards, like many of his colleagues, has a civil service background and was new to the congress business when the Queen Elizabeth II Centre opened last summer. «The Seminar was especially interesting for us», he says, «because we are on the other side of the fence, as it were, from the professional organizers. First we wanted to see what the opposition gets up to and how they do it. Secondly, we wanted to make contact with a great number of people in the industry. We achieved both aims, and the people were super.

« Not all the Seminar was of direct interest to us but often something would be said which filled in a great blank. I can now explain to our conference officers what some of the clients and their PCOs want and why they are asking for it. Our service will be better, our marketing better and it

will be easier to meet the target revenues set by HM Treasury».

Willy Delisse, Marketing Services Manager of UCB Pharmaceutical sector in Brussels, found the Seminar equally useful although he has organized meetings in all parts of the world for the past six years. «I am not faced with congresses of 3,000 people - six or seven hundred would be my maximum. Nevertheless, many problems are still the same, such as registration. There were new points for me in every session. It was fantastic. I came back with IAPCO's check-lists. I have a conference at the end of March and I was immediately able to put right things I had been doing wrong ».

Comprehensive programme

The emphasis of the Seminar is on practicality : how to apply the exten-

sive theory of meetings management to real situations. Subjects covered included the evolution of the industry, the PCO's function, basic rules of every meeting, PCO/client responsibilities, languages at an international congress, marketing, site promotion, on-site management, social programmes, office management, selling, negotiation and communication, registration systems, finance, scientific programmes and conference facilities.

The week-long course is held at Wolfsberg Management Centre, training home of the Union Bank of Switzerland, which is modern and well equipped with study and recreational facilities. A full social programme is included.

Details of IAPCO and future Seminars can be obtained from The Secretariat, IAPCO, 40 rue Washington, 1050 Brussels, Belgium.

14th IAPCO Seminar

Wolfsberg Management Centre - Ermatingen
(near Zurich) Switzerland

1988 - March 6-12

Les réunions internationales en 1986

Ghislaine de Coninck**

Introduction

Depuis 38 ans, l'Union des Associations Internationales (UAI) établit à l'intention de ses membres, un relevé statistique des réunions internationales tenues, à travers le monde, dans l'année écoulée. Le relevé détaillé pour l'année 1986 vient de leur être adressé et voici quelques commentaires complémentaires.

Sont prises en considération les réunions organisées et/ou patronnées par les organisations internationales reprises dans le «Yearbook of International Organizations» et dans l'«International Congress Calendar», c'est à dire les assises de leurs principaux organes, congrès, sessions régionales (groupant plusieurs pays), symposia, colloques, etc. ainsi que certaines réunions d'organisation nationales à très large participation internationale, ce que nous avons intitulé «ass.nat» dans les tableaux ci-dessous.

Sont exclues des statistiques: les réunions nationales, les cérémonies/manifestations internationales à caractère essentiellement religieux, didactique (cours), politique, commercial (foires, salons), sportifs (compétition, tournois...) ainsi que les réunions très limitées dans la participation ou spécifiques: sessions régulières de comités, groupes d'experts etc. particulièrement nombreux au niveau inter-gouvernemental; ces réunions se tiennent généralement au siège même des grandes organisations intergouvernementales à New York, Genève, Bruxelles, Rome, Vienne...

Perspective générale

Le nombre de réunions internationales relevé en 1986, indique par rapport à l'année 1985 une augmentation constante à travers le monde entier.

Au niveau mondiale, l'augmentation totale, par rapport à 1985 est de 8%, dont 2% de réunions d'associations internationales et 6% de réunions d'associations nationales.

Il est à noter qu'en Europe, contrairement aux autres régions, le nombre de réunions d'organisations internationales est en faible baisse par rapport au nombre de réunions d'associations nationales.

L'analyse par pays, donne les résultats suivants, en ce qui concerne les principaux pays hôtes de réunions internationales :

Au niveau mondiale le classement des villes hôtes des réunions internationales est le suivant :

Répartition par

Continents et Pays

Afrique

En Afrique les principaux pays, dont la quote-part est en augmentation, sont dans l'ordre le Kenya avec 11 % du total africain, l'Egypte avec 10%, le Zimbabwe avec près de 8%, la Tunisie avec 6%.

Parmi les autres pays africains en hausse figurent le Maroc, Algérie, Cameroun, Ghana, Mali, Niger, Nigeria, Zambie.

Amérique du Nord

En Amérique du Nord (USA - Canada - Mexique) la situation globale est inchangée; il y a toutefois lieu de noter que les réunions reprises dans l'étude, sont en majeure partie des réunions d'organisations internationales; il est bien entendu que le nombre des réunions nationales est beaucoup plus élevé; l'étude de ce marché spécifique dépasse le champ d'activité de l'UAI. Bien entendu, au niveau mondial, les USA arrivent en tête avec plus de 10% du total mondial.

Amérique du Sud

En Amérique du Sud l'augmentation est fort importante; au niveau de la région, par rapport à 1986: 23% de plus, se répartissant également entre réunions d'organisation internationales et nationales. Les principaux pays hôtes de réunions internationales sont dans l'ordre le Brésil et l'Argentine qui occupent les Saudi Arabien 24% 0236

Tableau 1. Répartition mondiale du nombre total de réunions internationales en 1986

Continent	Total	Réunions	
		d'ass int.	d'ass. nat.(*)
Europe	62,6 %	42%	20,6%
Amérique du Nord	13,6%	11 %	2,6%
Asie	12,2%	8,8%	3,4%
Amérique du Sud	5,0 %	4%	1,0%
Afrique	4,2 %	4%	0,2%
Océanie	2,4%	2%	0,4%

Tableau 2. Augmentation (en %) 1986 versus 1985 - par continent

Continent	Total	Réunions	
		d'ass. int.	d'ass. nat.
Europe	+ 6%	- 3,5%	+ 9,5%
Amérique du Nord	—	+ 3,6%	-3,6%
Asie	+ 24%	+ 21,5%	+ 2,5%
Amérique du Sud	+ 23%	+ 11 %	+ 12%
Afrique	+ 15%	+ 14%	+ 1 %
Océanie	+ 23%	+ 22%	+ 1 %

(*) Comme indiqué dans l'introduction, il ne s'agit pas d'une comparaison entre le nombre de réunions patronnées par des organisations internationales et celui de réunions à caractère national. Les réunions intitulées «ass nat» souvent d'origine nationale, sont dues à des initiatives indépendantes des organisations internationales mais avec une large ouverture et participation internationale.

(**) Chef du Département Congrès et services à l'UAI.

Tout ou partie de ce document peut être reproduit à condition de mentionner la source et l'auteur et de nous faire parvenir un justificatif de la publication.

Asie

En Asie la hausse du nombre de réunions est également fort importante; 24% dont plus de 21 % du nombre de réunions d'organisations internationales.

Les hausses les plus importantes se situent en Chine et en Malaisie qui ont doublé leur score en 1986; le Japon a retrouvé la place qu'il occupait en 1983 et qu'il avait perdue depuis.

Viennent en tête, dans l'ordre; Japon 14% du Marché Asiatique, Singapore 12%, Corée du Sud 12%, Israël 9.5%, Inde 9%, Thaïlande 7%, Hong Kong 6.5%, Chine 6%, Malaisie 6%, Philippines 5.5%, Indonésie 4%.

Océanie

On enregistre également une hausse de plus de 23% par rapport à 1985 dont 22% des réunions d'associations internationales. Bien entendu c'est l'Australie qui est en tête du classement avec 65% du Marché de ce continent.

Europe

Contrairement au phénomène enregistré dans le reste du monde la progression du nombre de réunions est beaucoup moins importante; près de 6% et comme indiqué plus haut, le nombre de réunions d'organisations internationales est en baisse de 3.5%; le résultat positif est obtenu du fait de l'augmentation du nombre de réunions d'associations nationales. Cette situation n'est toutefois pas la même dans tous les pays; notamment en Autriche, Danemark, Finlande et Espagne où le nombre de réunions d'organisations internationales est en hausse.

Il y a lieu de noter en Espagne une augmentation totale très importante, celle-ci est due principalement à l'organisation dans ce pays du congrès quadriennal d'une importante association scientifique qui a entraîné dans son sillage un nombre important de réunions satellites. Comme indiqué au tableau 3, en tête des pays européens hôtes de réunions internationales, la France et la Grande Bretagne se détachent très nettement devant la République Fédérale d'Allemagne, la Suisse, l'Italie, l'Espagne, les Pays-Bas, la Belgique et les pays Scandinaves.

Il est à noter que la Belgique qui occupait depuis près de 10 ans la 6^e place au niveau mondial a rétrogradé au 9^e rang.

Tableau 3. Principaux pays hôtes de réunions internationales en 1986; % du total mondial

Pays	Total	Réunions d'ass. int.	Réunions d'ass. nat.
USA	10%	8%	2%
France	9%	5%	4%
UK	9%	5%	4%
Germany FR	6%	3,5%	2,5%
Suisse	4.5%	4%	.5%
Italie	4%	2.7%	1.3%
Espagne	4%	3%	1%
Pays-Bas	4%	2.7%	1.3%
Belgique	4%	2.7%	1.3%
Canada	3%	2%	1%
Autriche	3%	2.3%	.7%
Danemark	1.8%	1.5%	.3%
Suède	1.8%	1.5%	.3%
Finlande	1.8%	1.5%	.3%

Au niveau mondial le classement des villes hôtes des réunions internationales est le suivant;

Tableau 4. Principales villes hôtes des réunions d'organisations internationales; % du total mondial

Ville	Réunions d'ass. int.	Réunions d'ass. nat.	Total
Genève	2,6 %	.1 %	2,7 %
Paris	2,3 %	.3 %	5,3 %
London	2,3 %	1,7 %	4 %
Brussels	1,8 %	.5 %	2,3 %
Vienne	1,4 %	.2 %	1,6 %
Madrid	1,1 %	.6 %	1,7 %
Washington	1,2 %	.1 %	1,1 %
New York	1, %	.1 %	1,1 %
Berlin Ouest	.8 %	.7 %	1,5 %
Singapore	.8 %	.74 %	1,5 %
Barcelone	.8 %	.6 %	1,4 %
Amsterdam	.7 %	.5 %	1,2 %

Répartition par ville

Le tableau 4 reprend les principales villes de congrès; comme les années

précédentes les villes européennes viennent en tête.

A l'intérieur de chaque continent, le classement s'effectue de la façon suivante :

Afrique : Nairobi, Le Caire, Tunis et Harare.

Amérique du Nord : Washington et New York, Montreal, Vancouver.

Amérique du Sud : Buenos Aires, Rio de Janeiro, Sao Paulo et Caracas.

Asie : Singapour, Seoul, Tokyo, Bangkok, Jérusalem, Manille, Peking, New Delhi, Kuala Lumpur.

En Europe voir tableau 4.

Les Participants

L'étude des informations relatives au nombre de participants indique, comme les années précédentes, une majorité de réunions ayant entre 100 et 500 participants.

Tableau 5. Répartition des participants

- de 100 participants	- 17 %
100 à 500 participants	— 58 %
500 à 1000 participants	- 13 %
1000 à 3000 participants	- 91/2 %
3000 à 5000 participants	- 1%
5000 à 7000 participants	- 1/2 %
7000 à 10000 participants	- 1/2 %
+ 10000 participants	- 1/2 %

Conclusions

Il apparaît donc à l'analyse des résultats de notre étude, que le marché des réunions internationales continue de se développer; il y a toutefois lieu de noter que le nombre de participants n'augmente pas de façon significative. La durée moyenne des réunions est de 3,6 jours.

En ce qui concerne 1987 et les années ultérieures, les perspectives sont encourageantes; il faut néanmoins noter que les réunions de moins de 500 participants sont prévues et organisées dans des délais de plus en plus courts.

INTERNATIONAL
ORGANIZATIONS

Organization descriptions and index is the main volume of each annual « Yearbook » edition. It is the most universal and up-to-date source of information currently available on international organizations. Enlarged and up-dated every year through intensive questionnaire mailings, it includes all types of organization whether governmental or non-governmental, from formal structures to informal networks, from professional bodies to recreational clubs.

The extensive **index** 500 pages, 182,000 entries - is computer-generated and provides the user with a multitude of search criteria. Thus even when the user has only part of the organization's name or only one of its names or a previous name, or only an idea of its activities, the organization can still be found via the index.

This 24th edition is basically the same as the previous editions, with important new features:

- * 32,692 cross-references between organizations
- * organization charts of major bodies
- * 2021 new entries
- * no further changes in the entry number: permanent identification code for each organization

The increasing number of organizations mentioned in the Yearbook

1 909 edition	213	1968 edition	3547	1 984 edition	22456
1951	955	1972	4013	1985	24180
1956	1117	1976	6474	1986	25125
1960	1422	1981 (*)	14273	1987	27145

(*) inclusion of secondary entries

The first edition of the Yearbook of International Organizations was published in 1909 by the Union of international Associations, which up-dated and enlarged regularly its files. Eighty years later the scientific concerns remain the same with the help of two powerful tools: an important network of information sources and a sophisticated computerized system of data processing.

Detailed first-hand info

Almost all the information in the « Yearbook » is first-hand : each organization is invited to up-date its own description for each edition, and to provide additional documentation.

The organizations are classified under 13 sections indicated by a code-letter

- A: Federations of international organizations
- B: Universal membership organizations
- C: Inter-continental membership organizations
- D: Regionally defined membership organizations
- E: Organizations emanating from places, persons, other bodies
- F: Organizations having a special form, including foundations and funds
- G: Internationally-oriented organizations grounded in a particular country (*Index only*)
- H : Inactive or dissolved international organizations (*Index only*)
- J : Recently reported or proposed international organizations (*Index only*)
- R: Religious orders, fraternities, and secular institutes
- S : Autonomous conference series (*Index only*)
- T: Multilateral treaties and agreements (*Index only*)
- U : Unconfirmed international organizations reported in the past (*Index only*)

Description details include **see next page**

The index

The extensive index provides the user of the Yearbook with seven categories of search criteria in one alphabetical sequence:

- English organization name
- names in other working languages
- initials and abbreviations
- former names
- keywords in English and French from the organization title
- additional keywords in the organizations' description
- personal names of executive officers

Cross-references

With this 24th edition a major innovation has been made in connection with the citation of relationships between organizations (eg NGO Relations, IGO Relations, Membership). The reference number of the cross-referenced organization now appears after its name or abbreviation. This means that the cross-referenced entry can be consulted immediately, without the time-consuming delay of first finding the reference number in the index. Of equal importance, this innovation also means that the name cited reflects the most recent modifications, free from inaccuracies, because the cross-referenced name is only inserted in the text at the moment of going to press.

The total number of citations in the 24th edition is 32,985 .

PRESENTATION OF INFORMATION

Sample paragraphs from entries

The following paragraphs, taken from the descriptions of different organizations as reproduced in the Yearbook of International Organization, Vol. 1 and the specialized Guides, illustrate the range of indexing possibilities. Descriptive entries vary in length from 3 to 500 lines, according to OOH me nature of the organization and the amount of information available. Descriptions may refer to other organizations by title and by reference number, eg *International Social Science Council* (#AA2466), to facilitate access to further information.

<p>Organization title in English (if available) - indexed in Yearbook 1 - indexed in Guides 1, 2, 3, 4 (where relevant)</p> <p>Organization titles in other languages - indexed in Yearbook 1 - indexed in Guides 1, 2, 3, 4 (where relevant)</p> <p>Initials - indexed in Yearbook 1 - indexed in Guides 1, 2, 3, 4 (where relevant)</p> <p>Date and place of foundation - included in special index</p> <p>Former titles - indexed in Yearbook 1 - indexed in Guides 1, 2, 4 (where relevant)</p> <p>Title subject keywords (English and French) - indexed in Yearbook 1 - indexed in Guides 1, 2, 4 (where relevant)</p> <p>Actual/Activities keywords - indexed in Yearbook 3 - indexed in Guides 1, 2, 4 (where relevant)</p> <p>Subject groups - classified in Yearbook 3 (Section III)</p> <p>Interdisciplinary combinations - classified in Yearbook 3 (Section X)</p> <p>Consultative Status - indexed in Yearbook 3, (Citizens) - indexed in Guides 4 (Citizens)</p> <p>IGO Relations - indexed in Yearbook 3, (Citizens) - indexed in Guides 4 (Citizens)</p> <p>NGO Relations - indexed in Yearbook 3 (Citizens)</p> <p>Membership bodies - indexed in Yearbook 3 (Citizens)</p> <p>Identified world problems - described in World Problems - indexed in Yearbook 3</p> <p>Social transformation strategies - described in World Problems</p> <p>Publication titles - indexed in Yearbook 3 (Publications) - indexed in Guides 4 (Publications) (relevant)</p>	<p>● BB35486 World Health Organization (WHO) Organisation mondiale de la sante (OMS) / Organización Mundial de la Salud (OMS)</p> <p>Dir-Gen Dr. Halfdan Mahler, CH-1211, Genève 27, Switzerland, T: (020) 91 21 51, C: UNISANTE-Genève, Tx 27821 OMS</p> <p>Regional Offices: Eastern Mediterranean (EMRO) P.O. Box 1977, Alexandria, Egypt, T: 80 23 18, C: UNISANTE, Alexandria, Tx 54208 Europe (EURO) Loo 2, Kaptol, 8, Scheidegg, DK-2100 København, Denmark, T: 29 20 11, C: UNISANTE, Copenhagen, Tx 15348 South-East Asia (SEARO) World Health House, Indraprastha Estate, Mahatma Gandhi Road, New Delhi 110002, India, T: 37 0181, C: WHO, NEWDELHI, Tx 31 22 41</p> <p>Founded 6 Aug 1927, Paris, at the Descafees Congress, under the patronage of International Institute for Intellectual Cooperation in Institut International de coopération intellectuelle (IICI). Formed 9 Aug 1928, and subsequently - in 1948 - amalgamated with Unesco, on the initiative of Prof Ake Petzall (Sweden), Raymond Bayer (France) and Leon Robin (Poland). Until 1942 it was named Institut international de collaboration philosophique and was under the auspices of Permanent Committee of the International Congresses of Philosophy - Comité permanent des congrès internationaux de philosophie, set up in Aug 1920, up to Aug 1948, when the latter was superseded by International Federation of Philosophical Societies (IFPS) - Fédération internationale des sociétés de philosophie (FISP) - Federación Internacional de Sociedades de Filosofía - internationale Vereinigung Philosophischer Gesellschaften. Statutes changed in 1952, 1955, 1957, 1959, 1967, 1989, 1993. Registered by French Ministerial Decree, 11 Oct 1955 (published in - Journal officiel - 10 Nov 1955).</p> <p>● CC2901 Law Association for Asia and the Western Pacific Association juridique de l'Asie et du Pacifique occidental SG Dr David H. Geddes, 170 Phillip Street, Sydney, NSW 2000, Australia, T: (02) 221 2970, C: LAWASIA - Tx AA1101</p> <p>Founded 13 Aug 1966, Canberra. Aims Promote the administration of justice, the protection of human rights and the maintenance of the rule of law; advance legal education; diffuse knowledge of the laws of the member countries; promote development of the law, and uniformity where appropriate; further international understanding and goodwill; foster relations and intercourse between lawyers in this region; uphold and advance the status of the legal profession in the region.</p> <p>Consultative Status ECOSOC (R), UNESCO (IG), UNDP, WIPO. Activities Legal aid; commercial arbitration; human rights; environmental law; intellectual property; energy law; law and drugs; industrial conciliation and arbitration; banking and finance; enforcement of foreign judgments. Interest groups (in the area of family law, commercial law, legal practice abroad).</p> <p>Structure Council, to which each National Committee appoints one delegate; International Committee of Comparative Law - Comité international de droit comparé (CIDC), the executive board of the Association, consisting of nine members belonging to nine different States, elected for 3 years; President and two Vice Presidents, Secretary General and Director of Scientific Work; Meetings closed. Languages English, French. Staff 2 paid. Finance Fees from National Committees; Annual grant from UNESCO.</p> <p>Consultative Status ECOSOC (R), UNESCO (R). Cooperation with FAO; UNCITRAL; UNEP. NGO Relations International Academy of Comparative Law/International Committee for Social Science Information and Documentation (ICSSD). Associate members of International Social Science Council (ISSC).</p> <p>Members National committees in 42 countries: Algeria, Argentina, Zimbabwe, Australia, Brazil, Colombia, Mexico, Nicaragua, Peru, USA, Uruguay, Venezuela. As Bangladesh, India, Indonesia, Iran, Israel, Japan, Lebanon, Viet Nam, Pakistan, Belgium, Bulgaria, Czechoslovakia, Denmark, Finland, France, Germany, Greece, Hungary, Italy, Luxembourg, Netherlands, Poland, Romania, Sweden, Switzerland, Tunisia, USSR, UK, Yugoslavia.</p> <p>Associate members (5): Centre international de documentation et d'information (INTERDOC); International Association of Legal Education (IALE); International Association of Penal Law (IAPL); International Institute for the Unification of Private Law (UNIDROIT); International Society for Labour Law and Social Security.</p> <p>● AA17686 International Dental Federation Fédération dentaire internationale (FDI) - Federación Dental Internacional - Internationale Zahnärztliche Vereinigung Activities Standing Commissions on: Oral Health, Research and Epidemiology; Dental Education and Practice; Dental Products; Defense Forces Dental Services; World Dental Health Programme, in collaboration with WHO; Regional Organizations: Asian-Pacific Regional Organization, European Regional Organization, Latin America Regional Organization.</p> <p>Events Annual World Dental Congress 63 up to 1976; Athens 1976; Toronto 1977; Madrid 1978; Paris 1979; Hamburg 1980; Rio de Janeiro 1981; Vienna 1982; Tokyo 1983; Helsinki 1984; Belgrade 1985; Manila 1986.</p> <p>Publications Newsletter of the FDI (bimonthly) in English, French, German, Spanish; International Dental Journal (quarterly).</p>	<p>Executive Officer Name - indexed in Yearbook 1 - indexed in Guides 1, 2, 4 (if relevant)</p> <p>Main secretariat country - indexed in Yearbook 2 (Section 5); - indexed in Guides 1, 2 (Part 2) (if relevant)</p> <p>Regional secretariat country - indexed in Yearbook 2 (Section 5)</p> <p>Sponsoring bodies - indexed in Yearbook 1 - indexed in Guides 2 (where relevant)</p> <p>Statutes - original text published in Statutes Series</p> <p>Title regional keywords - indexed in Guides 1, 2, 4 (where relevant)</p> <p>Regional organizations - classified by subject group in Yearbook 3 (Section Y)</p> <p>Subsidiary bodies - indexed in Yearbook 1</p> <p>Financing bodies - indexed in Yearbook 1</p> <p>Membership countries - indexed in Yearbook 2 (Section L) - indexed in Guides 1, 2 (Part 3)</p> <p>Meeting organizer - indexed in Calendar</p> <p>Meeting description - reproduced in Calendar</p> <p>Meeting theme - indexed in Calendar</p> <p>Meeting place - indexed in Calendar</p> <p>Meeting date - indexed in Calendar</p>
--	--	--

